

Révision 1, 2020

Production d'un rapport sur les statistiques de l'état civil : Guide

avec modèle et classeur connexes



Révision 1, 2020

Production d'un rapport sur les statistiques de l'état civil : Guide

avec modèle et classeur connexes

Table des matières

6	Auteurs et collaborateurs
7	Abréviations et sigles
7	Remerciements
8	Liste des encadrés
9	But
9	Public cible
9	Partie 1 : Comment utiliser le présent document
10	Les motifs de la publication d'un rapport sur les statistiques de l'état civil
11	Disponibilité des données et modification du modèle
11	L'accent sur les naissances, les décès et les causes de décès
11	Ressources supplémentaires
13	Partie 2 : Introduction
16	Plan de mise en tableau
17	Définitions et spécifications
19	Chapitre 1 : Introduction et méthodologie
19	1.1 Introduction
19	1.2 Sources de données et la méthodologie
20	Chapitre 2 : Le système d'enregistrement des faits d'état civil
20	2.1 Historique
20	2.2 Questions juridiques et administratives
24	2.3 Structure organisationnelle, processus d'enregistrement et flux d'informations
27	2.4 Organisation de la production et de la diffusion des statistiques de l'état civil
27	2.5 Mesures incitatives et dissuasives pour l'enregistrement
29	Chapitre 3 : Qualité des données, rapidité de l'enregistrement et exhaustivité de l'enregistrement
29	3.1 Qualité des données
31	3.2 Rapidité de l'enregistrement
33	3.3 Exhaustivité de l'enregistrement
38	3.4 Ajustement et redistribution des données
41	Chapitre 4 : Naissances
41	4.1 Naissances par lieu de survenance
42	4.2 Naissances par lieu de survenance et résidence habituelle de la mère
42	4.3 Naissances selon l'âge de la mère
43	4.4 Naissances par lieu d'accouchement
44	4.5 Taux brut de natalité
45	4.6 Taux de fécondité selon l'âge
45	4.7 Taux de fécondité total
46	4.8 Autres indicateurs de fécondité (facultatif)
47	Chapitre 5 : Décès
47	5.1 Décès selon le lieu de résidence habituelle et le sexe du défunt/de la défunte
48	5.2 Décès par lieu de survenance, lieu de résidence habituelle et sexe du défunt/de la défunte
48	5.3 Décès par lieu et site de survenance

48	5.4 Décès selon le lieu de résidence habituelle , âge et le sexe du défunt/de la défunte
49	5.5 Taux brut de mortalité
50	5.6 Taux de mortalité selon l'âge
51	5.7 Mortalité infantile et juvénile
52	5.8 Taux de mortalité maternelle
52	5.9 Espérance de vie (facultatif)
53	5.10 Morts fœtales (facultatif)
53	5.11 Autres indicateurs de mortalité (facultatif)
55	Chapitre 6 : Cause de décès
55	Mise en tableau des principales causes de décès
56	Données sur les causes de décès provenant des établissements de santé
57	Données sur les causes de décès provenant des communautés
58	Ressources supplémentaires
58	6.1 Décès par groupe de causes de décès au sens large
60	6.2 Les 10 principales causes de décès
60	6.3 Principales causes de décès par âge et par sexe
61	Autres indicateurs de mortalité par cause (facultatif)
63	Chapitre 7 : Mariages et divorces
63	7.1 Mariages
66	7.2 Divorces
67	Chapitre 8 : Tableaux récapitulatifs
68	Références
71	Annexe I : Variables relatifs à l'enregistrement des faits d'état civil
77	Annexe II : Plan de mise en tableau
77	Tableau A2.1. Naissances
78	Tableau A2.2. Décès
79	Tableau A2.3. Cause de décès
81	Tableau A2.4. Mariages et divorces
82	Tableau A2.5. Tableaux récapitulatifs

Auteurs et collaborateurs

Auteurs de la version 1

Statistics Norway

Helge Brunborg
Vibeke Oestreich Nielsen

Contributeurs à la version 1

Commission économique des Nations Unies
pour l'Afrique

Raj Gautam Mitra
Gloria Mathenge

Commission économique et sociale des Nations Unies
pour l'Asie et le Pacifique

Tanja Sejersen
Sinovia Moonie
Yanhong Zhang

Consultant de la Banque africaine de développement

Yacob Zewoldi

Division des statistiques de l'ONU

Srdjan Mrkic

Bloomberg Philanthropies Data for Health Initiative

Carla Abouzahr

Centres américains de contrôle et de prévention des maladies et
Initiative "Données pour la santé" de Bloomberg Philanthropies

Sam Notzon

Statistics Norway

Vebjørn Aalandslid

Contributeurs à la révision 1

Statistics Norway

Helge Brunborg
Vebjørn Aalandslid
Kåre Vassenden
Lars Østby

Commission économique et sociale des Nations Unies
pour l'Asie et le Pacifique

Tanja Sejersen
David Rausis
Petra Nahmias

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

William Muhwava

Consultant indépendant

Nicola Richards

Centres américains de contrôle et de prévention des maladies et
Initiative "Données pour la santé" de Bloomberg Philanthropies

Brian Munkombwe
Sam Notzon

Université de Melbourne et Initiative
« Données pour la santé » de Bloomberg Philanthropies

Tim Adair

Vital Strategies et Initiatives
« Données pour la santé » de Bloomberg Philanthropies

Farnaz Malik
Martin Bratschi
Philip W Setel

Abréviations et sigles

TFA	Taux de fécondité selon l'âge
TMA	Taux de mortalité selon l'âge
TBN	Taux brut de natalité
TBM	Taux brut de mortalité
CRVS	Enregistrement des faits et de statistiques de l'état civil
CSMF	Fraction de mortalité par cause
EDS	Enquête démographique et de santé
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
CESAP	Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique
TMI	Taux de mortalité infantile
Certification des causes médicales des décès (MCCD)	Certification des causes médicales des décès
TMM	Taux de mortalité maternelle
ODD	Objectifs de développement durable
ONU	Nations unies
USCDC	Les Centres des États-Unis pour la prévention et le contrôle des maladies
AV	Autopsie verbale
VS	Statistiques de l'état civil
OMS	Organisation mondiale de la santé

Remerciements

Le présent rapport constitue un résultat de l'Initiative « Données pour la santé » de Bloomberg Philanthropies (www.bloomberg.org). Les opinions exprimées ne sont pas nécessairement celles du groupe Philanthropies. Les auteurs et les contributeurs souhaitent également remercier Carla AbouZahr, Don de Savigny, Cynthia Driver, Ruxana Jina, Adam Karpati, Alan Lopez, Doris MaFat, Gloria Mathenge, Raj Gautam Mitra, Srdjan Mrkic, Robert Mswia, Chalapati Rao et Romesh Silva pour leurs commentaires et leurs contributions à la révision 1.

Le contenu de cette publication pourrait être librement cité ou réimprimé. Un accusé de réception est demandé, ainsi qu'une copie de la publication.

Citation suggérée : Vital Strategies, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, et Bureau central de statistique de Norvège (2020). Production d'un rapport sur les statistiques de l'état civil : Guide. Vital Strategies, NY.

Liste des encadrés

14	Encadré 1	Structure suggérée du rapport sur les statistiques de l'état civil
16	Encadré 2	Options logicielles pour produire des tableaux et des graphiques
18	Encadré 3	Définition des statistiques de l'état civil et des faits d'état civil à des fins statistiques
23	Encadré 4	Confidentialité des données
25	Encadré 5	Organisation de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil
28	Encadré 6	Mesures incitatives et dissuasives d'enregistrement des faits d'état civil
32 à 33	Encadré 7	Promptitude de l'enregistrement
34	Encadré 7	Couverture et exhaustivité
36	Encadré 8	Calculer le nombre de naissances ou de décès attendus
37	Encadré 10	Migration
43	Encadré 11	Exemples nationaux de tableaux et de figures relatifs à l'enregistrement des naissances
54 à 55	Encadré 12	Standardisation par âge
58	Encadré 13	Outils d'analyse des données sur les causes de décès provenant des établissements de santé
63 à 64	Encadré 14	Visualisation des causes de décès
65	Encadré 15	Exemples de tableaux et de figures sur les mariages

Introduction et méthodologie

But

L'objectif du présent guide et des dossiers qu'il accompagne, ci-après dénommés « Trousse de ressources », est de permettre la production de rapports sur les statistiques de l'état civil, principalement à partir des données de l'état civil.

La trousse de ressources comprend trois parties :

1. **Le Guide** (le présent document) : La première partie consiste en une brève introduction et un historique, suivie de la deuxième partie, qui fournit des conseils détaillés sur la manière de remplir le document Modèle de rapport sur les statistiques de l'état civil.
2. **Modèle**: Ce document peut être téléchargé à partir du [site web de référence](#) et contient des notes pour aider à compléter les tableaux et les figures du rapport sur les statistiques de l'état civil.
3. **Classeur**: Le classeur pourrait être téléchargé à partir du [site internet de ressources](#) et facilite le calcul de certains indicateurs et la production de tableaux, de graphiques et de figures à inclure dans le rapport sur les statistiques de l'état civil.

Public cible

La trousse de ressources est destinée aux responsables gouvernementaux chargés de la production des statistiques de l'état civil. Ces autorités pourraient varier d'un pays à l'autre en fonction de la manière dont les diverses fonctions d'enregistrement des faits et des statistiques de l'état civil sont réparties entre les parties prenantes qui composent le système. Dans la plupart des pays, la responsabilité de la production des rapports sur les statistiques de l'état civil incombe à l'office national des statistiques. Dans certains pays, le bureau d'état civil produit des statistiques relatives aux événements de naissance et de décès, tandis que dans d'autres, le ministère de la santé est responsable de la production des statistiques sur les décès et les causes de décès. Toutes ces entités devraient trouver le présent document utile.

Comment utiliser le présent document

Ce guide se veut une ressource en appui aux personnes qui remplissent le modèle de rapport sur les statistiques de l'état civil ci-joint, ci-après dénommé le Modèle, sur la base des données fournies par un système d'enregistrement des faits d'état civil. Dans chaque chapitre de la 2^e Partie, le guide précise les domaines qui devraient être couverts, souvent accompagnés d'un commentaire ou d'une spécification supplémentaire. Comme indiqué précédemment, la version modifiable du modèle est disponible sous forme de fichier Microsoft Word sur les sites internet consacrés à l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (CRVS) de la CEA et de la CESAP¹.

Une liste des tableaux et des figures à inclure dans un rapport sur les statistiques de l'état civil est présentée au début du Modèle. L'ensemble final des tableaux et figures à inclure dans un rapport sur les statistiques de l'état civil dépendra de la disponibilité des données et des besoins identifiés par les institutions et autorités gouvernementales (voir la section correspondante).

Tout au long de la Partie 2, des encadrés fournissent des informations générales sur la manière de développer et de rédiger les différentes sections d'un rapport sur les statistiques de l'état civil. Ils sont conçus comme un apport supplémentaire, certains d'entre eux fournissant des exemples.

Plusieurs documents ont été consultés lors de l'élaboration du présent guide, en particulier les *Principes et recommandations des Nations unies pour un système de statistiques de l'état civil* (2014), ci-après dénommés les *Principes et recommandations*. Il s'agit d'un guide international complet fournissant des informations de base détaillées utiles lors de la préparation d'un rapport sur les statistiques de l'état civil. Des manuels sur les CRVS publiés par l'ONU (2018, 2019a, 2019b), ainsi que plusieurs rapports de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le cours de formation des Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC) (2015), ont également été consultés. Ces manuels et rapports fournissent également des informations de base détaillées à prendre en compte lors de la préparation d'un rapport sur les statistiques de l'état civil. Il est fait référence aux rapports sur les statistiques de l'état civil de plusieurs pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et du Pacifique.

1 Voir www.apai-crvs.org et www.getinthepicture.org

Les motifs de la publication d'un rapport sur les statistiques de l'état civil

Si un pays n'a encore jamais produit de rapport sur les statistiques de l'état civil fondé principalement sur les données de l'état civil, il pourrait être utile de considérer les raisons majeures suivantes de publier de tels rapports.

Les rapports sur les statistiques de l'état civil fournissent des mesures démographiques et épidémiologiques fondamentales qui sont nécessaires à la planification dans nombre de secteurs. Il s'agit notamment de l'éducation, du travail et de la santé. Les informations sur les naissances et les décès provenant de l'enregistrement des faits d'état civil sont essentielles pour un large éventail d'activités du gouvernement. Dans le secteur de la santé, les statistiques de l'état civil sont au centre du système d'information sanitaire d'un pays (OMS, 2010c). Les statistiques de l'état civil, y compris celles qui traitent des causes de décès, sont également essentielles pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) (voir ci-dessous).

Les statistiques de l'état civil ont d'autres domaines d'utilisation potentiels. Il s'agit notamment de la création de districts scolaires, de la planification de la capacité scolaire régionale et locale ainsi que de l'offre de services sociaux et de santé.

La raison la plus importante d'élaborer et de publier un rapport sur les statistiques de l'état civil est le besoin de transparence et de responsabilisation du public, du gouvernement et de la société civile. Ces informations sont importantes pour suivre les tendances des principaux indicateurs démographiques dans le pays et étudier les variations régionales. Existe-t-il, par exemple, des zones infranationales ou des groupes de population présentant des taux de mortalité particulièrement élevés ? Le taux de natalité est-il en train de changer et, si oui, pour quel groupe d'âge ?

La production et la disponibilité d'un rapport sur les statistiques de l'état civil constitue une étape clé pour stimuler et orienter les améliorations de l'enregistrement des faits d'état civil. La mise à disposition des statistiques de l'état civil dans le domaine public démontre la transparence et l'ouverture au contrôle. Si cette mesure permet d'exposer les faiblesses, les limites et les omissions de données disponibles, la publication des données, quelles qu'elles soient, pourrait contribuer à renforcer la confiance dans ces données à long terme. En identifiant les erreurs dans les données, les officiers d'état civil et les autres fonctionnaires engagés dans la collecte d'informations sur les faits d'état civil pourraient être encouragés à produire des données plus fiables et plus précises. Au niveau national, les statistiques de l'état civil qui reflètent l'état complet du système d'enregistrement des faits d'état civil pourraient inciter le gouvernement à augmenter les investissements en vue d'une amélioration du système. En général, un rapport constitue une bonne occasion de tirer des enseignements de l'expérience et pourrait contribuer aux efforts d'amélioration, notamment par le biais du mécanisme national de coordination des CRVS. À cet égard, il est recommandé que tous les pays produisent un rapport annuel sur les statistiques de l'état civil, même si un nombre relativement faible des faits d'état civil est enregistré. Au niveau international, la production d'un rapport pourrait également faciliter la communication des données aux systèmes internationaux de collecte de données, notamment le système d'Annuaire démographique de la Division des statistiques de l'ONU².

L'importance accordée à l'enregistrement des faits d'état civil par la communauté mondiale est perceptible dans les ODD. D'abord, l'amélioration des CRVS constitue une cible des ODD à part entière. La cible 16.9 appelle à garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances, d'ici à 2030 ; l'indicateur 17.19.2 comprend une disposition visant à atteindre un taux d'enregistrement des naissances de 100 % et un taux d'enregistrement des décès de 80 % d'ici à 2030, et la cible 17.18 appelle à un soutien accru aux pays en développement en vue de l'amélioration de la qualité, l'actualité, la fiabilité et la désagrégation de leurs données statistiques, dont les CRVS font partie intégrante.

Les données relatives à l'enregistrement des faits d'état civil et aux causes de décès sont indispensables au suivi des principaux indicateurs de résultats, tels que la mortalité maternelle et les décès liés aux maladies non transmissibles. Elles sont également essentielles pour une stratégie visant à faire progresser d'autres indicateurs, tels que l'inclusion sociale et l'accès à l'éducation.

Il est recommandé que tous les pays produisent un rapport annuel sur les statistiques de l'état civil, même si un nombre relativement faible des faits d'état civil est enregistré.

² Voir <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/products/dyb/>

Disponibilité des données et modification du modèle

La qualité, l'actualité et l'exhaustivité des données d'état civil varient selon les pays. Il est par conséquent difficile de créer un modèle qui convienne à tous les pays cherchant à produire des statistiques de l'état civil à partir de ces enregistrements. Les autorités responsables devraient examiner l'ensemble du modèle disponible sur [le site internet de ressources](#) avant d'essayer de le remplir. Les utilisateurs sont invités à modifier et / ou à supprimer des tableaux, des graphiques ou des figures en fonction des données disponibles ou non au niveau local et de ce qui relève ou non du champ du rapport. L'observation selon laquelle certains tableaux recommandés ne peuvent pas être élaborés pour le rapport devrait être notée et mentionnée pour des améliorations futures.

L'accent sur les naissances, les décès et les causes de décès

Le modèle actuel se concentre sur les naissances et les décès ainsi que sur les causes de décès (avec une section facultative sur les mariages et les divorces). Cette configuration est conforme aux *Principes et Recommandations*.

Dans certains pays à revenu faible ou moyen, les données sur les causes de décès n'ont jamais bénéficié d'une évaluation et d'efforts concertés pour les améliorer. Par conséquent, la quantité pourrait être faible et la qualité incertaine. Les données sur la mortalité et les causes de décès recueillies dans les établissements ne sont pas nécessairement représentatives de la population nationale. Néanmoins, les pays sont invités à commencer à inclure les statistiques sur les causes de décès dans les rapports sur les statistiques de l'état civil. Cette mesure permettra de mettre en lumière la nécessité d'améliorer les données provenant des établissements et des communautés.

Ressources supplémentaires

D'autres sources fournissant un soutien et des conseils supplémentaires pourraient également être consultées, notamment :

- *Principes et recommandations des Nations unies pour un système de statistiques de l'état civil : Révision 3 (2014)*³
- *Manuels, directives et manuels de formation des Nations unies sur les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil (2018)*⁴
- *La trousse de ressources de l'OMS sur le renforcement de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil relatifs aux naissances, aux décès et aux causes de mortalité (2012)*⁵
- *Améliorer la qualité et l'utilisation des données relatives aux naissances, aux décès et aux causes de mortalités : Recommandations pour un examen des pratiques nationales fondé sur des normes (2010b)*⁶
- *Modèle de rapport national CRVS sur les statistiques relatives aux naissances et aux décès*⁷
- *Cours de formation sur les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil des Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (2015)*⁸
- *Cours d'apprentissage en ligne sur les CRVS du Groupe de la Banque mondiale (2020)*⁹
- *Un vaste ensemble de ressources documentaires liées à l'enregistrement des faits d'état civil et aux statistiques de l'état civil.*¹⁰

Il existe 17 ODD, pour 169 cibles et plus de 230 indicateurs mondiaux, qui ont été approuvés par la Commission statistique en mars 2016. Parmi ces derniers, 67 indicateurs mondiaux couvrant 12 des 17 ODD pourraient être estimés totalement ou partiellement à l'aide de données tirées des systèmes CRVS qui fonctionnent bien (Mills et al., 2017).

3 Voir <https://unstats.un.org/unsd/demographic/standmeth/principles/M19Rev3en.pdf>

4 Voir <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/Standards-and-Methods/files/Handbooks/crvs/crvs-mgt-E.pdf>

5 Voir http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/78917/1/9789241504591_eng.pdf

6 Voir <https://apps.who.int/iris/handle/10665/44274>

7 Voir <https://crvsgateway.info/A-template-for-a-national-CRVS-birth-and-death-statistics-report~631>

8 Voir https://www.cdc.gov/nchs/isp/isp_fetp.htm

9 Voir <https://olc.worldbank.org/content/civil-registration-and-vital-statistics-systems-basic-level-self-paced-format>

10 Voir www.getinthepicture.org/resources

Directives pour remplir le modèle de rapport sur les statistiques de l'état civil

Introduction

La 2^e partie du présent document fournit des conseils, section par section, sur les méthodes de remplissage du modèle de rapport sur les statistiques de l'état civil, ainsi que des exemples et des explications supplémentaires dans les encadrés.

La version vierge et modifiable du modèle peut être téléchargée sur [le site internet de ressources](#). Un classeur Excel y afférent, contenant des graphiques pré-remplis pouvant être mis à jour et intégrés au modèle, est également disponible auprès de la même source. Le classeur contient des exemples d'ajustement et de répartition des données, une table de mortalité et une standardisation par âge. Les utilisateurs sont vivement encouragés à se référer aux instructions du présent document lorsqu'ils remplissent le modèle et utilisent le classeur.

Le Modèle comporte huit chapitres principaux (voir encadré 1), 59 tableaux et 20 figures suggérés. Les tableaux et figures suggérés sont conformes à ceux recommandés dans les *Principes et recommandations*. Ils couvrent les mises en tableau requises pour un rapport complet sur les statistiques de l'état civil comprenant des données relatives aux naissances, aux décès, aux causes de mortalité, aux mariages et aux divorces.

De nombreux tableaux et figures pourraient être présentés en séries chronologiques ou par division administrative principale (région, district, etc.). En outre, la désagrégation par sexe est recommandée selon la pertinence.

Encadré 1

Structure suggérée du rapport sur les statistiques de l'état civil

Résumé analytique

Première page (liste des tableaux et des figures ; préface ; remerciements ; sigles et acronymes ; définitions)

Chapitre 1. Introduction et Contexte

- Fournit des informations sur les objectifs du rapport sur les statistiques de l'état civil. Ce chapitre devrait répondre aux besoins du public, du gouvernement et des organisations internationales en matière de statistiques sur les naissances les décès et les causes de décès.

Chapitre 2. Système d'enregistrement des faits d'état civil du pays

- Décrit le système d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil. En particulier, dans le cas d'un premier rapport sur les statistiques de l'état civil, les thèmes abordés pourraient inclure : l'historique, le contexte juridique, la structure administrative, les systèmes locaux et régionaux, les flux de données, les relations entre les autorités et les institutions chargées de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil, les mesures incitatives et dissuasives en faveur de l'enregistrement des faits d'état civil, les liens avec le système national de gestion de l'identité (le cas échéant) et les plans d'amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil.

Chapitre 3. Qualité des données, rapidité de l'enregistrement et exhaustivité de l'enregistrement

- Présente la qualité et l'exhaustivité des données de l'état civil sous forme de tableaux et, de préférence, de graphiques et de cartes. Il convient de montrer à la fois le nombre absolu d'événements enregistrés et l'exhaustivité. En cas de disponibilité, les données relatives à l'exhaustivité sur plusieurs années sont utiles pour montrer les tendances temporelles aux niveaux national et infranational, afin de déterminer où les besoins d'amélioration sont les plus importants.

Chapitre 4. Naissances

- Comprend les principaux tableaux et une analyse des naissances vivantes enregistrées et des indicateurs de fécondité les plus essentiels. Des graphiques et des cartes peuvent également être présentés.

Chapitre 5. Décès

- Comprend les principaux tableaux et une analyse des naissances vivantes enregistrées et des indicateurs de mortalité les plus essentiels. Des graphiques et des cartes peuvent également être présentés.

Chapitre 6. Causes de décès

- Selon les *Principes et recommandations*, les causes de décès devraient être incluses dans les mises en tableau sur la mortalité. En cas de disponibilité des données sur les causes de décès, elles devraient être présentées dans le rapport sur les statistiques de l'état civil, même si elles sont incomplètes.

Chapitre 7. Mariages et divorces

- Un chapitre sur les mariages et les divorces devrait être inclus dans le rapport sur les statistiques de l'état civil si ces données sont enregistrées et disponibles.

Chapitre 8. Tableaux récapitulatifs

- Comprend des tableaux et graphiques récapitulatifs du système d'enregistrement des données des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil, basés sur les *Principes et recommandations*.

Un exemple de page du modèle est présenté à la figure 1. Une page typique comme celle-ci comprendra un tableau ou une figure vierge, qui pourra être édité en utilisant les données nationales, ainsi qu'un espace pour décrire toute tendance clé des données.

Figure 1
Exemple de page du modèle

3.3 Exhaustivité de l'enregistrement

Le calcul de l'exhaustivité de l'enregistrement peut être utilisé pour surveiller la performance du système CRVS dans la saisie de tous les événements démographiques et permet d'ajuster les données incomplètes. L'exhaustivité est définie comme le nombre d'événements vitaux enregistrés dans une population, divisé par le nombre estimé d'événements vitaux survenus au cours de la même année. La valeur est multipliée par 100 pour exprimer l'exhaustivité en pourcentage :

$$\text{Exhaustivité (\%)} = \frac{\text{Nombre d'événements démographiques enregistrés}}{\text{Estimation du nombre d'événements démographiques}} \times 100$$

3.3.1 Enregistrement des naissances

SAISISSEZ LE TEXTE ICI. Décrivez comment l'exhaustivité a été calculée (d'où provenait le « nombre estimé de naissances ») et si des ajustements ont été apportés par la suite aux calculs futurs. Indiquez si des changements ou des améliorations significatives ont été notées au fil du temps. Notez également toute différence majeure entre les hommes et les femmes (en cas de disponibilité desdites données). Si les données par sexe ne sont pas disponibles, il suffit de présenter les données pour les naissances « totales. »

Tableau 3.4: Exhaustivité de l'enregistrement des naissances par année de survenance et par sexe du nouveau-né

Année de survenance	Naissances vivantes enregistrées			Estimation du nombre total de naissances vivantes			Exhaustivité (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Année 1									
Année 2									
Année 3									
Année...									
La plus récente									
Total général									

Note : l'estimation du nombre total de naissances provient de : Cliquez ou tapez ici pour entrer du texte.

Le Modèle comporte huit sections facultatives, ainsi que plusieurs tableaux et figures facultatifs. Ceux-ci sont indiqués par du texte rouge en italique (voir Figure 2). Certes les utilisateurs sont invités à remplir le plus grand nombre possible de ces sections, tableaux et figures facultatifs, toutefois si les données requises ne sont pas disponibles, ils peuvent les omettre.

Figure 2
Exemple de tableau facultatif dans le modèle

LE TABLEAU 3.10 EST FACULTATIF. Les tranches d'âge fournies sont une suggestion ; les tranches d'âge réels utilisés dépendront des données nationales.
Ajustement des décès par tranche d'âge et par sexe du défunt, année

Âge au moment du décès (années)	Homme		Femme		Total	
	Décès enregistrés	Décès ajustés	Décès enregistrés	Décès ajustés	Décès enregistrés	Décès ajustés
0 à 4						
5 à 24						
25 à 74						
75 et plus						
Total général						

Plan de mise en tableau

L'une des premières étapes de la planification d'un rapport sur les statistiques de l'état civil consiste à établir un plan de mise en tableau afin d'identifier laquelle des mises en tableau suggérées pourrait et devrait être produite. Pour s'assurer que le plan est réaliste, il est nécessaire de commencer la planification par une vérification de la disponibilité des variables les plus importantes pour la création de tableaux. Les *Principes et recommandations* comprennent une liste exhaustive de sujets et de thèmes clés qui pourraient être étudiés pour produire des statistiques de l'état civil. Voir l'annexe I pour obtenir la liste de ces sujets et thèmes. Il pourrait également s'avérer nécessaire de noter les années pour lesquelles les variables sont disponibles, comme indiqué à l'annexe I. Les utilisateurs sont invités à remplir les quatre listes pour la mise en tableau incluses dans le classeur Excel connexe.

Ensuite, l'utilisateur devrait passer en revue les tableaux suggérés dans les *Principes et recommandations* ainsi que les autres tableaux proposés dans le présent guide (voir annexe II). Vérifiez et indiquez la disponibilité des données exigés dans chaque tableau.

Des séries temporelles devraient être incluses si possible en cas de pertinence, par exemple pour le nombre de naissances par sexe, de préférence pour le plus grand nombre d'années possible. En outre, des tableaux plus détaillés pourraient être générés, tels que le nombre de naissances au niveau régional au cours de l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles. Des exemples de graphiques sont inclus dans le classeur Excel. L'encadré 2 fournit une liste des options logicielles pouvant être utilisées pour la production des tableaux et graphiques recommandés.

Encadré 2 Options logicielles pour produire des tableaux et des graphiques

Il existe de nombreux programmes différents qui pourraient être utiles pour la production des tableaux et des graphiques, en fonction du format des données et de l'expérience des utilisateurs. Pour nombre de ces programmes, il existe de bonnes solutions de formation en ligne. Les programmes sont d'une complexité et d'un coût variables. En voici quelques exemples :

- Microsoft Excel: Ce programme est suffisant à plusieurs fins. Son avantage est que la plupart des institutions le possèdent déjà et ont l'expérience de son utilisation. Dans le cadre du présent guide, un classeur Excel permettant de produire les tableaux et graphiques recommandés a été produit.
- CPro (Census and Survey Processing System) : Un programme gratuit fourni par le Bureau du recensement des États-Unis qui, entre autres, pourrait être utilisé pour la saisie des données et les mises en tableau
- R : un autre logiciel gratuit, utilisé principalement pour l'analyse approfondie des données, mais qui pourrait également être utilisé pour les mises en tableau et pour produire des graphiques
- Il existe également d'autres logiciels statistiques pouvant être très utiles mais qui nécessitent l'achat de licences. SPSS, SAS et Stata font partie des programmes les plus courants.

Cette trousse de ressources s'articule autour de tableaux simples et de représentations visuelles des données. Pour les personnes en quête de conseils supplémentaires sur la présentation de données quantitatives sur la santé publique et démographiques, les ressources suivantes pourraient s'avérer utiles :

- Présentation conviviale des statistiques : guide pour la création d'une stratégie de diffusion et de directives de diffusion pour les pays à revenu faible et moyen¹¹
- Communiquer au moyen de données : un guide de rédaction de rapports de données sur la santé publique¹²

11 Voir <https://www.ssb.no/en/omssb/samarbeid/internasjonalt-utviklingssamarbeid/a-handbook-on-dissemination-of-statistics>

12 Voir <https://www.vitalstrategies.org/resources/communicating-data-guide-writing-public-health-data-reports/>

Définitions et spécifications

Le Modèle est basé sur les *Principes et recommandations* et utilise les mêmes définitions pour les variables clés (voir l'annexe I ; celles-ci sont également fournies au début du Modèle de référence). Une liste de définitions est également fournie dans le Modèle. Les utilisateurs sont invités à les mettre à jour, en particulier pour les variables qui n'ont pas de définitions standard, ou celles qui sont spécifiques à un pays. Pour référence, l'encadré 3 donne un bref aperçu de la définition des statistiques de l'état civil et des faits d'état civil.

Il est important que les utilisateurs connaissent la définition juridique des faits d'état civil et les variables contextuelles connexes de toutes les personnes impliquées dans l'enregistrement et le traitement des données relatives aux faits d'état civil dans leur pays. Les définitions et spécifications sont également utiles pour les parties prenantes internationales, car elles permettront de déterminer si les données sont comparables à celles d'autres pays ; et pour les parties prenantes nationales, s'il existe des approches différentes au niveau national. Voici deux exemples :

- Naissances: Quelles naissances sont incluses dans la loi sur l'enregistrement des faits d'état civil : toutes les naissances ou seulement les naissances vivantes ? S'il s'agit uniquement de naissances vivantes, la définition internationale d'une naissance vivante est-elle utilisée, ou existe-t-il des amendements nationaux ? Les morts fœtales sont-elles enregistrées quelque part ?
- Niveau infranational : Les mêmes définitions sont-elles utilisées pour les unités régionales et locales par tous les organismes gouvernementaux ? Existe-t-il un accord officiel sur les frontières de toutes les régions du pays ?

Ces questions pourraient être particulièrement pertinentes pour les petites unités. En outre, les zones urbaines et rurales pourraient être définies différemment. Si tel est le cas, décrivez la manière dont elles sont définies dans le rapport, si elle y sont utilisées.

Présentation des données par lieu de survenance ou lieu de résidence habituelle

Le choix des niveaux administratifs auxquels présenter les données sur les fait d'état civil dépendra de :

- La structure administrative
- Le nombre et la taille des unités administratives de niveaux inférieurs
- La disponibilité des données et de l'utilité des données sur les faits d'état civil des petites régions. S'il s'avère nécessaire de publier des faits pour un grand nombre d'unités régionales, le tableau correspondant pourrait être joint annexe.

Il est important d'être précis sur ce que les tableaux présentent. La « région » pourrait se fonder sur l'une des trois variables généralement recueillies :¹³

- Lieu de survenance de la naissance ou du décès
- Lieu de résidence habituelle de la mère du défunt/de la défunte
- Lieu d'enregistrement de la naissance ou du décès
- Lieu de résidence habituelle de la mère du défunt (s'il s'agit d'un enfant), ou du parent le plus proche (s'il s'agit d'un adulte)

13 Les définitions de ces variables se trouvent dans les Principes et recommandations.

Encadré 3

Définition des statistiques de l'état civil et des faits d'état civil à des fins statistiques

Les statistiques de l'état civil constituent la collecte de statistiques sur les faits d'état civil survenus au cours de la vie d'une personne et les caractéristiques pertinentes des faits eux-mêmes et des personnes concernées. Les statistiques de l'état civil fournissent des informations cruciales et essentielles sur la population d'un pays.

À des fins statistiques, les faits d'état civil concernent la vie et la mort des individus et des membres de leur famille. *Les faits d'état civil proprement dits* concernent la vie et la mort, et comprennent les naissances vivantes, les décès et les morts fœtales. Les *événements doubles* sont ceux qui se produisent simultanément dans la vie de deux individus et qui ne peuvent se reproduire dans la vie de l'un ou de l'autre sans un changement préalable de son statut. Ces événements comprennent le mariage, le partenariat enregistré, la séparation, le divorce, la dissolution légale du partenariat enregistré et l'annulation du mariage. Enfin, les *événements familiaux verticaux* sont ceux qui concernent un descendant ; ils comprennent l'adoption, la légitimation et la reconnaissance. Le présent document porte sur les naissances et les décès. La définition recommandée de l'événement pour lequel des données sont collectées à des fins de statistiques de l'état civil figure dans la première partie des *Principes et recommandations*.

Les sections suivantes passent en revue chacun des principaux chapitres inclus dans le Modèle et donnent un bref aperçu de ce qui devrait être couvert, ainsi que des exemples nationaux (le cas échéant) et des instructions supplémentaires sur les sujets, tableaux et figures plus complexes.

Chapitre 1. Introduction et méthodologie

1.1 Introduction

Le chapitre 1 doit fournir des informations sur les objectifs du rapport sur les statistiques de l'état civil. Il doit répondre aux besoins du public, du gouvernement et des organisations internationales en matière de statistiques sur les naissances, les décès et les causes de décès. Une description du contexte et de la raison d'être du rapport devraient également être incluses.

Il convient d'expliquer la portée du rapport, notamment les faits d'état civil couverts et l'année ou les années pour lesquelles les statistiques sont publiées. Il serait également utile d'inclure un bref aperçu du niveau actuel de couverture et d'exhaustivité des enregistrements, des améliorations (ou détériorations) récentes, et des plans pour les travaux futurs.

1.2 Sources de données et la méthodologie

Ce chapitre devrait également inclure un bref aperçu des sources de données utilisées pour dresser le rapport sur les statistiques de l'état civil. Les données proviennent-elles uniquement des registres d'état civil ? Existe-t-il différents systèmes d'information sur la mortalité, ou les faits d'état civil survenant dans différentes régions du pays ? Indiquez également si des données provenant d'autres sources ont été ou seront utilisées (telles que des recensements et des enquêtes auprès des ménages), soit à des fins de comparaison, soit pour remplacer des indicateurs manquants. Par exemple, dans le rapport 2017 sur les statistiques de l'état civil du Botswana, le chapitre 1 comprend une section sur la source des données administratives sur les naissances, les décès et les mariages (Département de l'état civil et du fichier national) et l'institution qui traite les données pour produire le rapport (Statistics Botswana).¹⁴

La méthodologie devrait décrire brièvement comment l'analyse a été menée, en mentionnant le logiciel utilisé ou les méthodes pertinentes appliquées. Elle devrait également aborder les principales limites des données, y compris les points connus de « perte de données » du système. Si des données sont disponibles sur le nombre de naissances et de décès notifiés, mais non enregistrés, elles pourront être abordées ici comme un indicateur important de l'exhaustivité des données et de la fonctionnalité du système. Par exemple, les auteurs du rapport sur les statistiques de l'état civil des Fidji ont utilisé Microsoft Excel pour analyser les données et décrire comment les données sur les naissances et les décès ont été mises en tableau. Leur rapport aborde également les limites des données et les méthodes de traitement de ces données.¹⁵

¹⁴ Voir <http://www.statsbots.org/bw/vital-statistics-report-2017>

¹⁵ Voir <https://sdd.spc.int/news/2019/04/17/republic-fiji-vital-statistics-report-2012-2017>

2

Chapitre 2

Le système d'enregistrement des faits d'état civil

Chapitre 2. Le système d'enregistrement des faits d'état civil

Avant de présenter les données, une description du système CRVS devrait être faite au lecteur à titre de renseignements généraux. Cette description devrait mettre en évidence les questions historiques, juridiques, organisationnelles, administratives et pratiques les plus importantes. Pour faciliter cette description, nous avons formulé un certain nombre de questions auxquelles il serait utile de répondre ou de traiter. Ce serait également le lieu de résumer les systèmes, rapports, examens et évaluations CRVS qui ont été entrepris dans le pays.

Les suggestions de ce chapitre se fondent sur les *Principes et Recommandations*, les manuels, directives et manuels de formation des Nations Unies sur les systèmes CRVS (voir Références), les directives de la CESAP pour la définition et le suivi des objectifs et les cibles du Cadre d'action régional sur les CRVS en Asie et dans le Pacifique,¹⁶ et enfin les rapports sur les statistiques de l'état civil de plusieurs pays.

Une liste de documents de référence est également fournie à la fin de ce document. Les pays pourraient trouver utile de consulter ces publications pour les aider à rédiger le rapport. Il peut également s'avérer utile de se référer aux outils et aux directives élaborés par la CEA,¹⁷ la CESAP (2015),¹⁸ l'OMS (2010b),¹⁹ les CDC (2015),²⁰ l'initiative « Données pour la santé » de Bloomberg Philanthropies,²¹ et d'autres.

Les publications de la CESAP et de l'OMS comprennent un certain nombre de questions et de problèmes pertinents qui guideraient l'élaboration d'un système CRVS efficace.

2.1 Historique

Il est utile pour les lecteurs du rapport sur les statistiques de l'état civil de connaître l'histoire de l'enregistrement des faits d'état civil et de la production des statistiques de l'état civil dans le pays. Les questions qui pourraient être abordées dans ce bref historique sont les suivantes :

- Quand l'enregistrement des faits d'état civil a-t-il été introduit ?
- Quelles étaient les raisons de l'introduction de l'enregistrement des faits d'état civil ?
- Au départ, l'enregistrement des faits d'état civil concernait-il tout le monde, ou seulement certaines régions ou certains groupes de population ?
- Y a-t-il eu des changements importants dans l'enregistrement des faits d'état civil au fil du temps sur des questions telles que la législation, l'organisation, la couverture et l'exhaustivité ?
- Le pays produit-il régulièrement des rapports sur les statistiques de l'état civil ? A quelle fréquence sont-ils publiés et quelle est la période de référence couverte par chaque rapport ?
- Existe-t-il des initiatives importantes ou des partenariats externes en matière d'amélioration du CRVS qu'il convient de mentionner ?

2.2 Questions juridiques et administratives

Les pays disposent de différents cadres juridiques et réglementaires (notamment des lois, des règlements et des directives) qui régissent le système CRVS. Dans cette section, il serait souhaitable de faire référence aux actes, lois, règlements et directives relatifs au CRVS, en particulier si le système CRVS ou l'une de ses sous-composantes a fait l'objet d'un examen juridique et réglementaire récent.

Nombre de questions sur les aspects juridiques et administratifs du système CRVS pourraient être abordées dans ce chapitre.²² D'un point de vue statistique, les questions clés à couvrir sont : les délais d'enregistrement de chaque fait d'état civil, les pénalités et les groupes exclus (par exemple, les réfugiés, les déplacés internes, les apatrides, etc.) Si un examen juridique a été effectué, certaines des questions susceptibles d'être abordées dans ce chapitre sont les suivantes :

- 16 Voir <https://www.unescap.org/resources/regional-action-framework-civil-registration-and-vital-statistics-asia-and-pacific>
- 17 Voir www.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/Statistics/CRVS/assessment_tool_en.pdf
- 18 Voir www.unescap.org/resources/guidelines-setting-and-monitoring-goals-and-targets-regional-action-framework-civil-0, and <http://www.unescap.org/our-work/statistics/civil-registration-and-vital-statistics/about-or-getinthepicture.org>
- 19 Voir également www.emro.who.int/civil-registration-statistics/assessment/crvs-rapid-assessments.html
- 20 Voir https://www.cdc.gov/nchs/isp/isp_fetp.htm
- 21 Voir <https://crvsgateway.info/A-template-for-a-national-CRVS-birth-and-death-statistics-report-631>
- 22 Ces directives et le rapport sur les statistiques de l'état civil ne peuvent pas avoir pour objectif de fournir des conseils ou d'inclure un examen complet du cadre juridique et réglementaire CRVS. D'autres outils et ressources sont disponibles pour réaliser une telle évaluation. Voir www.vitalstrategies.org/resources/crvs-legal-regulatory-review/ and https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/Standards-and-Methods/files/Handbooks/crvs/CRVS_GOLF_Final_Draft-E.pdf

- Existe-t-il des lois ou des actes spéciaux pour l'enregistrement des faits d'état civil ? (Il serait utile d'identifier les lois et la date à laquelle elles ont été prises, y compris les articles les plus importants).
 - La législation précise-t-elle quels faits d'état civil devraient être enregistrés ? (La législation pourrait également indiquer si l'enregistrement des faits d'état civil tels que les naissances et les décès est obligatoire).
- Quels sont les délais d'enregistrement des faits d'état civil ?
 - Conformément au cadre juridique du pays, quand les faits d'état civil doivent-ils être enregistrés (précisez pour chaque fait d'état civil, le cas échéant) ?
 - Existe-t-il une date limite pour l'enregistrement d'un fait d'état civil (précisez pour chaque fait d'état civil, selon le cas) ?
 - Existe-t-il une différence dans le délai d'enregistrement d'un événement, selon le lieu de survenance du fait d'état civil et le type ?
 - Existe-t-il une différence entre l'enregistrement des naissances et des décès ?
 - Si oui, alors les deux doivent être spécifiés.
 - Dans la pratique, les faits d'état civil sont-ils généralement enregistrés immédiatement ou seulement quelques jours, semaines ou mois après ?
 - Le délai d'enregistrement tardif est-il aligné sur les recommandations internationales qui prévoient jusqu'à un an ²³ ?
 - Une sanction est-elle prévue en cas d'enregistrement tardif ou différé ?
 - Qu'est-ce qui est considéré comme « tardif » selon la loi ? (Certains pays ont un délai de six mois pour l'enregistrement précoce, alors que d'autres pays n'ont pas de délai du tout).
- La législation précise-t-elle comment l'enregistrement devrait être effectué ?
 - Précise-t-elle qui pourrait procéder à l'enregistrement - par exemple, uniquement le bureau d'état civil ou également le personnel de santé et / ou d'autres acteurs clés ?
 - Comment les naissances et les décès au sein d'une institution sont-ils enregistrés par rapport aux naissances et aux décès hors institution ?
 - Précise-t-elle les documents ou les formulaires requis pour procéder à l'enregistrement ?
- La législation précise-t-elle les individus à enregistrer ?
 - Les faits d'état civil de tous les résidents (y compris les réfugiés, les demandeurs d'asile et les apatrides) pourraient-ils être enregistrés, ou seulement ceux des citoyens ?
 - Est-il possible, par exemple, d'enregistrer les faits d'état civil des citoyens d'autres pays, y compris les réfugiés, les demandeurs d'asile et les apatrides ? (Dans certains pays, la loi précise que toute naissance devrait être enregistrée, mais dans la pratique, les personnes ayant une nationalité étrangère ou indéterminée se voient souvent refuser l'enregistrement de leur naissance).
 - Si oui, dans quelles conditions ?
 - Les faits d'état civil des non-citoyens sont-ils enregistrés ? Si oui, sont-ils enregistrés par la même institution que celle des citoyens, ou par une autre institution ?
- La législation précise-t-elle quelles personnes pourraient agir en tant qu'informateurs pour l'enregistrement et qui est désigné comme officier d'état civil ?
 - Par exemple, est-il précisé que l'enregistrement devrait être effectué par les établissements de santé locaux ou par les bureaux d'état civil ?
 - Les faits d'état civil pourraient-ils être enregistrés en dehors du pays ? Où ?
- Existe-t-il des frais liés à l'enregistrement ou à la délivrance de documents ? Le cas échéant, indiquez la référence dans la loi et comment cette procédure est réglementée.
- Que prévoient les lois pertinentes en matière de partage et de confidentialité des données ?
- La loi précise-t-elle quelles données sur les événements individuels pourraient être partagées avec d'autres institutions et lesquelles ne pourraient pas ? Existe-t-il des exceptions pour la production de statistiques ou d'autres fins ? (voir l'encadré 4)
- Dans quelle mesure les intentions de la loi sur l'enregistrement sont-elles suivies dans différentes régions du pays et pour différents groupes de population ?

23 Voir les *Principes et recommandations*, p. 81.

- Existe-t-il une loi exigeant un Certificat médical de la cause du décès (CMCD) ?
 - Si oui, ce document est-il requis pour l'enregistrement ?
- Existe-t-il une loi concernant le système d'enquête médico-légale sur les décès et les décès qui doivent être soumis à ce système ?
- Existe-t-il un système de délivrance et d'administration de numéros d'identification uniques intégré au système d'enregistrement des faits d'état civil, ou existe-t-il un système distinct non lié pour la gestion de l'identification ?
 - Les numéros d'identification personnelle ou d'identité nationale sont-ils utilisés pour identifier les individus dans le système d'enregistrement des faits d'état civil et dans d'autres systèmes ?
- La législation attribue-t-elle la responsabilité globale des statistiques officielles de l'état civil à une organisation ? À quelle(s) organisation(s) cette responsabilité est-elle attribuée ? La loi précise-t-elle la fréquence à laquelle les statistiques de l'état civil doivent être produites ?

Encadré 4

La confidentialité des données

Dans certains pays, les données relatives aux faits d'état civil ne sont pas transférées d'une institution gouvernementale à une autre. En général, les données personnelles ne doivent pas être partagées avec d'autres, mais des exceptions devraient être faites pour les institutions produisant des statistiques officielles. Cette configuration est aussi conforme aux *Principes et Recommandations* (p.12, par. 36-37), dans lesquels est soulignée l'importance de sauvegarder les microdonnées de l'état civil et d'utiliser les données strictement à des fins statistiques ou administratives autorisées.

Il est très important que le service chargé de la compilation des statistiques de l'état civil²⁴ dispose de microdonnées sur tous les faits d'état civil. Les microdonnées sont particulièrement nécessaires pour détecter les erreurs, permettant ainsi de réinjecter les données corrigées dans le système d'enregistrement des faits d'état civil. Les microdonnées complètes contiennent généralement des informations d'identification personnelle. C'est la raison pour laquelle ces données sont si sensibles.

La Norvège, par exemple, dispose d'une loi très stricte sur les données personnelles et d'une autorité forte en matière de protection des données. Néanmoins, le transfert de microdonnées du registre national de la population et d'autres registres publics à Statistics Norway est autorisé par la loi sur les statistiques, même avec l'inclusion du nom et du numéro d'identification personnel. Statistics Norway n'est toutefois pas autorisé à publier des informations sur les individus ou des informations anonymes pouvant être liées à des individus spécifiques, et toutes les données doivent être publiées sous une forme agrégée, par exemple dans des tableaux, des analyses et des rapports de recherche.

En avril 2015, l'Union européenne a adopté un règlement spécifique sur ce sujet, dans lequel il est clairement indiqué que les offices nationaux des statistiques devraient avoir un libre accès aux registres administratifs et la possibilité d'utiliser les dossiers administratifs pour les statistiques. Dans le règlement, il était également indiqué que, lorsqu'un nouveau registre administratif est créé, l'office national des statistiques doit être consulté afin de voir comment utiliser au mieux les informations du registre pour produire des statistiques.²⁵ Au Botswana, les informations relatives aux statistiques de l'état civil sont saisies par trois organisations, à savoir le ministère de la Nationalité, de l'Immigration et de la Condition des Femmes, le ministère de la Santé et du Bien-être, et l'Administration de la justice. Les données sont transférées à Statistics Botswana en vue d'une analyse et de la préparation de rapports (Statistics Botswana, 2019). Au Kenya, le rapport annuel sur les statistiques de l'état civil est produit par le département de l'état civil, en collaboration avec le Bureau national des statistiques du Kenya (Civil Registration Department, 2014).

De manière générale, il convient de noter que l'autorité en charge de l'enregistrement des faits d'état civil et le bureau national des statistiques devraient avoir mis en place de bonnes routines pour protéger les données d'une mauvaise utilisation et de l'utilisation par des personnes non autorisées. Il s'agit notamment de limiter ou de contrôler l'accès aux bâtiments ainsi qu'aux serveurs et aux ordinateurs qui contiennent les microdonnées, et de suivre toute utilisation des données par date, heure et personne.

24 Dans la plupart des pays, l'office national des statistiques produit les statistiques de l'état civil, mais pas partout.

25 Voir <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32015R0759&from=EN>

2.3 Structure organisationnelle, processus d'enregistrement et flux d'informations

Dans cette section, après la présentation générale de l'organisation du système CRVS dans le chapitre précédent, il convient de présenter de manière plus détaillée les processus d'enregistrement et les flux d'informations.

Le rapport sur les statistiques de l'état civil, surtout s'il est publié pour la première fois, doit inclure une description de la manière dont chaque type de fait d'état civil est enregistré dans le pays. Un diagramme pourrait être inclus à ce niveau ou dans le chapitre afférent aux faits d'état civil concernant les flux de données pour chaque type d'événement (naissance dans un établissement, naissance dans la communauté, décès dans un établissement, décès dans la communauté, mariage et divorce). Ce diagramme pourrait présenter une simple description du flux du processus ou une description complète des processus opérationnels pour l'enregistrement des faits d'état civil.²⁶ Les diagrammes devraient être présentés séparément pour chaque type d'événement, comme le montrent les figures B5.2 et B5.3 pour le Kenya (voir encadré 5).

La description du processus d'enregistrement devrait inclure les points clés suivants :

- Où se déroulent habituellement les faits d'état civil ? A la maison, dans un établissement de santé ou ailleurs ?

Si l'information est disponible, il est utile de connaître la proportion des naissances et des décès qui ont lieu dans les différents lieux.

- Où enregistre-t-on habituellement les faits d'état civil ?
- Les naissances et les décès sont-ils enregistrés dans les établissements de soins ou seulement dans les bureaux d'état civil locaux, ou les deux ? Existe-t-il des différences entre l'enregistrement des naissances et des décès ?

La répartition des tâches entre les différentes institutions devrait également être clairement expliquée, en décrivant le rôle de l'établissement de santé et celui du bureau local d'enregistrement des faits d'état civil ou de l'office national des statistiques.

Pour que le lecteur ait un aperçu rapide, il pourrait être utile de présenter un diagramme des liens et des flux de données entre les institutions. L'encadré 5 présente quelques exemples de présentation (un général, B5.1, et deux spécifiques pour le Kenya, B5.2 et B5.3). La figure B5.1 illustre une possibilité de présentation de la structure générale et des flux de données au sein des institutions et entre elles. Une telle structure comprend :

- **Les niveaux d'administration infranationaux.** Dans certains pays, il n'existe qu'un ou deux niveaux, alors que dans d'autres, il peut y en avoir trois ou plus. Il est important de mentionner le nombre de bureaux d'enregistrement à chaque niveau.
- **Flux d'informations d'une unité à l'autre.** Dans la figure B5.1, il est supposé que l'établissement de santé local est le premier point d'enregistrement. Les flèches montrent comment les informations circulent à partir de là. On suppose que l'information est partagée avec le bureau d'état civil local, mais dans certains pays, il n'existe pas de bureau d'état civil au niveau local. Dans certains pays, les informations pourraient également être envoyées directement du ministère de la santé au bureau d'état civil local.
- **Flux de données au niveau central.** Il est courant que les données circulent du registre d'état civil vers l'office national des statistiques ou tout autre institution chargée de compiler les statistiques de l'état civil. Dans certains pays, l'autorité en charge de l'enregistrement des faits d'état civil effectue elle-même la compilation et le travail statistique.

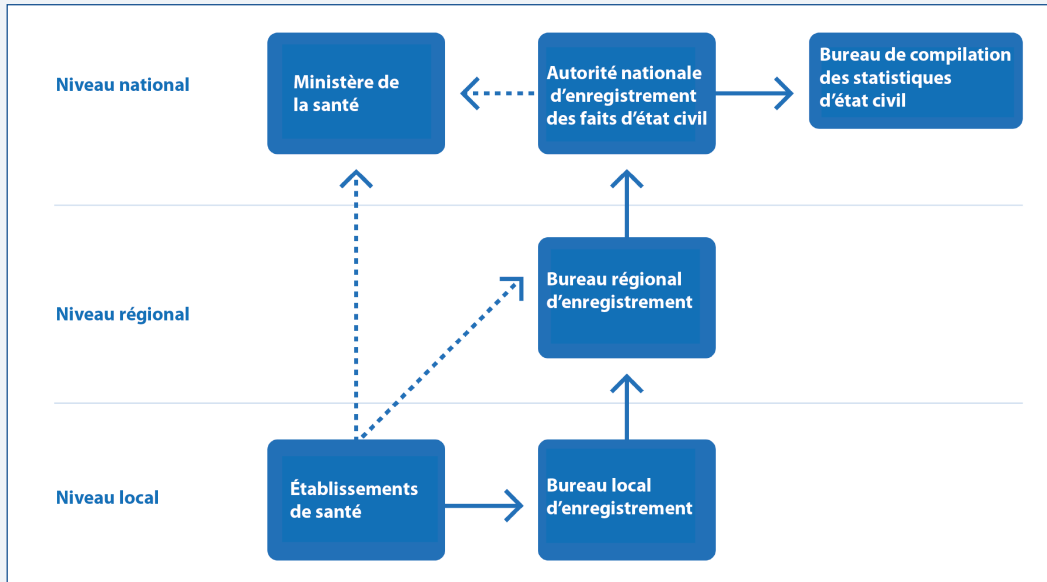
26 Voir l'exemple de la cartographie des processus opérationnels du Ghana en matière d'enregistrement des naissances : <http://www.crvs-dgb.org/en/toolbox/ghana-as-is-birth-reg-process/>.

Encadré 5

Organisation de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil

Figure B5.1

Exemple d'organigramme présentant les engagements multisectoriels des établissements de santé à différents niveaux

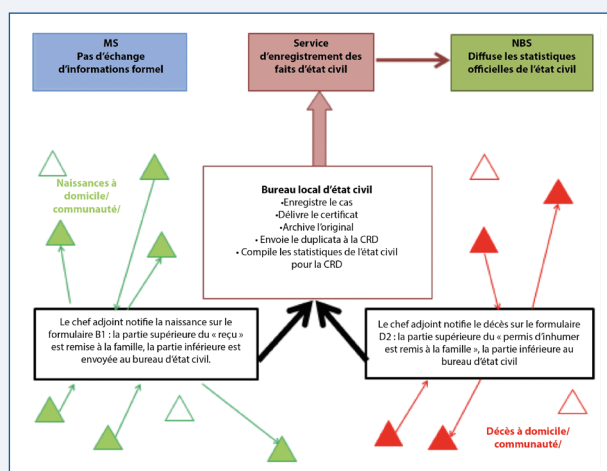


Il est possible de diviser les informations de la figure B5.1 en deux ou plusieurs figures, présentant différents niveaux ou rapports hiérarchiques. La figure B5.1 ne fournit pas d'informations sur les responsabilités des différents acteurs impliqués.

Les figures B5.2 et B5.3 présentent deux graphiques issus d'une évaluation CRVS du Kenya. Elles montrent le flux d'informations sur les faits d'état civil qui se produisent à domicile, dans la communauté ou dans un établissement de santé. Le rapport 2013 sur les statistiques de l'état civil au Kenya (Civil Registration Department, 2014) donne une explication plus détaillée, citée ci-dessous comme exemple de description d'un système d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil au niveau local.

Figure B5.2

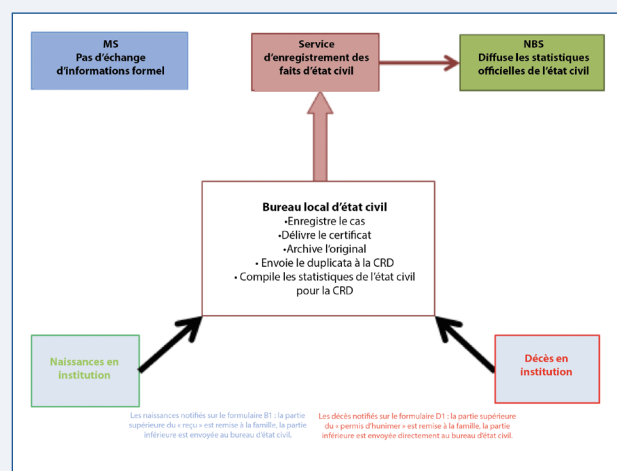
Flux d'informations sur les faits d'état civil survenant à domicile ou dans la communauté au Kenya, 2013



Source : MEASURE Evaluation Kenya Associate Award (2013)

Figure B5.3

Flux d'informations sur les faits d'état civil survenant dans des établissements de soins au Kenya, 2013

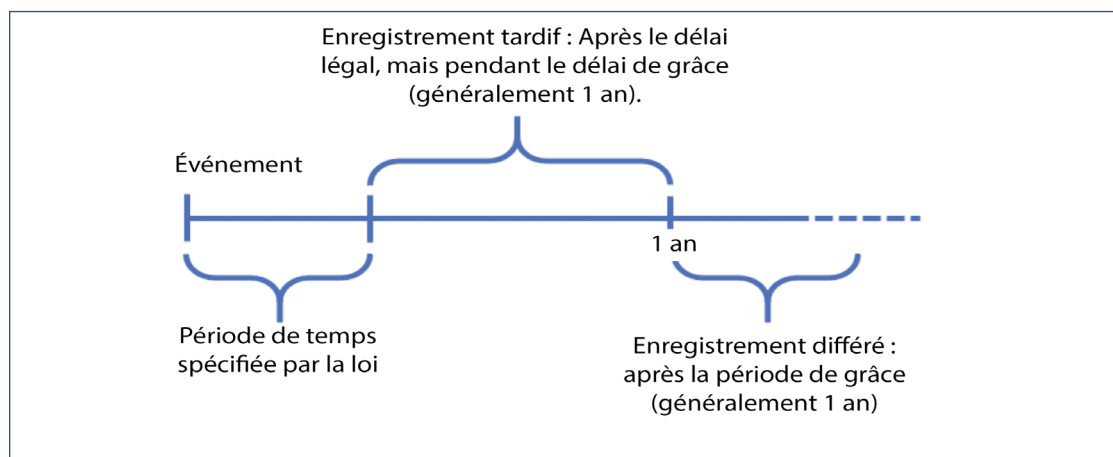


Source : MEASURE Evaluation Kenya Associate Award (2013)

Enregistrement tardif ou différé

Les *Principes et Recommandations* font la distinction entre un enregistrement « tardif » et un enregistrement « différé ». Un enregistrement tardif est un enregistrement qui a lieu en dehors du délai légal stipulé, mais pendant la période de grâce accordée par la loi ou le règlement (généralement un an). Un enregistrement différé intervient après l'expiration du délai de grâce. Certains pays, mais pas tous, ont introduit une taxe spéciale pour les enregistrements tardifs. Ces frais pourraient inciter les individus à se faire enregistrer plus tôt, mais ils pourraient aussi avoir pour effet de décourager certaines personnes d'enregistrer leurs faits d'état civil (voir figure 2.1). Pour pouvoir faire une distinction sur la base de la promptitude de l'enregistrement, il est essentiel que la date d'enregistrement et la date de l'événement soient collectées pour chaque événement.

Figure 2.1.
Diagramme présentant la différence entre un enregistrement tardif et un enregistrement différé



Source: Questionnaire à mi-parcours de la CESAP²⁷

Cette situation soulève la question des enregistrements qui arrivent trop tard pour être inclus dans les statistiques annuelles (ou mensuelles ou trimestrielles). Il n'existe pas de recommandation internationale sur la manière de signaler ce type de situation. Les pays scandinaves, par exemple, ont une date limite fixée au 1^{er} février de l'année civile qui suit l'année x considérée. Les enregistrements de faits d'état civil qui arrivent après le 1^{er} février sont inclus dans les statistiques de l'état civil de l'année civile en cours ($x+1$). Ceci est plus ou moins compensé par les événements qui arrivent trop tard pour l'année en cours et qui sont inclus dans l'année suivante ($x+2$). Pour la plupart des pays, la date butoir du 1^{er} février est peut-être trop proche. Le Botswana, par exemple, a fixé un seuil après lequel les événements survenus au cours d'une année donnée et enregistrés l'année suivante dans un délai de grâce particulier (30 jours pour les décès, 60 jours pour les naissances) seront toujours inclus dans la mise en tableau (Statistics Botswana, 2019).²⁸

Délivrance des documents

Inclure une description des méthodes de délivrance des documents :

- L'institution où le fait d'état civil s'est produit délivre-t-elle un document de notification de la naissance ou du décès aux proches ?
- Le bureau d'état civil local délivre-t-il les actes de naissance et de décès, ou ceux-ci sont-ils délivrés par un autre service ? Si oui, quelle est la procédure ? L'officier d'état civil local transmet-il les informations enregistrées au bureau chargé de délivrer les certificats ? Comment cela se fait-il, sur papier ou par voie électronique ?

27 Voir <https://www.getinthepicture.org/resource/crvs-decade-2015-2024-midterm-questionnaire>

28 Voir <http://www.statsbots.org/bw/vital-statistics-report-2017>

Transfert des registres

Après avoir décrit le processus d'enregistrement proprement dit, il convient d'expliquer comment les dossiers sont transférés du bureau d'état civil local (ou de l'établissement de soins) à un niveau administratif supérieur, régional et / ou national. Voici quelques questions clés à prendre en compte :

- De quel bureau ou de quelle institution et vers quel bureau ou quelle institution sont transférés les registres d'état civil ? Toutes les informations des registres d'état civil sont-elles transférées, ou seulement une partie d'entre elles ?

Par exemple, si le secteur de la santé est responsable de la notification ou même de l'enregistrement, les données des registres d'état civil sont-elles d'abord transférées au bureau d'état civil au niveau local, ou sont-elles transférées directement à un bureau régional de la santé ou de l'état civil ? Les transferts se font-ils par voie électronique ou sur papier ?

Si l'enregistrement n'a pas été effectué à l'aide d'un système en ligne, existe-t-il différents systèmes d'enregistrement des informations à différents niveaux organisationnels - autrement dit, sur papier au niveau local, ou au niveau régional et par voie électronique au centre ? Tous les bureaux locaux rapportent-ils les faits d'état civil sur papier, ou certains le font-ils par voie électronique ? Le système est-il électronique du niveau administratif le plus bas auquel l'enregistrement a lieu jusqu'au niveau national ? Les enregistrements électroniques sont-ils recommandés si les ressources sont disponibles ?

Il est important de préciser que le transfert de données de ces informations sensibles est autorisé par une loi, un règlement ou un protocole d'accord interministériel pertinent. Quelques questions susceptibles d'être abordées dans cette partie du rapport :

- Si les données sont transférées par voie électronique, comment cela se fait-il ?
- Quelle est l'approche principale de transfert des données : en ligne, par téléphone mobile ou tablette, ou hors ligne en utilisant des clés USB ou autres outil similaire ?
- À quelle fréquence les données sont-elles transférées : quotidiennement, mensuellement, annuellement ou de manière irrégulière ?
- Existe-t-il des différences dans la fréquence de transfert des données selon le niveau d'établissement des rapports, et à qui les données sont-elles transférées ? Existe-t-il des différences régionales en matière d'efficacité et de livraison dans les délais convenus ?
- Les données sont-elles transférées à un niveau individuel ou agrégé ? Comment la confidentialité est-elle protégée et maintenue ?

Il est très important de décrire les moyens de sécurisation des données et de protection de la confidentialité. Il est essentiel de savoir si les organisations qui compilent les statistiques de l'état civil ont accès aux données ou non et, si oui, à quelles données elles ont accès. En effet, les microdonnées permettent de vérifier plus facilement les erreurs et de préparer les tableaux correspondants. Avec les données agrégées, les possibilités de vérifier la qualité des données reçues sont très limitées, et il n'est généralement pas possible de concevoir des tableaux qui s'écartent considérablement de ceux reçus.

2.4 Organisation de la production et de la diffusion des statistiques de l'état civil

Précisez quelles organisations au niveau national traitent et diffusent les statistiques de l'état civil. Il pourrait s'agir de l'autorité en charge de l'enregistrement des faits d'état civil, de l'office national des statistiques et, dans certains pays, du ministère de la Santé.

- Une fois les données collectées, qui est responsable de leur traitement et de leur publication ?

2.5 Mesures incitatives et dissuasives pour l'enregistrement

Il serait également utile d'inclure quelques paragraphes sur les facteurs ayant influencé positivement ou négativement l'enregistrement des faits d'état civil (souvent appelés mesures incitatives et dissuasives) au cours de la période de validité du rapport. Dans l'encadré 6, des exemples de mesures incitatives et dissuasives ont été inclus, lesquels pourraient fournir des indications sur les éléments pertinents pour le contenu du présent chapitre du rapport sur les statistiques de l'état civil.

Encadré 6

Mesures incitatives et dissuasives d'enregistrement des faits d'état civil

Les individus sont plus enclins à enregistrer les faits d'état civils s'ils sont conscients des avantages que procure l'enregistrement à l'état civil. Dans la plupart des cas, les documents d'enregistrement à l'état civil sont la clé pour :

- Obtenir la preuve du lieu de naissance et du lieu d'enregistrement
- Obtenir des numéros d'identité et des documents nécessaires pour les services publics
- Établir la citoyenneté en indiquant le lieu de naissance et l'origine des parents
- Obtenir la preuve de l'âge pour les droits et obligations qui dépendent de l'atteinte d'un certain âge, comme la scolarité, les obligations militaires et les droits à la pension
- Fournir la preuve de l'identité et de l'âge pour le mariage
- Obtenir un permis de conduire, un passeport ou tout autre document de voyage
- Obtenir une preuve de décès pour l'usage par les héritiers du défunt
- Ouvrir un compte bancaire, obtenir un prêt ou un microcrédit

D'autres facteurs ayant un effet positif sur la fréquence et l'ampleur de l'enregistrement des naissances et de la délivrance d'actes de naissance (mesures incitatives) sont les suivants :

- Accès facile à l'enregistrement gratuit
- Proximité des bureaux d'enregistrement
- Enregistrement dans les établissements de santé afin que la famille puisse déclarer une naissance directement à l'hôpital avant de ramener le bébé à la maison. Nombre d'hôpitaux déclarent les naissances au bureau d'état civil et fournissent les documents nécessaires pour que la famille puisse obtenir un acte de naissance auprès de ce bureau
- Facilitation de l'enregistrement à l'état civil lors de la première vaccination d'un enfant
- Équipes sanitaires mobiles et d'enregistrement des faits d'état civil offrant des services de premier enregistrement à l'aide des technologies (notification par SMS, etc.)
- Absence de paiement pour l'enregistrement et la délivrance de documents, y compris pour les enregistrements tardifs ou différés.

Des facteurs similaires affectent l'enregistrement des décès. L'exhaustivité de l'enregistrement des décès pourrait être accrue si un règlement ou une loi exigeait un permis d'inhumation / de crémation ou si l'héritage nécessite une preuve de lignée et / ou qu'un décès a eu lieu. L'obtention d'une preuve de la cause du décès pourrait également être importante pour les assurances ou à des fins juridiques.

Chapitre 3. Qualité des données, rapidité de l'enregistrement et exhaustivité de l'enregistrement

3.1 Qualité des données

Ce chapitre devrait d'abord fournir des informations sur les approches utilisées lors de la prise en compte de la qualité des données et du traitement des données. Les informations sur la qualité des données pourraient être brèves, mais elles sont importantes. Le chapitre devrait inclure des informations relatives à toute spécification de la législation ou des directives statistiques générales concernant la qualité des données et la manière dont les corrections pourraient être apportées au registre d'état civil. Il pourrait exister une disposition concrète dans la loi sur l'état civil concernant cette question.

D'une manière plus générale, il pourrait exister des directives au sein du système statistique national sur les méthodes de nettoyage des données. Cette mesure sera souvent liée à des cadres d'évaluation ou d'assurance qualité. Si une méthode ou un système spécifique est utilisé, il convient de le préciser, ainsi que ses principaux aspects.

- Quelles sont les principales procédures de contrôle des erreurs de données ?
- Existe-t-il des routines de contrôle qualité dans les bureaux d'état civil locaux ? Le contrôle qualité des données est-il effectué au niveau régional ou national ?
- Quelles sont les principales méthodes utilisées pour améliorer la qualité ?

Fournissez une brève description des mesures prises pour améliorer la qualité des données.

- Si le contrôle qualité des données est effectué à un niveau central, existe-t-il des mécanismes spécifiques de vérification par rapport au niveau local (par exemple, des vérifications par rapport aux formulaires papier originaux ou auprès des personnes qui ont fourni les informations) ? Comment et à quelle fréquence ? Dans le cas contraire, les erreurs ont-elles été corrigées par d'autres méthodes ? Lesquels ?²⁹

Nous fournissons ici des conseils supplémentaires sur les moyens de vérification et d'amélioration de la qualité des données. Les *Principes et recommandations* fournissent également des informations utiles sur l'assurance qualité.

Il est nécessaire d'évaluer la qualité des données de l'état civil et de vérifier l'absence d'erreurs. Les erreurs sont courantes dans tous les systèmes, même les meilleurs, et pourraient survenir à n'importe quel stade du processus d'enregistrement des données de l'état civil et des statistiques de l'état civil, en raison d'erreurs de déclaration, d'erreurs d'écriture, de fautes d'impression, de malentendus, d'erreurs dans le code informatique, d'erreurs de mise en tableau, de problèmes d'alimentation électrique et peut-être de corruption. Une procédure d'évaluation de la qualité effectuée régulièrement est essentielle. Certains systèmes statistiques nationaux disposent de procédures à cet effet. Il serait utile pour le lecteur de savoir comment les données de l'état civil sont contrôlées et vérifiées pour détecter les erreurs.

Vérification des erreurs

La première tâche consiste à identifier les erreurs et à présenter les méthodes de détection des erreurs. L'idéal serait que le service qui enregistre les informations dispose d'un système de contrôle des données lors de leur saisie. Toutefois, les mécanismes de contrôle externes, tels que les contrôles aléatoires au niveau central d'enregistrement de l'état civil, sont également importants. Les approches courantes sont les suivantes :

La vérification par rapport à d'autres périodes et sources de statistiques de l'état civil : Un moyen courant de détecter les erreurs consiste à comparer les données avec celles d'autres périodes ou sources de statistiques de l'état civil. Des contrôles de cohérence devraient toujours être effectués à la fois sur les données brutes et sur les indicateurs clés (par exemple, les taux de natalité et de mortalité) avant qu'ils ne soient utilisés ou rendus plus largement disponibles. La comparaison des données brutes pourrait se faire par rapport aux chiffres correspondants des années précédentes. S'il se note des changements importants d'un mois ou d'une année à l'autre, il convient d'approfondir la question.

Dans la plupart des pays, les recensements et les enquêtes comportent des questions sur les faits d'état civil survenant au sein de la population, lesquelles pourraient fournir des estimations de la fécondité et de la mortalité par âge et par sexe. Les estimations de la mortalité et de la fécondité par âge et par sexe provenant de l'enregistrement des faits d'état civil devraient être comparées par l'office national des statistiques avec les estimations provenant d'autres sources de données. Les données peuvent également être vérifiées pour diverses régions ou autres subdivisions. Généralement, les indicateurs des faits d'état civil issus des recensements et des enquêtes sont plus élevés que les taux comparables de l'enregistrement des faits d'état

29 Par exemple, Statistics Botswana utilise Microsoft Excel pour identifier les lacunes et les incohérences dans les données, comme l'âge de la mère inférieur à 12 ans ou des poids de naissance irréalistes. Statistics Botswana s'engage avec le Département de l'état civil et du fichier national à apporter ces corrections (Statistics Botswana, 2019).

civil, ce qui suggère une sous-déclaration des décès et des naissances dans le système d'enregistrement des faits d'état civil. Le taux d'exhaustivité de l'enregistrement des faits d'état civil fournirait des indices supplémentaires à ce sujet.

Vérification de la proportion des valeurs manquantes : Pour chaque fait d'état civil, toutes les variables spécifiées sont-elles enregistrées, ou existe-t-il des valeurs manquantes, à l'instar de l'âge de la mère d'un enfant ? Quelle est la situation générale ? Est-ce que, par exemple, de nombreuses variables manquent d'informations, bien qu'elles soient spécifiées comme obligatoires sur les formulaires d'enregistrement des naissances ou des décès ? La loi prévoit-elle la correction des erreurs ?

Vérification des doublons : Des informations sur certains faits d'état civil ont-elles été enregistrées ou déclarées deux fois ou plus ? Existe-t-il des enregistrements identiques ou presque identiques ?

Vérifier les données qui semblent très peu plausibles : Existe-t-il des schémas étranges de naissances ou de décès par âge de la mère / âge du défunt ou par mois, ou des valeurs hors limites pour la date de naissance et l'âge de la mère / du défunt, ou des valeurs irréalistes des taux bruts de natalité et de mortalité et d'autres indicateurs pour certaines régions ?

Vérifier la préférence numérique ou l'« attraction pour les âges ronds » : Existe-t-il des valeurs qui apparaissent plus souvent que d'autres sans raison particulière ? Par exemple, lorsqu'on interroge les gens sur leur âge, on constate souvent une surdéclaration des âges se terminant par 0 ou 5, et parfois aussi par d'autres âges, comme 7 (on parle alors d'attractions pour les âges ronds). Ce problème se pose principalement lors des recensements et des enquêtes, mais il pourrait également survenir dans un système d'enregistrement des faits d'état civil lors de l'enregistrement d'informations générales sur les parents n'ayant pas été enregistrés auparavant, au moment de résorber le retard accumulé, et pour l'enregistrement des décès de personnes sans enregistrement de naissance. Si les données sont présentées dans le rapport sur les statistiques de l'état civil par groupes de cinq âges ou plus, cette mesure a moins d'importance. Cependant, si des variables sont publiées pour des âges uniques, il convient de les examiner de plus près, en utilisant des techniques statistiques appropriées.³⁰

Dialogue avec les officiers d'état civil

Si le contrôle des données est effectué ailleurs que sur le lieu d'enregistrement, par exemple, au niveau de l'organisation centrale responsable des statistiques de l'état civil, il est important de mentionner dans le rapport sur les statistiques de l'état civil comment les erreurs détectées sont rapportées aux officiers d'état civil concernés.

- Ces derniers reçoivent-ils des informations sur les principales erreurs et sont-ils censés vérifier et améliorer la qualité des données, si possible ? Sont-ils autorisés à modifier les enregistrements ?

En général, se concentrer sur les erreurs ayant le plus d'impact sur les résultats pourrait être une approche utile. Il en va de même pour les différences entre les régions et entre les bureaux locaux. Si un bureau présente beaucoup d'erreurs et de valeurs manquantes, il pourrait être utile de concentrer le retour d'information et les activités sur l'amélioration des données dans ce bureau spécifique. En effet, l'amélioration de la qualité des données des bureaux les moins performants pourrait souvent conduire à un changement majeur dans la qualité générale des données. Diverses approches relatives à la façon dont les contrôles de la qualité et le retour d'information sont effectués pourraient constituer des informations utiles pour le rapport sur les statistiques de l'état civil.

Correction des erreurs

Il existe plusieurs méthodes pour corriger les erreurs. La meilleure approche consiste pour l'officier d'état civil local à passer en revue les enregistrements, puis à compléter les informations manquantes ou erronées, si possible, et enfin à rendre compte de ces changements au niveau central ou régional. D'autres méthodes existent et peuvent être envisagées. Certains exemples sont brièvement décrits ci-dessous. Les méthodes de correction utilisées devraient être décrites dans le rapport sur les statistiques de l'état civil.

Suppression des doublons, des erreurs et des valeurs aberrantes : Si l'on procède à cette opération, l'ensemble de données initiales devrait d'abord être sauvegardé et il devrait exister des méthodes pour marquer les changements, par exemple en marquant les enregistrements dans la base de données. En outre, avant de supprimer les doublons, il faudrait vérifier si l'événement est une naissance multiple.

Imputation des valeurs manquantes ou incohérentes : Dans ce processus, les valeurs manquantes ou insuffisantes pourraient être générées par un processus appelé imputation. Une technique d'imputation typique

30 À titre d'exemple, voir ces conseils sur l'indice de Whipple : https://unstats.un.org/unsd/demographic/products/dyb/DYBcensus/V1_Notes1c.pdf.

consiste à utiliser des observations similaires ou une valeur moyenne pour remplacer les cas manquants. Cependant, l'imputation ne devrait être envisagée qu'en dernier recours, et devrait être utilisée prudemment et être soigneusement documentée. L'imputation pourrait être trompeuse car elle réduit le nombre de valeurs manquantes, donnant à tort l'impression que la qualité des données a été améliorée.

Petits nombres

Le nombre de naissances et de décès dans les zones à faible population pourrait fluctuer d'une année à l'autre en raison de variations aléatoires. Cette variabilité n'est pas due à des erreurs d'échantillonnage, étant donné que les faits d'état civil sont généralement enregistrés pour l'ensemble de la population. Par conséquent, il faudrait être prudent dans l'analyse des taux basés sur des petits nombres de faits d'état civil. C'est le cas pour tous les pays, quelle que soit leur taille, la qualité et l'exhaustivité de leur enregistrement des faits d'état civil. Pour les États-Unis d'Amérique, par exemple, le rapport annuel sur les statistiques de l'état civil du National Center for Health Statistics (NCHS) comprend un tableau qui fournit des facteurs de correction lorsque le nombre de décès est inférieur à 100 (CDC, 2016, tableau XIV).

3.2 Rapidité de l'enregistrement

Il serait utile de disposer d'un graphique ou d'un tableau montrant la proportion de faits d'état civil enregistrés dans les délais fixés par la loi. Il serait également utile de savoir si, dans la pratique, les faits d'état civil sont enregistrés immédiatement ou seulement quelques jours, semaines, mois ou années après. L'encadré 7 donne des exemples de la manière dont les délais sont présentés en Afrique du Sud et en Géorgie. Dans le rapport 2012 sur les statistiques de l'état civil du Botswana, un tableau et un graphique indiquent si les naissances ont été enregistrées immédiatement ou tardivement (c'est-à-dire au cours des années civiles précédentes). Un autre tableau indique dans quel délai les naissances ont été enregistrées (dans un délai d'un mois, d'un à trois mois, etc.).

Il pourrait également être utile de faire un tableau montrant à quel moment (par exemple, avec quel retard) les événements survenus au cours d'une année spécifique ont été enregistrés. L'encadré 7 en donne un exemple.

Notes sur la méthode de remplissage de la section 3.2 du modèle : Cette section est *facultative*. Si des données sur la promptitude de l'enregistrement (ou l'ampleur de l'enregistrement différé) sont disponibles, elles pourraient être présentées ici. Le tableau fourni concerne les données annuelles. Cependant, si une inscription « tardive » est définie comme effectuée sept, 30 ou X jours après l'événement, le tableau pourrait être mis à jour pour correspondre au système.

Pour les données présentées dans le rapport, il convient d'indiquer si seules les données d'enregistrement actuelles (provenant d'événements survenus au cours de l'année) sont utilisées, ou si elles incluent à la fois les enregistrements actuels et tardifs. Certains pays publient les statistiques de l'état civil uniquement par année d'enregistrement (et non par année d'occurrence), une approche non recommandée.

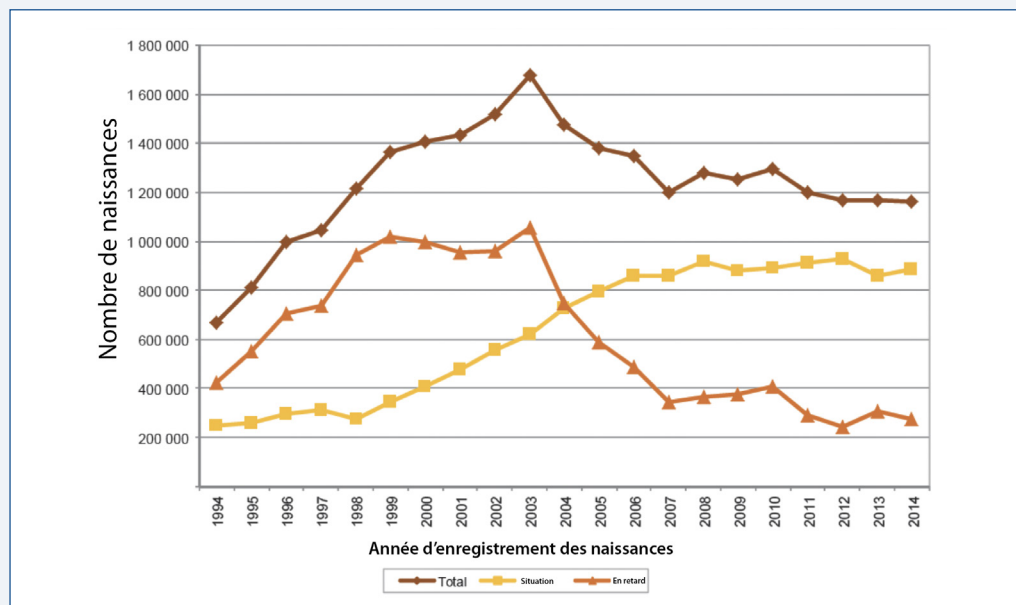
Voir les tableaux 3.1-3.3 du modèle pour obtenir des exemples.

Encadré 7 Promptitude de l'enregistrement

Cet encadré fournit quelques exemples relatifs à la promptitude de l'enregistrement. La figure B7.1 est tirée du rapport sur les statistiques de l'état civil de l'Afrique du Sud de l'année 2014 et présente les tendances récentes des enregistrements actuels et tardifs. En Afrique du Sud, la loi exige que l'enregistrement soit effectué dans les 30 jours suivant une naissance (défini comme l'enregistrement actuel). Une tendance à la baisse des enregistrements tardifs est relevée. Il devrait y avoir une explication à cette baisse : Est-ce parce que davantage de personnes sont conscientes de la nécessité d'enregistrer leur enfant, ou existe-t-il d'autres raisons ? Pourquoi le nombre total de naissances enregistrées est-il en baisse ? Le nombre total de naissances est-il en baisse ou moins de personnes déclarent-elles la naissance de leurs enfants ? Pour répondre à la dernière question, il faudrait examiner les taux d'exhaustivité.

Le rapport sur les statistiques de l'état civil d'Afrique du Sud explique les raisons du grand nombre d'enregistrements tardifs. Cette situation est due à l'enregistrement de toutes les personnes venues déclarer une naissance et qui elles-mêmes n'avaient pas été enregistrées auparavant. Le nombre total de naissances diminue principalement en raison de la baisse du nombre d'enregistrements tardifs, et non des enregistrements rapides. Les nombres absolus de naissances auront tendance à diminuer avec la baisse de la fécondité.

Figure B7.1
Enregistrements des naissances par statut d'enregistrement en Afrique du Sud, 1994-2014



Source : Statistics South Africa (2015a)

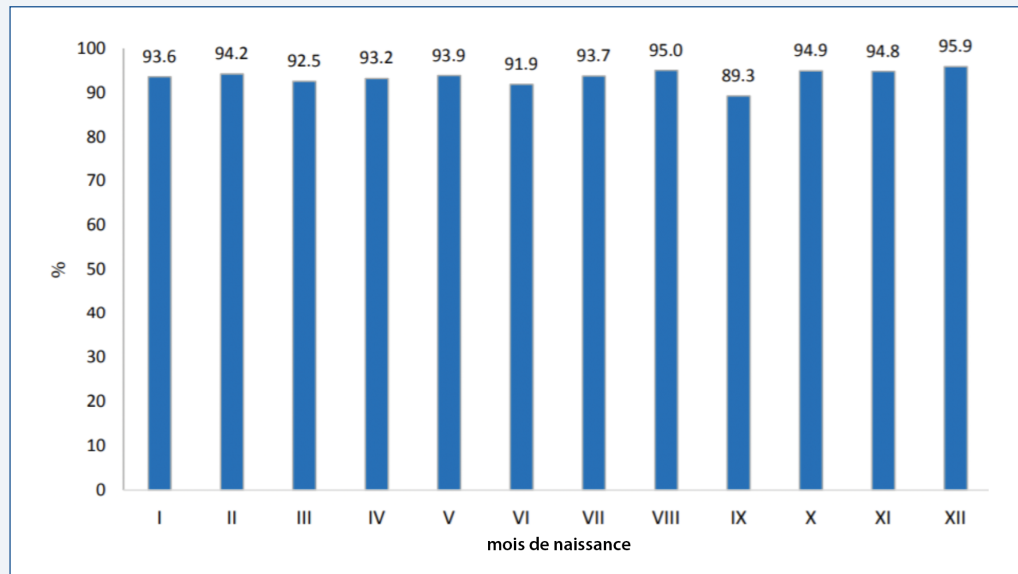
Encadré 7 (suite)

Promptitude de l'enregistrement

La figure B7.2 montre le pourcentage d'enregistrements de naissances chaque mois, effectués le même mois que la naissance, en Géorgie en 2018. Il convient de noter que les pourcentages élevés chaque mois mettent en évidence la promptitude et l'efficacité du système d'enregistrement des faits d'état civil de la Géorgie.

Figure B7.2

Répartition des naissances vivantes par mois de naissance en 2018, pour lesquelles les mois de naissance et d'enregistrement sont les mêmes, Géorgie 2018



Source : Office national des statistiques de Géorgie (2019)

3.3 Exhaustivité de l'enregistrement

Dans cette section, les taux d'exhaustivité de l'enregistrement des naissances et des décès aux niveaux national et infranational devraient être présentés. Cette approche est importante parce que :

- Les taux alertent le public sur les divergences en matière d'exhaustivité et constituent une mise en garde dans l'interprétation des statistiques qui sont présentées tout au long du rapport
- Ils fournissent une base de référence objective pouvant être utilisée pour mesurer et évaluer les progrès futurs en matière d'exhaustivité
- Ils pourraient être utilisés pour ajuster les indicateurs publiés, tels que les taux bruts de natalité et de mortalité.

Le nombre réel de faits d'état civil n'étant généralement pas connu, l'exhaustivité de leur enregistrement devrait être calculée sur la base de projections ou d'estimations du nombre *attendu*. L'encadré 8 fournit d'amples informations sur le calcul de l'exhaustivité et sur sa différence avec le concept de « couverture ». L'encadré 9 décrit comment calculer le nombre attendu d'événements pour estimer l'exhaustivité. Il est particulièrement important d'inclure des estimations de la proportion du nombre total de naissances (et de décès) enregistrés dans le pays et dans chaque région et chaque administration locale. Ces proportions sont des indicateurs essentiels de l'exhaustivité de l'enregistrement des faits d'état civil. Si les proportions sont faibles, les statistiques de l'état civil fondées sur les enregistrements sont moins utiles pour la planification.

Notes sur la méthode de remplissage des tableaux 3.4 - 3.7 du modèle : Les taux d'exhaustivité sont présentés séparément avant que les statistiques de l'état civil ne soient présentées dans les chapitres suivants. Il est également possible de présenter les taux d'exhaustivité pour chaque fait d'état civil avec les résultats généraux des statistiques de l'état civil aux chapitres 4 et 5.

Encadré 8

Couverture et exhaustivité

Les deux termes « couverture » et « exhaustivité » sont souvent utilisés de manière incorrecte. La couverture est parfois utilisée alors que l'exhaustivité aurait été un terme plus approprié. Plus loin dans le document, l'accent sera mis principalement sur les taux d'exhaustivité, mais la couverture est, dans de nombreux pays, également utilisée comme indicateur de la proportion de la population couverte par le système d'enregistrement des faits d'état civil. De plus, certains pays continuent à l'utiliser pour signifier l'exhaustivité, qui est maintenant considérée comme le terme le plus approprié pour désigner la proportion du nombre réel de naissances (ou de décès) qui sont enregistrés.

Définition de la couverture

Tel que défini dans les *Principes et Recommandations*, un système de statistiques de l'état civil devrait avoir une couverture universelle : il devrait inclure tous les faits d'état civil survenant dans chaque zone géographique et dans chaque groupe de population du pays. La couverture a donc deux composantes importantes : la couverture géographique et la couverture démographique. La couverture géographique mesure la proportion de la population d'un pays qui a accès à l'enregistrement des faits d'état civil. La couverture démographique renvoie à la nécessité d'inclure tous les faits d'état civil survenant au sein de la population résidente dans le décompte total de la zone géographique concernée. De nombreux pays, par exemple, ont des systèmes d'enregistrement distincts (ou n'en ont pas) pour les « résidents étrangers », excluant l'enregistrement de leurs faits d'état civil du système CRVS global.

Définition de l'exhaustivité

L'exhaustivité de l'enregistrement des faits d'état civil est le nombre d'événements enregistrés divisé par une estimation du total des faits d'état civil réels (naissances ou décès) au sein de la population pendant une période de temps spécifique. L'enregistrement complet est atteint lorsque tous les faits d'état civil survenus chez les individus de la population d'un pays (ou d'une région) spécifique, au cours d'une période donnée, ont été enregistrés dans le système (c'est-à-dire 100 % d'exhaustivité). Les statistiques de l'état civil établies à partir des données d'enregistrement sont complètes lorsque, en plus de l'enregistrement de chaque événement, il existe un rapport sur les statistiques de l'état civil, qui est transmis à l'organisme responsable de la compilation et de la production des statistiques de l'état civil (*Principes et recommandations*, par. 576).

Estimation des taux d'exhaustivité

Le taux d'exhaustivité est défini comme le pourcentage du nombre total (réel) de faits d'état civil enregistrés. Il existe deux approches pour estimer l'exhaustivité de l'enregistrement des faits d'état civil : les méthodes directes et les méthodes indirectes. La méthode directe consiste à faire correspondre les registres aux dossiers contenant ces mêmes informations, partielles ou totales, provenant d'une source indépendante, comme les registres d'état civil pour d'autres événements, les registres administratifs et sociaux, les recensements et les enquêtes. Les méthodes indirectes sont des méthodes démographiques utilisant des données d'enregistrement, la population et un ensemble d'hypothèses démographiques pour estimer l'exhaustivité. L'exhaustivité de l'enregistrement des décès pourrait également être estimée par une méthode empirique ou par comparaison avec une estimation du nombre total de décès. Cette méthode empirique estime l'exhaustivité à l'aide d'un modèle statistique ayant des entrées pour les décès enregistrés, la population, le taux de mortalité chez les moins de 5 ans et le pourcentage de la population âgée de 65 ans et plus (Adair et Lopez, 2018).

Une méthode souvent utilisée pour estimer l'exhaustivité de l'enregistrement des faits d'état civil consiste à comparer le nombre d'événements enregistrés au nombre estimé d'événements réels. Le nombre d'événements enregistrés est le nombre enregistré par le système d'enregistrement des faits d'état civil, tandis que le nombre d'événements réels doit être estimé sur la base d'autres sources de données. En général, la meilleure source est le recensement de la population le plus récent. Cependant, si un certain temps s'est écoulé depuis ce recensement et que la population ou les taux démographiques ont changé de manière significative, les chiffres du recensement seront incorrects.

Encadré 8 (suite) Couverture et exhaustivité

Dans ce cas, le nombre d'événements réels devrait être estimé en utilisant des projections de population ou en utilisant des informations provenant d'enquêtes démographiques auprès des ménages. Les estimations du nombre total de décès sont généralement réalisées par l'office national des statistiques, la Global Burden of Disease ou la Division de la population des Nations Unies (encadré 9). Il est souvent utile d'estimer les taux d'exhaustivité aux niveaux infranationaux en cas de disponibilité du nombre ou de l'estimation du nombre d'événements à ces niveaux.

Le taux d'exhaustivité de l'enregistrement des naissances vivantes pourrait être calculé à l'aide de la formule suivante :

$$(1) \text{ Taux d'exhaustivité des naissances} = \frac{\text{Nombre de naissances enregistrées au cours de l'année de survenance}}{\text{Nombre estimé de naissances vivantes au cours de cette année}} \times 100$$

Le nombre de naissances enregistrées est celui provenant du système d'enregistrement des faits d'état civil et déclaré avant la date limite, comme expliqué au chapitre 2. Si un recensement de la population a été effectué récemment, idéalement la même année que les données analysées, le nombre total de naissances pourrait être utilisé directement. Cependant, comme les naissances sont souvent sous-déclarées dans les recensements, il est préférable d'utiliser les taux de fécondité d'une enquête démographique et de santé (EDS), ou d'utiliser les estimations des Nations Unies sur le nombre total de naissances. Sinon, en cas de disponibilité des estimations des naissances pour l'année concernée, elles pourraient être utilisées. Il est recommandé d'utiliser les chiffres nationaux, généralement ceux de l'office national des statistiques, en cas de disponibilité. Les estimations et projections démographiques modélisées de la Division de la population des Nations Unies sont une alternative s'il n'existe pas de chiffres nationaux fiables. Pour l'enregistrement des naissances, il est important d'utiliser une date limite pour les enregistrements tardifs, qui pourraient être fréquents (par exemple, les familles n'enregistrent une naissance que lorsqu'elles ont besoin d'un acte de naissance pour l'accès à un service de santé ou l'inscription à l'école).

De même, les taux d'exhaustivité des décès pourraient être obtenus par le calcul suivant :

$$(2) \text{ Taux d'exhaustivité des décès} = \frac{\text{Nombre de décès enregistrés au cours de l'année de survenance}}{\text{Nombre estimé de décès au cours de cette année}} \times 100$$

Le nombre de décès enregistrés est celui du système d'enregistrement des faits d'état civil. Le nombre total de décès, comme cela a été précisé pour les naissances, pourrait être obtenu à partir du recensement de la population le plus récent ou en utilisant les informations d'une enquête démographique auprès des ménages.

Sinon, en cas de disponibilité des estimations des décès pour l'année concernée, elles pourraient être utilisées. Il est recommandé d'utiliser les chiffres nationaux, généralement ceux de l'office national des statistiques, en cas de disponibilité. Les estimations et projections démographiques modélisées de la Division de la population des Nations Unies sont une alternative s'il n'existe pas de chiffres nationaux fiables.

L'encadré 9 décrit la manière dont ces calculs pourraient être effectués si le nombre total de décès est indisponible ou de mauvaise qualité. Si les données par âge sont inexistantes ou de mauvaise qualité, le nombre total de décès pourrait être estimé en multipliant le taux de mortalité brut estimé par la taille de la population totale (et en le divisant par 1 000).

Il convient de noter que pour les pays dont l'enregistrement des faits d'état civil est proche de l'universalité, la méthode susmentionnée de calcul des taux d'exhaustivité n'est pas assez précise en raison des problèmes de baisse de la précision des estimations de la population à mesure que l'on s'éloigne de l'année du recensement (voir l'encadré 9). Par conséquent, les pays pourraient obtenir des taux supérieurs à 100 pour cent lorsqu'ils enregistrent 98 pour cent de leurs faits d'état civil, ou bien ils pourraient obtenir des taux de 98 pour cent lorsqu'ils enregistrent tous les faits d'état civil.

Encadré 9

Calculer le nombre de naissances ou de décès attendus

Le nombre de naissances ou de décès attendus pourrait être calculé en utilisant soit les taux bruts de natalité et de mortalité, soit les taux de natalité et de mortalité par âge. Ce nombre pourrait ensuite être utilisé pour calculer l'exhaustivité (voir encadré 8). Les taux par âge donnent des estimations plus précises des événements attendus car ils contrôlent l'âge. Tous les taux d'exhaustivité devraient donc de préférence être générés en utilisant des informations spécifiques à l'âge si elles sont disponibles.

Les taux de natalité et de mortalité par sexe et par âge pourraient être estimés à partir du recensement le plus récent ou d'une enquête par sondage, comme les enquêtes démographiques et de santé. S'il existe des tendances temporelles claires, les taux devraient être projetés. Si aucun taux par âge n'est disponible et qu'il n'existe pas de données pertinentes pour les estimer, elles pourraient être tirées de la base de données de la Division de la population de l'ONU.³¹

Les estimations de la taille de la population pourraient être tirées d'un registre de population, dont relativement peu de pays disposent, ou plus couramment de projections démographiques, qui sont normalement basées sur le recensement le plus récent. Il convient de relever qu'il existe des problèmes de baisse de la précision des estimations démographiques à mesure que l'on s'éloigne de l'année du recensement le plus récent. Les raisons en sont principalement les tendances changeantes des taux de fécondité, de mortalité et de migration, tant au niveau national qu'au niveau régional. Cette situation se vérifie particulièrement pour les petites régions et c'est généralement la raison pour laquelle les taux d'exhaustivité pour les petites régions pourraient être supérieurs à 100 %.

Si des projections démographiques nationales fiables ne sont pas disponibles, elles pourraient être tirées de la base de données de la Division de la population de l'ONU.

Multiplier le taux brut de natalité ou le taux brut de mortalité par la taille de la population pour calculer le nombre d'événements attendus.

$$(3) \text{ Estimation du nombre d'événements attendus} = \text{TBN ou TBM} \times \text{Taille de la population totale}$$

Le calcul de l'exhaustivité devrait être effectué pour l'ensemble du pays et de préférence pour tous les faits d'état civil présentés dans le rapport. D'autres regroupements devraient également être envisagés s'ils sont disponibles, à savoir par sexe, âge, région, résidence urbaine / rurale, lieu de survenance et lieu d'enregistrement. Au minimum, le rapport devrait rendre compte de l'exhaustivité par sexe, par grands groupes d'âge et par lieu de résidence urbaine / rurale.

Toutefois, comme l'indique l'encadré 9, il pourrait être difficile d'obtenir des données fiables et précises sur les dénominateurs au niveau régional, surtout si le recensement n'est pas très récent. En outre, les projections démographiques infranationales ont tendance à être rares et assez peu fiables dans le temps. La migration interne, par exemple, en particulier l'exode rural, est courante dans la plupart des pays mais n'est pas signalée dans la plupart des systèmes d'enregistrement nationaux (et lorsqu'elle l'est, sa qualité tend à être médiocre) (voir encadré 10). Les taux d'exhaustivité estimés pourraient donc être influencés par les changements au sein de la population non enregistrés et causés par la migration interne. Ce facteur devrait être pris en compte lors des estimations.

31 Voir <http://esa.un.org/unpd/wpp/DataQuery/>

Encadré 10

Migration

Les migrations internes et externes ne sont pas considérées comme des faits d'état civil par les Nations Unies. Ces événements sont néanmoins très importants, tant dans la vie des individus que pour le développement démographique d'un pays ou d'une région.

Les migrations sont généralement plus compliquées à enregistrer (et à définir) que les naissances et les décès. La plupart des migrations devraient être enregistrées par les migrants eux-mêmes, et les mesures incitatives d'enregistrement des migrations - et en particulier les émigrations - sont souvent beaucoup plus faibles, et parfois négatives, que celles des naissances et des décès. Nombre de pays n'enregistrent pas les migrations ou les changements d'adresse.

Une migration est plus ambiguë qu'une naissance ou un décès car elle implique un déplacement à travers une frontière géographiquement définie pour changer le lieu de résidence habituel (ou permanent ou légal). Les migrations peuvent être subdivisées en migrations *internationales* (ou externes), qui sont définies par le franchissement d'une frontière internationale avec l'intention de changer de résidence, et en migrations internes, qui se produisent à l'intérieur d'un pays. L'ONU (2017b) a publié un manuel sur les méthodes de production des statistiques sur les migrations internationales au moyen de recensements de la population. En outre, un groupe d'experts des Nations Unies sur les statistiques des migrations a été créé en 2017 avec pour objectif d'améliorer les statistiques sur les migrations internationales en vue d'une élaboration efficace des politiques.³²

L'utilisation des technologies modernes, des passeports et des numéros d'identification uniques permet d'estimer le nombre de déplacements transfrontaliers qui sont des migrations internationales. Plusieurs pays ont introduit cette méthode, dont la Géorgie.³³ Au Royaume-Uni, il est demandé à un échantillon de passagers internationaux combien de temps chaque migrant a l'intention de rester au Royaume-Uni ou d'en sortir (Office national des statistiques, 2019). Les registres de permis de séjour constituent une autre source potentielle de données sur l'immigration. La migration pourrait également être enregistrée dans les recensements et les enquêtes par sondage. Les pays scandinaves enregistrent les migrations internes et internationales de manière continue à l'effet de mettre à jour les registres de population et de publier des statistiques sur les migrations. Les autres pays qui enregistrent les migrations dans des centres d'enregistrement locaux sont la Mongolie (uniquement interne) et le Kirghizstan (à la fois internes et externes).

Si les données sont disponibles, le rapport sur les statistiques de l'état civil pourrait inclure un tableau ou un graphique indiquant le nombre d'immigrations, d'émigrations et de migrations nettes au cours des dernières années. Il serait également utile d'inclure un tableau indiquant les principaux pays d'immigration et d'émigration.

Des informations sur les raisons des différences entre les divers groupes devraient être incluses, si elles sont disponibles. Par exemple, s'il y a eu une campagne visant à améliorer l'enregistrement des naissances dans une région, cela pourrait être lié au taux d'exhaustivité régional.

- A-t-on l'impression que le taux d'exhaustivité dans une région est sensiblement plus élevé que dans d'autres régions comparables ?
- Les régions à faible niveau d'éducation présentent-elles des taux d'exhaustivité plus faibles ?

S'ils sont disponibles, les taux d'exhaustivité basés sur d'autres caractéristiques, y compris les groupes vulnérables, pourraient également être estimés et présentés. Les enquêtes pourraient constituer une bonne source d'information.

32 Pour plus d'informations sur les travaux du groupe d'experts et ses ressources, voir <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/migration-expert-group/>.

33 Voir <https://www.geostat.ge/en/modules/categories/322/migration>

Voici quelques exemples types :

- Les régions éloignées et difficiles d'accès du pays
- Groupes de population spécifiques (par exemple, groupes ethniques spécifiques ou réfugiés)
- Âge de la mère
- Nombre de naissances antérieures chez la mère
- Niveau d'éducation de la mère et du père

Dans l'optique d'estimer les niveaux d'exhaustivité par différentes caractéristiques, des données sur la taille de ces groupes sont également nécessaires, ce qui n'est pas toujours disponible.

Comme nous l'avons souligné précédemment, le rapport sur les statistiques de l'état civil serait meilleur si les résultats faisaient l'objet de discussions et d'analyse et n'étaient pas simplement présentés. Cette mesure est importante car elle fournira à l'administration en charge de l'enregistrement des faits d'état civil et aux décideurs politiques des informations sur les domaines ou les groupes qui nécessitent une attention particulière afin d'atteindre une plus grande exhaustivité.

Un autre aspect de l'exhaustivité dans le temps est lié aux enregistrements tardifs. Dans nombre de pays, de nombreuses naissances ne sont pas enregistrées l'année de l'accouchement, mais une ou plusieurs années plus tard. Par conséquent, il est courant que les taux d'exhaustivité pour les enfants nés au cours d'une année spécifique augmentent avec le temps. Un tableau ou un graphique montrant l'augmentation de l'exhaustivité au fil du temps en matière de naissances survenant dans une période spécifique, pourrait être inclus selon la disponibilité et la pertinence. Cette mesure pourrait permettre aux décideurs de comprendre à quel moment les enfants sont enregistrés et éventuellement de prendre des mesures pour améliorer l'enregistrement rapide. Il existe de nombreux moyens permettant d'afficher ces données (voir encadré 7).

3.4 Ajustement et redistribution des données

L'ajustement et la répartition des données devraient être effectués par un démographe compétent, familiarisé avec ces techniques statistiques.

Ajustement pour des enregistrements complets

Si le nombre d'événements enregistrés au sein d'une population est considérablement sous-déclaré, les indicateurs de fécondité et de mortalité seront incorrects et pourront avoir des effets trompeurs sur les politiques. Le taux de mortalité infantile (TMI) pourrait être particulièrement affecté par ces deux facteurs puisque ni la naissance ni le décès ne sont enregistrés. Le niveau de fécondité sera considéré comme trop faible et l'espérance de vie trop élevée (parce que trop peu de décès sont enregistrés). Mais s'il existe des estimations raisonnablement fiables de l'exhaustivité de l'enregistrement, les indicateurs et les chiffres absolus pourraient être ajustés pour tenir compte du caractère incomplet. Il importe de relever qu'il n'existe pas un consensus entre les experts sur la question de savoir quand ajuster les données ou non. Certains soutiennent que les données ne devraient pas être ajustées si l'exhaustivité est inférieure à 50-90 %. D'autres pensent que l'ajustement devrait toujours être effectué. Il suffit de rappeler qu'en cas de doute, les rédacteurs du rapport pourraient publier à la fois les chiffres ajustés et non ajustés ou demander l'avis d'un démographe capable d'expliquer les implications de l'ajustement des données dans le contexte local.

Si, par exemple, il a été constaté que 55 % des décès sont enregistrés, le nombre ajusté de décès est obtenu en divisant le nombre de décès enregistrés (ici 50 000) par 0,55 :

$$\text{Nombre ajusté de décès} = \frac{\text{Décès enregistrés}}{\text{Exhaustivité}} = \frac{50\,000}{0,55} = 90,909$$

D'autres indicateurs, tels que le taux brut de natalité et le taux brut de mortalité, pourraient être ajustés de la même manière.

Il importe de souligner que l'espérance de vie ne pourrait pas être ajustée aussi simplement, car elle est dérivée d'une formule complexe. Pour ce faire, chaque taux de mortalité par âge et par sexe devrait être ajusté avant de produire une nouvelle table de mortalité avec espérances de vie ajustées. Cette approche suppose que l'exhaustivité de l'enregistrement des décès est la même pour tous les âges et les deux sexes, ce qui n'est généralement pas le cas. Voir par exemple, Dorrington et ses collègues (2019) pour les différences d'âge dans l'enregistrement des décès en Afrique du Sud. Une hypothèse similaire s'applique concernant l'exhaustivité par âge lors du calcul de l'indice synthétique de fécondité (ISF).

Relevons également que si les chiffres et les indicateurs régionaux des statistiques de l'état civil sont ajustés, les taux d'exhaustivité régionaux devraient être utilisés, selon la disponibilité. Il existe souvent de grandes différences régionales en matière d'exhaustivité, les régions éloignées enregistrant moins de faits d'état civil que la capitale.

Selon la disponibilité des données sur l'exhaustivité de l'enregistrement des décès par groupe d'âge (par exemple, à partir d'un recensement ou d'une enquête auprès des ménages récents), il convient de leur appliquer des taux d'exhaustivité par sexe et / ou par âge. Dans l'exemple ci-dessous, les décès issus du recensement ont été utilisés pour calculer l'exhaustivité de l'enregistrement par sexe et par grands groupes d'âge. Ce calcul a ensuite été appliqué aux données originales pour fournir le nombre ajusté de décès par sexe et par groupe d'âge. Il convient de noter que le nombre total de décès ajustés est la somme de chacun des décès ajustés par âge (et il pourrait être légèrement différent de la division du nombre total de décès enregistrés par l'exhaustivité globale).

Tableau 3.1

Ajustement des décès pour les cas d'enregistrement incomplet par âge et sexe

Âge au moment du décès (années)	Décès enregistrés		Exhaustivité de l'enregistrement (%)		Décès ajustés	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0 à 4	34	28	68	58	50	48
5 à 24	45	14	81	83	56	17
25 à 74	1025	600	93	92	1102	652
75 et au-delà	588	665	82	78	717	853
Total	1692	1307	89	84	1925	1570

Les résultats ajustés sont d'autant moins fiables que le taux d'exhaustivité est faible, en raison des biais de sélectivité possibles mentionnés précédemment.³⁴

Notes sur la méthode de remplissage des tableaux 3.8 - 3.10 du modèle : Il n'existe pas de consensus entre les experts sur les seuils d'exhaustivité au-dessus ou en dessous desquels l'ajustement devrait être effectué ou non. Certes cette section est *facultative*, mais nous recommandons de procéder à l'ajustement et de communiquer à la fois les chiffres ajustés et non ajustés. Une fois que les données ont été ajustées, n'oubliez pas d'utiliser les chiffres ajustés et non ajustés dans les sections suivantes pour tous les calculs.

Répartition en cas de valeurs manquantes

Un autre type d'ajustement susceptible d'être effectué consiste à répartir les valeurs qui n'ont pas été enregistrées, par exemple l'âge. Pour ce faire, la répartition par âge des décès pour lesquels l'âge au moment du décès a été enregistré (ou l'âge de la mère, pour les naissances) est appliquée aux valeurs manquantes afin d'estimer combien de décès ou de naissances dont l'âge est inconnu devraient aller dans chaque groupe d'âge. Comme les modèles par âge sont différents pour les hommes et les femmes, la répartition de ces décès devrait être effectuée séparément par sexe. La répartition, qu'elle soit effectuée par année ou sur une période agrégée, dépendra du nombre de naissances ou de décès et de la proportion des valeurs manquantes.

Dans l'exemple ci-dessous, la proportion de décès (avec l'âge au moment du décès enregistré) survenant dans chaque groupe d'âge est calculée, et cette proportion est ensuite appliquée aux 33 décès d'hommes et 24 décès de femmes dont l'âge au moment du décès est « inconnu ». On obtient ainsi le nombre de décès « supplémentaires » qui devraient être ajoutés au nombre initial de décès dans chaque groupe d'âge. Notez que le nombre total de décès reste le même (399 pour les hommes et 329 pour les femmes). Cependant, dans les colonnes ajustées, il est maintenant indiqué zéro décès dont l'âge est inconnu. Lors du calcul des proportions, le dénominateur est le nombre total de décès dont l'âge est *connu*, donc dans cet exemple, 366 décès pour les hommes et 305 décès pour les femmes.

34 Soulignons que les chiffres ajustés pourraient être peu fiables lorsque l'exhaustivité est faible. Par conséquent, il est également acceptable de ne pas ajuster et de rapporter des valeurs non ajustées.

Tableau 3.2
Ajustement des décès pour les cas d'enregistrement manquant de l'âge

L'âge au décès	Nombre de décès enregistrés		Proportion de décès (%)		Nombre ajusté de décès	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<1 an	14	12	3,8	3,9	15	13
1 à 4 ans	6	4	1,6	1,3	7	4
5 à 9 ans	2	1	0,5	0,3	2	1
10 à 14 ans	1	4	0,3	1,3	1	4
15 à 19 ans	5	6	1,4	2,0	5	6
20 à 24 ans	9	13	2,5	4,3	10	14
25 à 29 ans	16	12	4,4	3,9	17	13
30 à 34 ans	23	12	6,3	3,9	25	13
35 à 39 ans	25	14	6,8	4,6	27	15
40 à 44 ans	22	15	6,0	4,9	24	16
45 à 49 ans	26	22	7,1	7,2	28	24
50 à 54 ans	35	26	9,6	8,5	38	28
55 à 59 ans	38	28	10,4	9,2	41	30
60 à 64 ans	48	32	13,1	10,5	52	35
65 à 69 ans	58	44	15,8	14,4	63	47
70 à 74 ans	36	36	9,8	11,8	39	39
75 ans et plus	2	24	0,5	7,9	2	26
Inconnu	33	24	0,0	0,0	0	0
Total	399	329	100,0	100,0	399	329

Vous trouverez également ci-dessous un exemple de statistiques de naissances qui ont été ajustées pour les cas de valeurs manquantes sur l'âge de la mère à la naissance, en suivant les mêmes étapes.

Tableau 3.3
Ajustement des naissances pour les cas d'enregistrement manquant à l'accouchement

Tranche d'âge des mères (années)	Données initiales		Données ajustées
	Nombre de naissances	Proportion (%)	Nombre de naissances
< 15	2	0,0	2
15 à 19	239	4,8	250
20 à 24	1088	21,8	1140
25 à 29	1596	31,9	1673
30 à 34	1298	26,0	1360
35 à 39	640	12,8	671
40 à 44	124	2,5	130
45 à 49	12	0,2	13
50 et au-delà	1	0,0	1
Inconnu	240	0,0	0
Total	5 240	100,0	5 240

Dans le rapport sur les statistiques de l'état civil d'un pays, les valeurs initiales et les valeurs ajustées devraient être indiquées, et la méthode d'ajustement expliquée.

Notes sur la méthode de remplissage des tableaux 3.11 - 3.10 du modèle : Si des données sont disponibles sur les naissances selon l'âge de la mère et les décès selon l'âge et le sexe du défunt, utilisez les deux exemples de tableaux fournis pour répartir les valeurs manquantes.

Chapitre 4. Naissances

Ce chapitre présente les statistiques sur les naissances vivantes enregistrées. Les tableaux et graphiques à présenter dépendront naturellement des variables collectées lors de l'enregistrement d'une naissance. Pour identifier les tableaux sur les naissances à inclure dans le rapport sur les statistiques de l'état civil, il est important de consulter la section « Liste minimale des tableaux » relative aux naissances vivantes dans les *Principes et recommandations*, comme indiqué à l'annexe II. Certaines caractéristiques de la mère suggérées dans les *Principes et Recommandations*, telles que les études faites, sont rarement collectées par l'autorité en charge de l'enregistrement des faits d'état civil. Selon la disponibilité des données, le niveau d'étude et la situation professionnelle des mères pourraient être des informations très utiles pour les décideurs.

Tous les tableaux énumérés à l'annexe II devraient être inclus dans le rapport. Cependant, certaines des variables pourraient ne pas être disponibles dans certains pays, et en particulier pour les naissances qui ont lieu en dehors des établissements de santé. Par conséquent, un ensemble de tableaux de « première priorité » et de « deuxième priorité » est proposé. L'ensemble de tableaux de première priorité se fonde sur les informations généralement disponibles concernant les notifications de naissance, les fiches d'enregistrement ou les registres de naissance.

Il est également important de souligner que ce chapitre ne concerne que les naissances vivantes.

L'indicateur principal, le nombre total de naissances vivantes enregistrées, devrait être publié pour le plus grand nombre d'années possible. Si possible, il faudrait essayer de distinguer les variations de ce nombre qui pourraient être causées par des changements dans l'exhaustivité des enregistrements, le nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans ou l'évolution du niveau de fécondité (indice synthétique de fécondité).

Comme l'indique la liste des tableaux de l'annexe II, les naissances vivantes devraient être présentées pour différents groupes démographiques. Si le nombre de naissances dans un groupe n'est pas connu pour toutes les naissances, le nombre de cas inconnus (données manquantes) devrait être inscrit dans une colonne spéciale, marquée Inconnu, Autre ou Valeurs manquantes.

Dans la section suivante, des instructions sur la méthode de remplissage des sept tableaux de première priorité sont fournies. La présentation de tableaux supplémentaires devrait être envisagée, en fonction de la disponibilité des données et des intérêts des parties prenantes. Pour obtenir d'amples informations sur les variables clés d'enregistrement des naissances, voir l'onglet « Variables d'enregistrement des naissances » dans le classeur Excel. L'encadré 11 présente des exemples de tableaux et de figures relatifs à l'enregistrement des naissances tirés des rapports sur les statistiques de l'état civil de certains pays.

4.1 Naissances par lieu de survenance

Le comptage des nombres de naissances vivantes par lieu de survenance est utile pour la planification et l'évaluation des établissements de santé et du personnel médical, ainsi que pour d'autres programmes sanitaires et sociaux, et pourrait également être utilisé pour contrôler la charge de travail et les performances du système d'enregistrement des faits d'état civil dans chaque division de l'état civil. Des changements inhabituels du nombre de naissances ou du ratio des naissances hommes-femmes pourraient indiquer des problèmes d'enregistrement ou des changements dans la disponibilité des soins médicaux ou des établissements de santé et hospitaliers.

Rapport de masculinité à la naissance

Le rapport de masculinité des naissances est le nombre de naissances vivantes de sexe masculin pour une zone spécifique pendant une période donnée, divisé par le nombre de naissances vivantes de sexe féminin pour la même zone et la même période, multiplié par 100 :

$$\text{Rapport de masculinité des naissances} = \frac{\text{Nombre de naissances vivantes masculines}}{\text{Nombre de naissances vivantes féminines}} \times 100$$

Le rapport de masculinité des naissances constitue un indicateur démographique important de la répartition des garçons et des filles à la naissance. Cet indicateur est calculé comme le nombre de garçons pour 100 filles. Ce nombre est généralement de l'ordre de 103 à 107 garçons pour 100 filles. Des chiffres très différents de cette fourchette pourraient indiquer des procédures d'enregistrement défectueuses (ou des fluctuations aléatoires dues à un petit nombre de naissances). Dans certaines sociétés, des rapports de masculinité des naissances plus élevés à la naissance ont également été considérés comme la preuve d'avortements sélectifs en fonction du sexe. Il pourrait également être observé un sous-enregistrement des filles (ou des garçons) dans certaines

régions. Les données de l'Inde en 2010 montrent que 16 % de naissances masculines de plus que de naissances féminines et 40 % de décès masculins de plus que de décès féminins ont été enregistrés.³⁵

Notes sur la méthode de remplissage du tableau 4.2 du modèle : Si les données sur les naissances par lieu de survenance ne sont pas disponibles, le tableau pourrait être modifié pour montrer le nombre total de naissances enregistrées dans le pays par année, comme indiqué ci-dessous.

4.2 Naissances par lieu de survenance et résidence habituelle de la mère

Le lieu de résidence habituelle de la mère est la définition la plus courante lors de la classification des naissances par région ou autres unités administratives. Les données sur le nombre de naissances par lieu de résidence habituelle sont utiles pour étudier la répartition géographique des naissances. Le nombre de naissances par lieu de résidence est également utile pour la planification de programmes, l'évaluation et la recherche dans de nombreux domaines d'application, tels que la santé, l'éducation, les estimations ainsi que les projections démographiques et la politique socio-économique.

S'il est courant que les femmes enceintes se déplacent de leur domicile ou d'un autre lieu que leur lieu de résidence habituelle pour accoucher, il pourrait être utile de classer les données sur les naissances à la fois par lieu de survenance de la naissance et par lieu de résidence habituelle de la mère. Cette information pourrait être utilisée pour savoir si les mères accouchent dans la division de l'état civil de leur lieu de résidence ou dans d'autres zones géographiques.

Il convient de relever que, dans l'annexe II, la plupart des tableaux sur les naissances concernent le lieu de résidence habituelle de la mère. Toutefois, il est admis que de nombreux pays ne collectent pas d'informations sur le lieu de résidence habituelle de la mère et que, même s'ils le font, les données ne sont pas collectées d'une manière qui se prête à un codage géographique et, par conséquent, à une mise en tableau facile.

Notes sur la méthode de remplissage du tableau 4.3 du modèle : pour remplir ce tableau, des données sur le nombre de naissances vivantes par lieu de survenance et par lieu de résidence habituelle de la mère sont nécessaires.

4.3 Naissances selon l'âge de la mère

La mise en tableau des naissances vivantes par âge de la mère est essentielle pour l'étude de la fécondité et des écarts observés dans la fécondité. Cette mise en tableau devrait être effectuée à la fois seule et en conjonction avec d'autres éléments tels que le lieu de résidence habituelle et la situation matrimoniale de la mère. Elle est également utile pour la formulation de la politique de protection sociale, y compris la planification familiale.

Notes sur la méthode de remplissage des tableaux 4.4 - 4.6 du modèle : Si les données sont disponibles en milieu urbain et rural (pour le lieu de résidence habituelle de la mère), remplissez les deux tableaux du modèle. Si les données sont disponibles uniquement pour l'ensemble du pays, supprimez le deuxième tableau et fournissez uniquement les données pour le pays. Dans ce cas, n'oubliez pas de mettre à jour les titres des sections et des tableaux (supprimez la référence au « lieu de résidence habituelle de la mère »).

35 Source : Bureau du registraire général de l'état civil de l'Inde (2013)

4.4 Naissances par lieu d'accouchement

Les statistiques sur les naissances vivantes par lieu d'accouchement et accoucheur sont d'une grande utilité pour évaluer les besoins en services médicaux et pour donner un aperçu des tendances de la mortalité infantile.

Notes sur la méthode de remplissage du tableau 4.7 du modèle : Si les données par lieu d'accouchement ne sont pas disponibles, présentez les données relatives à toutes les naissances. Si les données sur le type d'accoucheur ne sont pas disponibles, les données sur les naissances par lieu d'accouchement par année pourraient être présentées, comme indiqué ci-dessous.

Encadré 11

Exemples nationaux de tableaux et de figures relatifs à l'enregistrement des naissances

Le tableau et les figures ci-dessous fournissent des exemples de présentation possible des statistiques de naissances. Le tableau B11.1 présente un résumé des principales statistiques de naissances au Botswana au cours des dernières années, y compris les naissances selon la situation matrimoniale, l'exhaustivité de l'enregistrement des naissances et l'âge moyen de la mère au moment de la naissance.

Tableau B11.1
Statistiques sommaires sur les naissances au Botswana, 2012-2017

		2012	2013	2014	2015	2016	2017
Naissances vivantes de sexe masculin	Numéro	20 738	22 732	21 142	23 413	25 258	21 940
Femme	Numéro	20 118	22 062	20 599	23 352	24 726	21 350
Total (survenues)	Numéro	40 856	44 794	41 741	46 765	49 984	43 290
Population totale (projections)	Numéro	2 068 529	2 110 050	2 149 255	2 185 903	2 219 732	2 254 021
Naissances (projetées) 1	Numéro	55 859*	53 495*	50 924*	48 159	54 2672	45 690
TBN (en utilisant des naissances enregistrées)	Taux	19.7	21.2	19.4	21.4	22.5	19.2
TBN (en utilisant les naissances projetées)	Taux	27.0	25.4	23.7	22.0	24.4	20.3
Rapport hommes-femmes	Ratio	103.1	103.3	102.6	100.3	102.2	102.8
Naissances après le mariage	Pourcentage	23.0	22.5	23.6	21.8	28.3	26.4
Naissances ex-nuptiales	Pourcentage	77.0	77.5	76.4	78.2	71.7	73.6
Âge moyen de la mère à la naissance	Ans	27.3	27.3	27.6	28.3	28.5	28.0
Enregistrement des naissances	Pourcentage	73.1	83.7	82.0	97.1	92.1	94.7
Naissances dans des établissements de santé	Pourcentage	99.7	99.2	99.5	99.5	99.8	99.7

Note : Les chiffres du tableau ci-dessus se réfèrent aux naissances enregistrées qui ont eu lieu au cours de l'année donnée.

Les projections du scénario de la variante basse 2011-2026 ont été utilisées pour les années 2012-2017.

Naissances vivantes obtenues à partir des statistiques de la santé

Les naissances ex-nuptiales comprennent les naissances de mères jamais mariées, veuves et divorcées.

Naissances réajustées en fonction des projections démographiques 2011-2026.

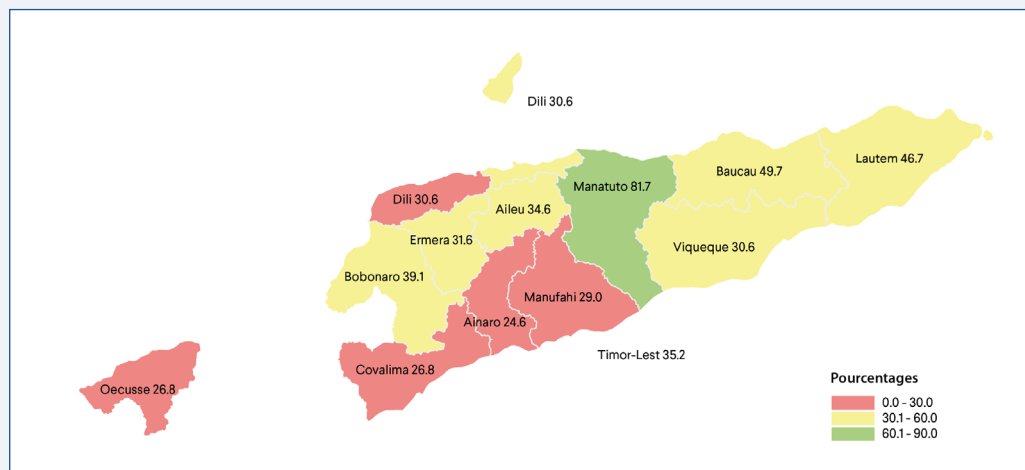
Source : Statistics Botswana (2016).

Encadré 11 (suite)

Exemples nationaux de tableaux et de figures relatifs à l'enregistrement des naissances.

Figure B11.1

Taux d'exhaustivité des naissances déclarées par municipalité, Timor-Leste, juillet 2014 à juin 2015



Source : Rapport statistique sur les naissances et les décès du Timor-Leste, 2014-2015.³⁶

4.5 Taux brut de natalité

Le taux brut de natalité (TBN) est une mesure de base de la fécondité. Il s'agit du nombre de naissances vivantes pour une zone spécifique pendant une période donnée, divisé par la population résidente totale de cette zone (généralement en milieu d'année), multiplié par 1 000 :

$$\text{Taux brut de natalité} = \frac{\text{Naissances vivantes totales}}{\text{Population résidente totale}} \times 1,000$$

Il existe d'autres mesures de la fécondité plus spécifiques à la population à risque et plus comparables dans le temps et dans l'espace, comme le taux global de fécondité et l'indice synthétique de fécondité. Il convient de noter que le TBN ne peut être calculé pour les naissances par lieu de survenance (par exemple, hôpital, autre établissement de santé, etc.), car la population des femmes n'est pas connue dans ces cas.

Le taux brut de natalité est affecté par la structure par âge de la population, ce qui pourrait rendre les comparaisons dans le temps et l'espace trompeuses, mais ce taux n'est pas affecté aussi fortement que le taux brut de mortalité.

Notes sur la méthode de remplissage du tableau 4.8 du modèle : Le lieu de résidence habituelle de la mère pourrait être lié à un milieu urbain / rural ou à une division administrative inférieure. En cas de la non disponibilité des données sur les naissances par lieu de résidence habituelle, des données pour l'ensemble du pays peuvent être fournies.

36 Voir <https://www.getinthepicture.org/sites/default/files/resources/Timor-Leste%20Births%20and%20Deaths%20Statistics%20Report%202014-2015.pdf>

4.6 Taux de fécondité selon l'âge

L'âge est généralement défini comme l'âge de la mère en années révolues au moment de l'accouchement. L'âge à la fin de l'année pourrait également être utilisé. Il est calculé en soustrayant l'année de naissance de la mère de l'année de l'événement (accouchement).

Il est plus courant de présenter les données par groupes d'âge de cinq ans, de 15 à 49 ans. Des groupes d'âge d'un an pourraient également être utilisés. Les naissances à plus de 49 ans sont très rares et pourraient être supprimées ou associées aux groupes d'âge de 45-49 ans. L'indicateur 3.7.2 des ODD sur le taux de natalité chez les adolescentes correspond aux taux de fécondité par âge (TFA) de 10 à 14 ans ou de 15 à 19 ans. Les pays sont particulièrement invités à rendre compte du TFA de 10-14, car il est souvent négligé.

Il existe également des indicateurs couramment utilisés liés à l'âge de la mère. Il s'agit du TFA et de l'indice synthétique de fécondité (ISF). Ces indicateurs sont importants à plusieurs égards, notamment pour établir des projections démographiques et pour évaluer le nombre de naissances chez les femmes des groupes d'âge les plus âgés et les plus jeunes, susceptibles d'être exposés à des problèmes de santé.

Notes sur la méthode de remplissage des tableaux 4.9 - 4.10 du modèle : En cas de disponibilité des données par milieu urbain / rural, incluez-les dans le tableau. Dans le cas contraire, supprimez le deuxième tableau et présentez les données pour l'ensemble du pays. N'oubliez pas d'inclure à la fois le nombre de naissances et le TFA pour chaque groupe d'âge. Le TFA pour les naissances qui ne spécifient pas le groupe d'âge de la mère ne peut pas être calculé, car il n'existe pas de dénominateur pour le calcul (mais les naissances pour lesquelles l'âge de la mère est manquant pourraient être redistribuées, comme expliqué à la section 3.4.2).

4.7 Taux de fécondité total

L'indice synthétique de fécondité (ISF) est la somme des taux de fécondité par âge (TFA) des résidentes d'une zone spécifique âgées de 15 à 49 ans pendant une période donnée, généralement une année civile. S'il est calculé comme la somme des taux pour des groupes d'âge de 5 ans, il doit être multiplié par cinq :

$$\text{Taux de fécondité total} = (\text{Taux de fécondité selon l'âge}) \times 5$$

L'ISF est une estimation du nombre moyen d'enfants qu'une cohorte de femmes de la population spécifiée mettrait au monde si elles traversaient leurs années de procréation en connaissant les mêmes taux de natalité par âge, tels que mesurés pour la période spécifiée. L'ISF est une mesure standardisée de la fécondité couramment utilisée parce qu'elle est bien adaptée à des fins de comparaison et qu'il s'agit d'une mesure synthétique complète, facile à interpréter et à comprendre. Un inconvénient de l'indice synthétique de fécondité est qu'il s'agit d'une mesure conjoncturelle. Il mesure le niveau de fécondité d'une population pendant une période donnée, généralement une année civile. Le nombre final d'enfants qu'une cohorte de femmes porte est rétrospectif et pourrait être estimé uniquement une fois la procréation terminée. Un autre inconvénient de l'indice synthétique de fécondité est qu'il suppose qu'aucune femme ne meurt avant la fin de la période de reproduction (49 ans).

Notes sur la méthode de remplissage du tableau 4.11 du modèle : Le lieu de résidence habituelle de la mère pourrait être lié à un milieu urbain / rural ou à une division administrative inférieure. En cas de non disponibilité des données sur les naissances par lieu de résidence habituelle, des données pour l'ensemble du pays peuvent être fournies.

4.8 Autres indicateurs de fécondité (facultatif)

Relevons que ces indicateurs ne sont pas inclus dans le modèle. Cependant, s'ils sont habituellement présentés et les données requises disponibles, ils pourraient être inclus à partir de la section 4.8.

Faible (ou très faible) poids à la naissance

Le nombre de naissances vivantes pour une zone spécifique pendant une période donnée avec un poids à la

naissance inférieur à 2 500 grammes (1 500 pour le très faible poids à la naissance) divisé par le nombre de naissances vivantes pour cette zone et cette période multiplié par 100 pour obtenir un pourcentage :

$$\text{Faible poids à la naissance} = \frac{\text{Nombre de naissances vivantes de résidents} < 2\,500 \text{ grammes}}{\text{Nombre de naissances vivantes de résidents}} \times 100$$

Les faibles et très faibles poids à la naissance sont souvent associés à des issues de grossesse négatives et à une mauvaise santé, et pourraient être un indicateur de problèmes d'accès à des services de santé de qualité et du besoin de services de soins prénataux.

Naissances vivantes prématurées

Le nombre de naissances vivantes pour une zone spécifique pendant une période donnée d'un âge gestationnel inférieur à 37 semaines révolues³⁷ divisé par le nombre de naissances vivantes pour cette zone et cette période multiplié par 100 pour obtenir un pourcentage :

$$\text{Naissances vivantes prématurées} = \frac{\text{Nombre de naissances vivantes prématurées} (< 37 \text{ semaines})}{\text{Nombre total de naissances vivantes de résidents}} \times 100$$

Ce chiffre nécessite des informations assez détaillées sur l'âge de la grossesse au moment de l'accouchement. Ces informations sont disponibles dans la plupart des pays à revenu élevé mais ne sont pas considérées comme une nécessité pour tous les pays.

37 Pour la définition de "naissance prématurée", voir <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/preterm-birth>.

Chapitre 5. Décès

Dans ce chapitre, les données de l'état civil disponibles sur les décès devraient être présentées. Une combinaison de tableaux, de graphiques et de textes explicatifs sera utile pour les destinataires du rapport.

La cause du décès étant considérée comme un aspect important de l'enregistrement des décès, notamment en tant que source pour la planification et l'élaboration des politiques, ce guide suggère une division entre la présentation des statistiques sur les décès (chapitre 5) et la cause du décès (chapitre 6). Tous les pays devraient viser l'enregistrement complet des décès à l'état civil et l'enregistrement d'informations minimales, notamment le sexe et l'âge du défunt, le lieu et la date de l'événement, et le lieu de résidence habituelle.

Les sujets sur les décès à étudier dans le rapport sur les statistiques de l'état civil se fondent sur les informations recueillies sur chaque décès dans le système d'enregistrement des faits d'état civil. Les données à présenter dépendront naturellement des variables effectivement collectées et de leur qualité. Il pourrait s'agir des sujets énumérés à l'annexe I. Toutefois, même certains des sujets hautement prioritaires pourraient s'avérer difficiles à inclure dans un premier rapport sur les statistiques de l'état civil (comme le niveau d'instruction, la profession et le statut socio-économique du défunt).

Les décès sont plus souvent moins enregistrés que les naissances, surtout pour les femmes, les jeunes enfants et les nourrissons.³⁸ Cette situation est due, entre autres, à l'absence de mesures incitatives d'enregistrement des décès et au grand nombre de décès survenant en dehors des établissements de soins.

La connaissance du nombre de décès est néanmoins très importante pour le suivi des tendances sanitaires, la planification du secteur de la santé et les projections démographiques. A moins que l'exhaustivité ne soit très élevée, les taux d'exhaustivité devraient être présentés, en même temps que les chiffres d'enregistrement des décès, afin d'éclairer le public sur la qualité des données présentées.

Les données sur les décès provenant d'un système d'enregistrement des faits d'état civil complet et qui fonctionne bien constituent la source privilégiée d'estimations de la mortalité, car la collecte des statistiques est rentable, et l'analyse est directe, opportune et pourrait être adaptée à n'importe quelle période et à n'importe quelle unité administrative (Kenya Civil Registration Department, 2014). Particulièrement dans les pays où l'inscription des décès au registre de l'état civil n'est pas complet, d'autres sources d'informations sur les causes de décès (par exemple, des enquêtes, des programmes de contrôle de maladies spécifiques) pourraient également être consultées et envisagées pour être incluses dans le rapport ou utilisées pour évaluer la plausibilité des informations sur les causes de décès recueillies dans le système CRVS.

5.1 Décès selon le lieu de résidence habituelle et le sexe du défunt/de la défunte

Ce tableau fournit les données nécessaires à l'étude de la répartition géographique des décès, ainsi que les différences entre les hommes et les femmes. Ces données sont utilisées pour calculer les taux bruts de mortalité aux niveaux national et infranational (voir section 5.5).

Notes sur la méthode de remplissage du tableau 5.2 du modèle : En cas de non disponibilité des données détaillées sur le lieu de résidence habituelle du défunt (par exemple, par principale division administrative), les données pourraient être présentées par milieu urbain / rural. En cas de non disponibilité des données sur le lieu de résidence habituelle, le tableau pourrait présenter le total des décès dans le pays par année, comme le montre la figure 5.1.

La pandémie de COVID-19, qui a débuté fin 2019, a eu des conséquences énormes sur le nombre de décès dans le monde. Dans de nombreux pays, il a été difficile d'estimer le nombre exact de décès dus à la COVID-19 car tous les cas présumés ne sont pas testés. Pour cette raison, le nombre de décès excédentaires enregistrés dans le système CRVS, quelle que soit la cause du décès, pourrait être d'une utilité énorme lors des urgences touchant la santé publique — qu'il s'agisse d'épidémies, de catastrophes naturelles ou d'autres catastrophes provoquant un choc en ce qui concerne la morbidité à court ou long terme. Le caractère continu du système CRVS signifie également que le calcul de la surmortalité pour une période donnée est assez simple. Le suivi peut se faire quasiment en temps réel si le système CRVS est organisé de manière efficace.

Plusieurs pays ont publié des chiffres hebdomadaires de décès pendant la pandémie et les ont comparés à ceux des années précédentes, notamment le Brésil³⁹, l'Afrique du Sud⁴⁰, la Suisse⁴¹ et la Norvège⁴². Certaines de ces pays présentent un nombre important de décès excédentaires, tandis que d'autres présentent un nombre de décès stable ou inférieur en raison d'un nombre de décès moins élevé dus à d'autres maladies infectieuses que la COVID-19. Des conseils et des exemples de surveillance rapide de la mortalité pourraient être trouvés dans « Révéler le bilan de COVID-19 : Un dossier technique pour la surveillance rapide de la mortalité et la réponse aux épidémies ».⁴³

38 Voir <https://crvssystem.ca/news-and-events/knowledge-brief-series-gender-and-crvs-0>

39 Voir <https://www.conass.org.br/indicadores-de-obitos-por-causas-naturais/>

40 Voir https://preventepidemics.org/wp-content/uploads/2020/05/RMS_Report.pdf, p. 20

41 Voir <https://www.bfs.admin.ch/bfs/en/home/statistics/health/state-health/mortality-causes-death.html>

42 Voir https://preventepidemics.org/wp-content/uploads/2020/05/RMS_Report.pdf

43 Voir https://preventepidemics.org/wp-content/uploads/2020/05/RMS_Report.pdf

5.2 Décès par lieu de survenance, lieu de résidence habituelle et sexe du défunt/de la défunte

La comparaison des décès par lieu de survenance et par lieu de résidence habituelle pour chaque sexe est utile à des fins administratives ainsi que pour l'interprétation des tendances de la mortalité et la répartition des établissements de santé.

Notes sur la méthode de remplissage des tableaux 5.3 - 5.4 du modèle : En cas de non disponibilité des données détaillées sur le lieu de résidence habituelle du défunt (par exemple, par principale division administrative), les statistiques pourraient être présentées par milieu urbain / rural. En cas de non disponibilité des données sur le lieu de résidence habituelle, le tableau pourrait être modifié de manière à présenter le total des décès par lieu de survenance plutôt, comme le montre la figure 5.2.

5.3 Décès par lieu et site de survenance

Cette mise en tableau est utile pour l'analyse du nombre de décès survenant dans les hôpitaux, dans d'autres institutions, dans les lieux publics et à domicile pour chaque subdivision géographique du pays. De telles données sont utiles pour la planification en matière d'établissement et de personnel de santé.

Notes sur la méthode de remplissage du tableau 5.5 du modèle : Si les données par milieu urbain / rural ne sont pas disponibles, les statistiques pourraient être présentées par lieu de survenance selon les principales divisions administratives.

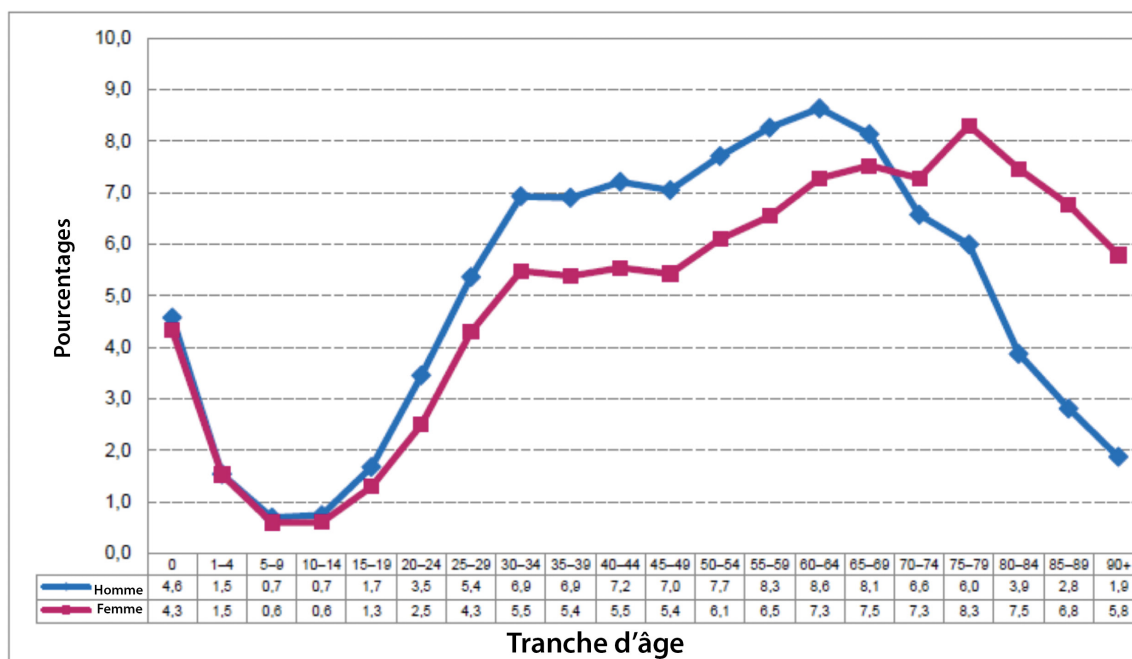
5.4 Décès selon le lieu de résidence habituelle, âge et le sexe du défunt/de la défunte

La comparaison des décès par lieu de survenance et par lieu de résidence pour chaque sexe est utile à des fins administratives ainsi que pour l'interprétation des tendances de la mortalité et la répartition des établissements de santé. Elle est également nécessaire pour la conception des tables de mortalité et, en conjonction avec les autres composantes de l'évolution de la population, elle est utile pour les projections démographiques.

La compréhension de la répartition par âge et par sexe des décès enregistrés constitue également une importante composante du contrôle qualité. La répartition par âge et par sexe devrait être très différente selon le niveau global de mortalité au sein d'une population, avec en général plus de décès d'hommes dans chaque groupe d'âge (jusqu'aux âges les plus élevés, où plus de femmes ont tendance à mourir) et une augmentation du nombre de décès à mesure que l'âge augmente (après environ 5-10 ans). Les écarts par rapport aux tendances attendues pourraient être un indicateur d'une sous-déclaration des décès à certains âges chez les hommes ou les femmes.

Notes sur la méthode de remplissage des tableaux 5.6 - 5.7 du modèle : Si les données par milieu urbain / rural sont disponibles, les statistiques pour tous les décès pourraient être présentées et le deuxième tableau du modèle supprimé. Le classeur Excel contient également une figure qui montre les décès par âge et par sexe du défunt, similaire à l'exemple fourni par l'Afrique du Sud dans la figure 5.3.

Figure 5.3
Répartition en pourcentage des décès par âge et par sexe, Afrique du Sud, 2016*



* Excluant les décès dont l'âge et le sexe ne sont pas précisés.

Source : Statistics South Africa, 2016

5.5 Taux brut de mortalité

Le taux brut de mortalité (TBM) est défini comme le nombre de décès de résidents pour une zone spécifique pendant une période donnée, divisé par la population totale (estimation en milieu d'année) pour la même zone et la même période, multiplié par 1 000 :

$$\text{Taux brut de mortalité} = \frac{\text{Nombre de décès de résidents}}{\text{Population résidente totale}} \times 1,000$$

Le TBM constitue un indicateur ou un indice très général de l'état de santé d'une zone géographique ou d'une population. Ce taux brut n'est, en général, pas approprié pour une comparaison de différentes populations ou zones en raison de l'effet significatif de l'âge sur la mortalité et des répartitions par âge très différentes pour diverses populations. La mortalité ajustée par âge (taux de mortalité standardisés), ou l'espérance de vie, devrait être utilisée pour une analyse comparative.

Le tableau 5.1 montre le TBM, l'espérance de vie et l'âge médian de la population pour 16 pays sélectionnés. Il montre que des pays ayant des TBM similaires pourraient avoir des espérances de vie très différentes à la naissance. Cette différence s'explique principalement par la structure par âge de la population, mesurée ici par l'âge médian de la population. Par exemple, le Japon et la Somalie ont tous deux un TBM similaire, compris entre 10,5 et 10,9 décès pour 1 000 habitants, mais l'espérance de vie à la naissance est très différente, avec respectivement 84,8 et 57,7 ans. En d'autres termes, si une proportion similaire de la population meurt chaque année, les taux de mortalité pour chaque groupe d'âge sont globalement beaucoup plus faibles au Japon. La raison en est que le nombre de décès est fortement influencé par la structure par âge de la population. Habituellement, à l'exception des enfants de moins de 5 ans, les taux de mortalité augmentent avec l'âge. Par conséquent, les pays dont la structure par âge est plus jeune, comme le montre dans ce cas l'âge médian de la population, auront un TBM plus faible qu'un pays dont la structure par âge est plus élevée, même si les gens sont exposés au même risque de décès. Au Japon, l'âge médian de la population est de 48,4 ans, alors qu'en Somalie, l'âge médian est de 16,7 ans. Par conséquent, tandis que l'espérance de vie au Japon est élevée, le TBM est le même qu'en Somalie où la population est exposée à des taux de mortalité beaucoup plus élevés dans chaque groupe d'âge, simplement parce que la population est beaucoup plus âgée. Un moyen de résoudre ce problème consiste à standardiser le taux de mortalité, comme le montre l'encadré 12.

Table 5.1

Taux brut de mortalité, espérance de vie à la naissance et âge médian de la population (estimations 2020)

	TBM (décès par 1 000 personnes)	Espérance de vie à la naissance	Âge moyen
Israël	5.3	83.1	30.5
Kenya	5.3	67.0	20.1
Congo	6.5	64.8	19.2
Australie	6.6	83.6	37.9
Érythrée	6.9	66.7	19.2
Nouvelle-Zélande	7.1	82.4	38.0
Bénin	8.6	62.1	18.8
États-Unis	8.9	78.9	38.3
Guinée Équatoriale	8.9	59.1	22.3
Suède	9.1	82.9	41.1
Somalie	10.5	57.7	16.7
Japon	10.9	84.8	48.4
Allemagne	11.5	81.5	45.7
Sierra Leone	11.3	55.1	19.5
Estonie	11.9	78.9	42.4
Tchad	11.7	54.5	16.6

Source : Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division de la population, 2019

Notes sur la méthode de remplissage du tableau 5.8 du modèle : Le lieu de résidence habituelle de du défunt pourrait être lié à un milieu urbain / rural ou à une division administrative inférieure. En cas de non disponibilité des données sur les décès par lieu de résidence habituelle, des données sur l'ensemble du pays pourraient être fournies.

5.6 Taux de mortalité selon l'âge

Le taux de mortalité par âge (TMA) est le nombre de décès pour un âge ou un groupe d'âge spécifique dans une zone spécifique pendant une période donnée, divisé par la population du même âge ou groupe d'âge dans la même zone et la même période, multiplié par 100 000 (ou 1 000) :

$$\text{Taux de mortalité selon l'âge} = \frac{\text{Nombre de décès de résidents pour un âge ou un groupe spécifié}}{\text{Population totale du même âge ou groupe spécifié}} \times 100\,000$$

Les TMA pourraient être utilisés pour évaluer la qualité des données relatives à la mortalité en comparant les taux calculés à partir des données saisies avec les modèles par âge du risque de mortalité attendu. En général, les taux de mortalité sont élevés en bas âge et pendant la petite enfance, et tombent à leur niveau le plus bas entre 5 et 14 ans. Ensuite, les taux de mortalité augmentent avec l'âge. La mortalité masculine est généralement supérieure à celle des femmes à tous les âges, avec un pic de surmortalité entre 15 et 24 ans. À partir de la mi-trentaine, les taux des hommes et des femmes augmentent généralement de façon linéaire.

Notes sur la méthode de remplissage de la figure 5.4 du modèle : Il n'existe pas de tableau pour cette section ; cependant, une proposition de graphique est incluse dans le classeur Excel (voir onglet F5.4).

5.7 Mortalité infantile et juvénile

Taux de mortalité néonatale

Le taux de mortalité néonatale (TMN) est le nombre de décès chez les nourrissons nés vivants au cours des 28 premiers jours de vie pour 1 000 naissances vivantes sur une période donnée.⁴⁴ La mortalité pendant la période néonatale représente une grande partie des décès et constitue un indicateur utile de la santé et des soins maternels et néonataux.

$$\text{Taux de mortalité néonatale} = \frac{\text{Nombre de décès néonataux de nourrissons résidents}}{\text{Nombre de naissances vivantes de résidents}} \times 1000$$

Taux de mortalité de moins de cinq ans

Le taux de mortalité des moins de 5 ans (TMM5) est la probabilité de mourir entre la naissance et l'âge de 5 ans. Il est exprimé pour 1 000 naissances vivantes.

$$\text{Taux de mortalité des moins de 5 ans} = \frac{\text{Nombre de décès chez les enfants de moins de 5 ans résidents}}{\text{Nombre de naissances vivantes de résidents}} \times 1000$$

Taux de mortalité infantile

Le taux de mortalité infantile (TMI) est défini comme le nombre de nouveau-nés qui meurent avant d'avoir atteint l'âge d'un an dans une zone spécifique pendant une période donnée, divisé par le nombre de naissances vivantes de résidents dans la même zone / période, multiplié par 1 000. La mortalité infantile correspond à la probabilité de mourir avant l'âge d'un an :

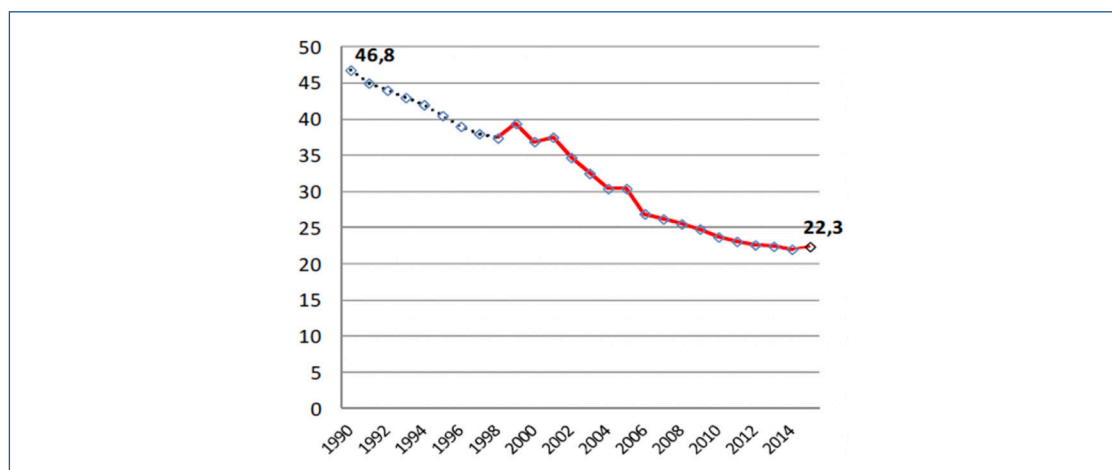
$$\text{Taux de mortalité infantile} = \frac{\text{Nombre de décès infantiles de résidents}}{\text{Nombre de naissances vivantes de résidents}} \times 1000$$

Notes sur la méthode de remplissage du tableau 5.9 du modèle : En cas de disponibilité des données par année, le taux de mortalité pourrait être présenté sous la forme d'un graphique linéaire, plutôt que dans un tableau, comme dans l'exemple de l'Algérie à la figure 5.5.

Les données pourraient également être présentées par lieu de survenance ou lieu de résidence habituelle de la mère, comme dans l'exemple de l'Inde (Figure 5.2). Il convient de noter que les indicateurs de mortalité infantile et juvénile sont potentiellement les plus affectés par le faible degré d'exhaustivité des enregistrements de décès, car les décès d'enfants, et notamment de nourrissons, sont moins susceptibles d'être enregistrés.

Figure 5.5

Taux de mortalité infantile en Algérie, 1990-2015



Source : Office national des statistiques, Algérie (2016)

44 À des fins de calcul, les 28 premiers jours de la vie devraient être considérés comme 0-27 jours complets.

Figure 5.2
Répartition en pourcentage des décès de nourrissons enregistrés par lieu de survenance, Inde, 2017

Lieu de survenance	Nombre de décès enregistrés	Nombre de décès de nourrissons enregistrés	Part en pourcentage des décès de nourrissons enregistrés par lieu de survenance	Décès de nourrissons enregistrés en pourcentage du total des décès enregistrés
Rural	3 621 270	40 583	24,5	1,1
Urbain	2 842 509	124 911	74,5	4,4
Total	6 463 779	165 494	100,0	2,6

Source : Statistiques de l'état civil de l'Inde, 2018

5.8 Mortalité maternelle

Le taux de mortalité maternelle (TMM) est le nombre de décès maternels (décès d'une femme pendant la grossesse ou dans les 42 jours suivant l'interruption de la grossesse, quels que soient la durée et le lieu de la grossesse, pour toute cause liée à la grossesse ou à sa prise en charge ou aggravée par elle, mais non pour des causes accidentelles ou fortuites) dans une zone spécifique pendant une période donnée, divisé par le nombre total de naissances vivantes pour la même zone et la même période, multiplié par 100 000 :

$$\text{Taux de mortalité maternelle} = \frac{\text{Nombre de décès maternels de résidents}}{\text{Nombre de naissances vivantes de résidents}} \times 100\,000$$

Le taux de mortalité maternelle est un indicateur de l'ODD 3 et est considéré comme un indicateur primaire et important de l'état de santé général ou de la qualité de vie d'une zone. Le taux de mortalité maternelle pourrait également être utilisé comme un indicateur de l'accès aux soins prénataux et obstétricaux.

Les décès maternels étant rares dans certains pays, de grands échantillons seraient nécessaires pour recueillir des informations sur la mortalité maternelle lors des enquêtes. Avoir accès à ces informations par le biais du système d'enregistrement des faits d'état civil avec un codage correct de la Classification internationale des maladies (CIM) est donc d'une grande valeur.

Notes sur la méthode de remplissage du tableau 5.10 du modèle : En cas de disponibilité des données sur la mortalité maternelle par lieu de résidence habituelle de la mère, elles pourraient être incluses dans le tableau 5.10 du modèle. La résidence habituelle pourrait être soit une division administrative détaillée, soit un milieu urbain / rural. En cas de non disponibilité des données sur le lieu de résidence habituelle, des données sur l'ensemble du pays pourraient être présentées.

5.9 Espérance de vie (facultatif)

L'espérance de vie à la naissance est l'indicateur le plus souvent calculé. Il est obtenu en utilisant les calculs des tables de mortalité. Il convient de noter que l'approche des tables de mortalité ne serait utile que dans les zones où l'exhaustivité est élevée, sinon l'espérance de vie estimée serait trop élevée (parce que le nombre de décès serait sous-déclaré). Cependant, le nombre de décès par âge pourrait être ajusté tel qu'indiqué dans la section 3.4.1. L'espérance de vie à la naissance est une mesure synthétique standardisée parfois utilisée comme un indicateur global de santé basé sur l'expérience de la mortalité d'une population. Il s'agit donc d'une mesure du niveau de mortalité au sein d'une population, qui représente le nombre hypothétique d'années que vivrait un nouveau-né, en moyenne, s'il était confronté au niveau de mortalité prévalant dans chaque groupe d'âge à mesure qu'il vieillit. L'espérance de vie pourrait également être mesurée à des âges plus avancés, par exemple l'espérance de vie restante à 60 ans (e60). L'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIESP) fournit une explication plus approfondie des tables de mortalité et des méthodes de calcul de l'espérance de vie dans son cours en ligne, Analyse de la population pour les programmes et les politiques.⁴⁵**Notes sur la méthode de remplissage de la figure 5.5 du modèle :** Veuillez noter que le calcul de l'espérance de vie à l'aide d'une table de mortalité est un concept démographique avancé qui nécessite l'assistance d'un démographe qualifié. Les pays qui n'ont pas accès à ce type d'assistance ne sont pas tenus de remplir cette section du modèle.

45 Voir <http://papp.iussp.org/index.html#>

5.10 Morts fœtales (facultatif)

Selon l'OMS, une mort fœtale, également appelée « mortinaissance », est la « mort avant l'expulsion ou l'extraction complète de sa mère du produit de la conception, quelle que soit la durée de la grossesse ; la mort est indiquée par le fait qu'après cette séparation, le fœtus ne respire pas et ne présente aucun autre signe de vie, tel que des battements du cœur, la pulsation du cordon ombilical ou tout mouvement défini des muscles volontaires. »⁴⁶ Les exigences légales relatives à l'enregistrement des morts fœtales étant différentes d'un pays à l'autre, il est recommandé de les déclarer séparément de tous les autres décès.

Notes sur la méthode de remplissage des tableaux 5.11 - 5.12 du modèle : Deux tableaux sont fournis dans le modèle, basés sur des exemples tirés des Principes et Recommandations. Étant donné la difficulté d'obtenir des données de bonne qualité sur les morts fœtales, les pays souhaitant remplir cette section pourraient présenter leurs données en fonction des informations disponibles.

5.11 Autres indicateurs de mortalité (facultatif)

Relevons que ces indicateurs ne sont pas inclus dans le modèle. Cependant, s'ils sont habituellement présentés et les données requises disponibles, ils pourraient être inclus à partir de la section 5.11.

Taux de mortalité normalisé

Le taux de mortalité standardisé est le taux de mortalité brut d'une population **ajusté à une répartition standard par âge** (voir encadré 12). Il est calculé comme une moyenne pondérée des taux de mortalité par âge d'une population donnée. Les pondérations correspondent à la répartition par âge de cette population.

46 Voir https://www.who.int/classifications/icd/ICD-10_2nd_ed_volume2.pdf

Encadré 12

Standardisation par âge

L'incidence de la plupart des événements démographiques varie fortement en fonction de l'âge. Il en va de même pour la prévalence des maladies, par exemple. Ce facteur pourrait rendre la comparaison des taux pour différentes populations trompeuse, si l'on ne tient pas compte de la structure par âge. L'un des exemples les plus évidents de ce phénomène est celui des décès, qui sont plus fréquents chez les jeunes enfants et les personnes âgées. La comparaison des taux bruts de mortalité pour des populations ayant des structures par âge très différentes pourrait conduire à des résultats surprenants, comme dans la figure 5.1. Les pays les plus développés comme la France, la Suisse et les États-Unis ont des taux de mortalité bruts du même ordre de grandeur que les pays en développement comme l'Érythrée et le Ghana. Cet état s'explique par le fait que le premier groupe de pays compte une forte proportion de personnes âgées, alors que le second groupe a une population jeune avec un niveau de mortalité élevé.

Il existe deux méthodes de standardisation, directe et indirecte.⁴⁷ Ce guide se concentre sur la standardisation directe :

Dans la standardisation *directe*, nous prenons les taux de mortalité par âge observés dans une population étudiée et nous les appliquons à une population standard (par exemple, celle fournie par l'OMS⁴⁸) afin de calculer un taux synthétique ajusté par âge pour chaque population étudiée. Pour une standardisation directe, nous avons besoin des éléments suivants :

- des taux spécifiques par âge pour les populations étudiées
- d'une population standard appropriée avec une répartition par âge connue

Pour un ajustement par âge, il faudrait sélectionner une population standard. En principe, n'importe quelle répartition par âge pourrait être utilisée, mais « choisir une population standard avec des proportions plus élevées dans les groupes d'âge les plus jeunes tend à pondérer les événements à ces âges de manière disproportionnée. De même, le choix d'une population standard plus âgée produit l'effet inverse » (Ahmad et al., 2001). Pour minimiser ces difficultés, l'OMS a « adopté une norme basée sur la structure par âge moyen des populations à comparer (le monde) sur la période probable d'utilisation d'une nouvelle norme (environ 25 à 30 ans), en utilisant la dernière évaluation des Nations Unies de 1998 » (Ahmad et al., 2001). En cas de comparaison de quelques pays uniquement, la structure moyenne par âge de ces pays. En cas de comparaison des régions d'un pays, la structure nationale par âge pourrait être utilisée. Il en va de même si un taux est comparé pour la même population dans le temps, auquel cas la structure moyenne par âge au cours de la période pourrait être utilisée.

À titre d'illustration de la standardisation *directe*, Moultrie et al. (2012) estiment les taux standardisés par âge pour l'Équateur et la Suède en utilisant une population standard arbitraire, et trouvent respectivement 7,8 et 5,7. Ce résultat implique que le niveau de mortalité en Équateur est de 37 % plus élevé qu'en Suède (TBM = $7,8 / 5,7 = 1,37$). Si, par contre, la population de l'Équateur est utilisée comme population standard, ils trouvent que le niveau de mortalité est de 51 % plus élevé qu'en Suède (TBM = $5,6 / 3,7 = 1,51$).⁴⁹

47 Ce texte est adapté de Moultrie et al (2012).

48 Voir <https://www.who.int/healthinfo/paper31.pdf>

49 Voir http://papp.iussp.org/sessions/papp101_s06/PAPP101_s06_060_010.html

Chapitre 6. Causes de décès

Les registres d'état civil pourraient être utilisés lorsque a) la cause du décès figure sur l'acte de décès ; b) la cause écrite du décès découle d'un processus de certification médicale, idéalement du secteur de la santé et conforme aux normes de la Classification internationale des maladies (CIM) de l'OMS. Dans certains pays, cette information figure sur l'acte qui est remis aux proches du défunt. Dans d'autres pays, la cause ne figure que sur la partie de l'acte qui est envoyée aux institutions centrales en matière de santé, de registre d'état civil et / ou de statistiques. La cause du décès est considérée comme une information médicale sensible dans certains pays. En outre, certains pays ont des certificats civils de décès différents des certificats médicaux de décès. Dans certains pays, la cause du décès figurant sur l'acte de décès est celle rapportée par la famille ou par un autre déclarant non professionnel tel que l'officier d'état civil. Ces causes devraient être traitées avec une extrême prudence.

Le chapitre sur la cause du décès devrait être basé sur les informations recueillies sur les décès dans le système d'enregistrement des faits d'état civil. Ces informations comprennent généralement les variables incluses dans le classeur Excel, sous l'onglet « Tableur sur les décès ».

Les statistiques sur les décès devraient être présentées sous forme de tableaux, de graphiques et de cartes dans le présent chapitre. En outre, le formulaire utilisé dans le pays pour établir le certificat médical de la cause du décès pourrait être inclus à la fin du rapport.

Mise en tableau des principales causes de décès

Lors de l'analyse des données sur les causes de décès, il existe de nombreuses méthodes d'agrégations et de mise en tableau des codes CIM individuels pour créer des tableaux des principales causes de décès. Pour les pays dont les données sur les causes de décès sont de qualité médiocre ou dont les outils logiciels d'analyse des données sont limités, une option consiste à utiliser la liste simple de mortalité (SMoL) de l'OMS⁵⁰ ou à agréger et à mettre en tableau les codes en fonction des titres de chapitre de la CIM, comme le montre la figure 6.1 pour les Fidji (qui ont une population relativement faible et donc un petit nombre de décès chaque année).

Figure 6.1

Dix principales causes de décès chez les femmes de tous âges, Fidji (2015-2017).

Code de liste	Maladies	Femme	Répartition en pourcentage des décès par cause	Standardisée Taux de décès
I00-I99	Maladies du système circulatoire	2,896	29.8	263
E00-E88	Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	2,252	23.2	194
C00-D48	Tumeurs	1,487	15.3	121
A00-B99	Certaines maladies infectieuses et parasitaires	501	5.2	45
J00-J98	Maladies de l'appareil respiratoire	399	4.1	35
N00-N99	Maladies de l'appareil génito-urinaire	245	2.5	21
K00-K92	Maladies de l'appareil digestif	214	2.2	19
L00-L98	Maladies de la peau et du tissu sous-cutané	202	2.1	12
P00-P96	Certaines affections ayant leur origine dans la période périnatale	161	1.7	12
G00-G98	Maladie du système nerveux	151	1.6	8

Remarque : Les totaux ne s'élèvent pas à 100 % car le tableau ne couvre que les dix principales causes. Les causes de décès mal définies et les causes externes sont exclues.

Source : Bureau des statistiques des Fidji (2019)

Nombre de pays ont également élaboré leurs propres listes pour la mise en tableau locales, qui permettent de regrouper les causes de décès en fonction des besoins sanitaires locaux. Si ces listes sont utiles pour suivre les tendances de la mortalité dans un pays donné et pour surveiller les progrès des programmes de santé locaux, elles sont moins utiles au niveau international.

Pour permettre une comparaison internationale significative, et conformément aux recommandations officielles concernant les listes pour la mise en tableau, les tableaux sur les principales causes de décès du modèle devraient être générés en suivant les normes fournies au chapitre 5 (Présentation statistique) de la CIM-10.⁵¹ Les deux listes pour la mise en tableau condensées (Liste 1 et Liste 3) résument la gamme complète des catégories à trois caractères de la CIM en un nombre gérable d'éléments, à des fins de publication. Les listes condensées dont l'utilisation est recommandée sont les suivantes :

- Liste de mise en tableau sur la mortalité 1, Mortalité générale (qui contient 103 groupes distincts de codes)⁵²
- Liste de mise en tableau sur la mortalité 3, Mortalité infantile et juvénile (qui contient 67 groupes distincts de codes)⁵³

50 Voir https://www.who.int/healthinfo/civil_registration/smol/en/

51 Voir https://www.who.int/classifications/icd/ICD10Volume2_en_2010.pdf?ua=1

52 Voir https://www.cdc.gov/nchs/data/dvs/im9_2002.pdf.pdf

53 Voir https://www.cdc.gov/nchs/data/dvs/im9_2002.pdf.pdf

Données sur les causes de décès provenant des établissements de santé

Les informations sur les causes de décès provenant des établissements de santé ne seront de bonne qualité que si la cause du décès a été certifiée et codée selon les normes de la CIM.⁵⁴ En outre, des contrôles d'assurance qualité sur les données relatives aux causes de décès devraient être effectués et les résultats des évaluations de qualité publiés.

Idéalement, la cause du décès est déterminée par un médecin - du secteur de la santé ou par un médecin légiste - qui a été formé à l'utilisation du formulaire international du Certificat médical de la cause du décès (OMS, 2016).

À des fins de santé publique, c'est la cause sous-jacente du décès, par opposition à la cause immédiate ou intermédiaire, qui a le plus de valeur. La cause sous-jacente du décès est définie comme a) la maladie ou b) les circonstances de l'accident ou de la violence ayant entraîné la blessure mortelle.⁵⁵ C'est cette cause sous-jacente du décès qui est susceptible de faire l'objet d'interventions préventives de santé publique.

Une fois le formulaire rempli par un agent de certification de la cause du décès, un codeur ou un nosologue (un expert dans la classification des maladies) formé devrait coder la cause du décès sur le certificat médical de la cause du décès conformément aux règles de la CIM.⁵⁶

Certes les données sur les causes de décès pourraient être incomplètes, cependant la publication des données disponibles serait un début important (voir l'encadré 13 pour une description des outils disponibles permettant de faciliter l'analyse des données sur les causes de décès). La publication de ces informations pourrait accroître l'attention portée à la qualité des données et souligner les besoins d'amélioration du traitement des données sur les causes de décès dans le système CRVS.

Qualité des données sur les causes de décès et les causes mal définies

Selon l'OMS (2010b), un indicateur fréquemment utilisé de la qualité des données sur les causes de décès est le pourcentage de tous les décès dont la cause est classée comme mal définie (chapitre XVIII de la CIM-10). Les causes mal définies n'ont aucune valeur en santé publique. En outre, lorsqu'elles sont fréquentes, elles rendent la répartition des causes de décès peu fiable, car les véritables causes de décès sont cachées et donc sous-estimées. De manière générale, il est souvent mentionné que le pourcentage de décès dont la cause est mal définie devrait idéalement être inférieur à 10 % à 65 ans et plus, et inférieur à 5 % en dessous de 65 ans.

Si le pourcentage des causes mal définies diminue de manière considérable avec l'amélioration de l'attribution des causes de décès, il faudrait faire preuve de prudence lors de l'interprétation des tendances concernant des causes spécifiques (comme les cancers ou les maladies cardiaques), car les changements dans les taux de mortalité dus à ces causes pourraient être largement ou entièrement dus à l'effet de réaffectation des causes mal définies vers des causes plus spécifiques. Dans ces circonstances, les augmentations des proportions et des taux dus à des causes spécifiques pourraient être un artefact de ces améliorations.

54 Voir Organisation mondiale de la santé, <https://apps.who.int/iris/handle/10665/246208>. La CIM-10 a été approuvée en 1990. La CIM-11 a été publiée en 2018 et entrera en vigueur le 1er janvier 2022, voir [https://www.who.int/newsroom/detail/18-06-2018-who-releases-new-international-classification-of-diseases-\(icd-11\)](https://www.who.int/newsroom/detail/18-06-2018-who-releases-new-international-classification-of-diseases-(icd-11)).

55 See World Health Organization, "Mortality database". <http://www.who.int/healthinfo/cod/en>

56 Voir <https://icd.who.int/en>

Encadré 13

Outils d'analyse des données sur les causes de décès provenant des établissements de santé

Analyse des niveaux de mortalité et des causes de décès (ANACoD):⁵⁷ Cet outil électronique, développé par l'OMS, permet aux utilisateurs d'effectuer une analyse des données sur la mortalité et les causes de décès. Dans un premier temps, l'outil examine les données à l'effet de détecter les erreurs, puis il met en tableau et présente les résultats sous forme de tableaux et de graphiques. L'outil pourrait être téléchargé sur le site internet de l'OMS et est disponible en russe, français, espagnol et anglais. La version la plus récente d'ANACoD en anglais offre un plus large éventail d'analyses. L'outil comporte trois parties : I) Données saisies (étapes 0-1), II) Analyse des niveaux de mortalité (étapes 2-5), et III) Analyse des causes de décès (étapes 6-10).

Analyse des causes de décès (nationales) pour l'action (ANACONDA):⁵⁸ Développé conjointement par la Melbourne School of Population and Global Health de l'Université de Melbourne et l'Institut suisse de santé publique et tropicale de l'Université de Basel, ANACONDA est un autre outil électronique qui pourrait être utilisé pour vérifier la qualité des données sur la mortalité et les causes de décès. ANACONDA est basé sur les 10 principes d'évaluation de la qualité des données publiés par le Health Information Systems Knowledge hub, qui ont également été utilisés pour produire ANACoD. L'outil génère automatiquement des figures et des tableaux qui pourraient être utilisés pour l'évaluation de la qualité des données.

Données sur les causes de décès provenant des communautés

Cependant, nombre de décès surviennent en dehors du système de santé et loin du personnel de santé qualifié, rendant difficile l'application de l'approche susmentionnée. Bien que dans certains pays, comme la Mongolie et la Norvège, les décès survenus en dehors des établissements de santé soient examinés par une personne ayant une formation médicale et pouvant déterminer la cause la plus probable du décès, cela n'est souvent pas réalisable. Certains pays laissent la famille ou les officiers d'état civil locaux, sans formation médicale, déclarer la cause du décès. Parfois, il s'agit de choisir dans une liste restreinte de causes incluses dans le formulaire de déclaration ou d'enregistrement. Comme nous l'avons précédemment mentionné, ce type de déclaration non professionnelle de la cause du décès n'est pas fiable, et les données générées ne sont probablement pas d'une qualité suffisante pour mériter d'être incluses dans un rapport sur les statistiques de l'état civil. Les données globales sur les causes de décès déclarées par des profanes (c'est-à-dire des professionnels non médicaux) sans l'utilisation d'un outil structuré tel qu'un questionnaire d'« autopsie verbale » (AV) devraient être analysées et interprétées avec une grande réserve. Dans nombre de pays à revenu faible ou moyen, la plupart des décès surviennent à domicile, sans médecin pour certifier la cause. Dans de telles circonstances, il est conseillé de recourir à l'autopsie verbale pour comprendre les schémas communautaires de mortalité par cause.

L'autopsie verbale^{59,60} est une méthode éprouvée pour déterminer les tendances communautaires en matière de causes de décès pour les décès survenant en dehors des établissements de santé et pour lesquels le certificat médical de la cause du décès n'est pas possible (c'est-à-dire qu'aucun médecin ne peut assister au décès et certifier médicalement la cause du décès). L'AV peut être utilisée pour fournir des informations sur les causes de décès pour la population, mais pas au niveau individuel. De plus, comme elle ne peut pas fournir d'informations fiables au niveau individuel, il n'est pas nécessaire de réaliser une AV pour tous les décès survenus en dehors des établissements de santé n'ayant pas été médicalement certifiés. Au cours de l'autopsie verbale, les membres de la famille ou les proches du défunt sont interrogés sur les circonstances et les événements ayant conduit au décès d'une personne, y compris les signes ainsi que les symptômes et leurs durées. Les entretiens AV sont menés par des enquêteurs formés sur la base d'un questionnaire AV structuré.

La cause probable du décès, déterminée à partir de l'entretien AV complète est attribuée soit par un médecin formé qui examine le questionnaire AV, soit par un algorithme informatique. Cette cause n'est cependant pas enregistrée sur l'acte de décès et n'est pas communiquée aux proches du défunt. Elle est uniquement utilisée à des fins de santé publique et de statistiques.

Les causes de décès sont ensuite mises en tableau à l'aide d'une liste de causes prédéterminée. Les principaux résultats d'un système d'AV sont les fractions de mortalité par cause (FMC) par âge et par sexe et, si possible, par

57 Voir <https://www.who.int/healthinfo/anacod/en/>

58 Voir <https://crvsgateway.info/anaconda>

59 Voir <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5328373/>

60 Voir <https://crvsgateway.info/file/11243/3231>

zone géographique. Les résultats de l'analyse des données de l'AV peuvent être présentés dans le rapport annuel sur les statistiques de l'état civil du pays pour compléter les données sur la mortalité provenant des CMCD des établissements de santé.

Notes pour compléter le chapitre 6 du modèle : Dans les pays où les données du CMCD et de l'AV sont disponibles, les données devraient être rapportées séparément pour les deux méthodes d'attribution des causes de décès. Certes, des méthodes permettant de combiner les données du CMCD et de l'AV sont en cours d'élaboration, cependant il n'existe actuellement aucun guide des meilleures pratiques à cet effet. Les futures versions de ces lignes directrices incluront de tels contenus.

Ressources supplémentaires

L'OMS a publié plusieurs ouvrages sur les statistiques des causes de décès qui devraient être consultés par les personnes qui produisent des statistiques de l'état civil, notamment la Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM-10) (OMS, 2010a) ; Analyse des niveaux de mortalité et des causes de décès (OMS 2011) ; et l'Application de la CIM-10 pour la Collecte initiale des causes de décès dans les régions à faibles ressources (OMS 2014a). Le volume 1 de la CIM-10 comporte des listes internationales standard pour la mise en tableau des causes de décès qui devraient être consultées lors de la production de statistiques sur les causes de décès. En outre, le cours de formation sur les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil, élaboré par le Programme international de statistiques des Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (2015), comporte plusieurs modules traitant des statistiques sur les causes de décès. En outre, des ressources pour la mise en œuvre de la CIM-11 ont été publiées et sont disponibles pour utilisation et mise en œuvre.⁶¹ La Banque mondiale a élaboré un cours d'apprentissage en ligne sur les approches de renforcement des systèmes CRVS.⁶²

6.1 Décès par groupe de causes de décès au sens large

Une première étape dans la vérification de la qualité des données sur les causes de décès consiste à examiner la répartition des décès par trois grands groupes afin d'évaluer si le schéma observé est cohérent avec les faits connus au sujet de l'ampleur de la transition épidémiologique dans le pays. Les trois groupes sont les suivants :

- Groupe 1: Maladies transmissibles, maternelles, néonatales et nutritionnelles⁶³
- Groupe 2: Maladies non transmissibles, y compris les troubles de la santé mentale⁶⁴
- Groupe 3: Causes externes et blessures (par exemple, accidents, homicides, suicides, décès dus à la guerre et aux catastrophes naturelles).⁶⁵

Notes sur la méthode de remplissage de la figure 6.1 du modèle : Si les données sur les causes de décès ne sont pas habituellement analysées selon ces trois groupes, téléchargez l'outil gratuit ANACoD sur le site internet de l'OMS⁶⁶ Dans les documents connexes de l'outil, figurent des tableaux indiquant les codes CIM correspondants pour chaque groupe. Pour générer le graphique proposé, voir l'onglet « Étape 6 - données GBD », se référer à la colonne C, lignes 175-178 dans ANACoD ; et l'onglet « F6.1 » dans le classeur Excel lié.

Toutes les principales causes de décès au sein d'une population suivent un modèle par âge prévisible, qui a été identifié par des décennies de recherche épidémiologique. Il est donc important de vérifier si le modèle par âge des décès dus aux causes générales est conforme à ce que l'on pourrait attendre de la recherche et de la modélisation épidémiologiques. Ces modèles par âge ne changent pas considérablement avec l'augmentation de l'espérance de vie. La figure 6.2 montre une répartition typique des décès dans les groupes 1, 2 et 3 à différents âges pour un pays (le Venezuela) dont l'espérance de vie est d'environ 70 ans.⁶⁷ À chaque âge, le graphique montre la proportion (fraction) attendue des décès susceptibles de se produire à cet âge en moyenne ; les trois fractions, à tout âge, s'additionnent pour donner 1 (ou 100 % lorsqu'elles sont converties en pourcentage).

La proportion des décès dus aux causes du groupe 1 (maladies transmissibles, maternelles, périnatales et conditions nutritionnelles) est élevée chez les enfants, mais elle diminue ensuite pour atteindre des niveaux très bas, bien qu'elle puisse augmenter à nouveau à des âges plus avancés (au-delà de 80 ans environ) en

61 <https://icd.who.int/en>

62 Voir <https://olc.worldbank.org/content/civil-registration-and-vital-statistics-systems-basic-level-self-pacedformat>

63 Codes CIM-10: A00-B99, G00-G04, N70-N73, J00-J06, J10-J18, J20-J22, H65-H66, O00-O99, P00-P96, E00-E02, E40-E46, E50, D50-D53, D64.9, E51-64

64 Codes CIM-10: C00-C97, D00-D48, D55-D64 (moins D 64.9) D65-D89, E03-E07, E10-E16, E20-E34, E65-E88, F0 F01-F99, G06-G98, H00-H61, H68-H93, I00-I99, J30-J98, K00-K92, N00-N64, N75-N98, L00-L98, M00-M99, Q00-Q99

65 Codes CIM-10: V01-Y89

66 Voir <https://www.who.int/healthinfo/anacod/en/>

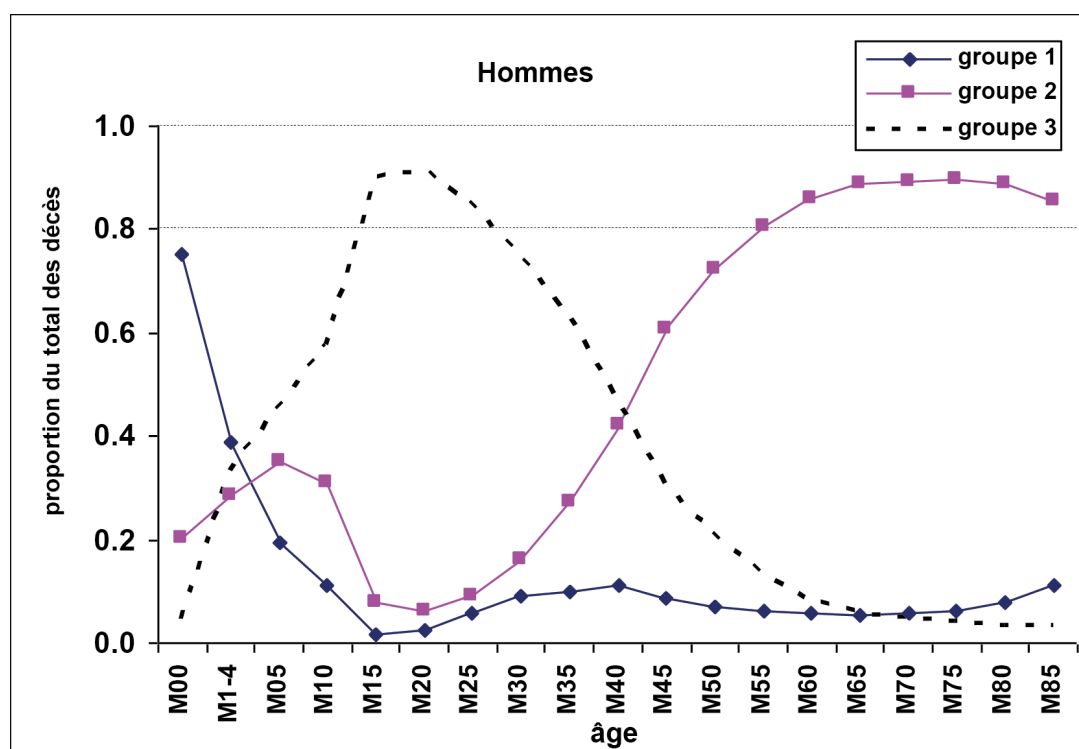
67 Base de données de l'OMS sur la mortalité, <http://www.who.int/healthinfo/morttables/en/index.html>

raison de la pneumonie. La proportion des décès dus aux causes du groupe 2 est relativement élevée chez les enfants (en raison d'anomalies congénitales, par exemple), diminue à l'âge adulte, mais augmente de manière considérable aux âges plus avancés en raison de l'incidence croissante des cancers, des maladies cardiovasculaires et des accidents vasculaires cérébraux. La proportion des décès dus aux causes du groupe 3, c'est-à-dire les causes externes de décès, y compris les accidents et la violence, est généralement la plus élevée chez les jeunes adultes. Cette tendance est particulièrement marquée chez les hommes.

La figure 6.2 montre un modèle typique des causes de décès par âge et ne se reproduirait pas exactement dans tous les pays. Cependant, les écarts significatifs par rapport à ce modèle devraient être examinés de près car ils sont le signe de problèmes tels qu'un mauvais certificat médical de la cause du décès, de mauvaises pratiques de codage et une déclaration erronée des décès par âge. En général, les graphiques pour les hommes et les femmes devraient être grandement similaires, bien que la mortalité due à des causes externes soit souvent plus élevée chez les jeunes hommes.

Figure 6.2

Répartition des groupes de causes générales de décès (1, 2 et 3) par âge chez les hommes



Source: Notes d'orientation de l'ANACoD⁶⁸

Notes sur la méthode de remplissage des figures 6.2 - 6.3 du modèle : Pour générer les graphiques proposés, voir l'onglet « Étape 7 - Groupe 1, 2, 3 », dans ANACoD ; et l'onglet « F6.2 » dans le classeur Excel lié.

6.2 Les 10 principales causes de décès

D'un point de vue politique, connaître les principales causes de décès par groupe d'âge et par sexe permet de formuler des politiques et des programmes plus ciblés et plus réactifs. Cependant, il est souvent difficile d'atteindre ce niveau de détail dans de nombreux systèmes CRVS, où les données sur les causes de décès ne sont parfois disponibles qu'à un niveau agrégé. Nombre de pays ont également inclus de manière systématique les 10 (ou 15 ou 20) principales causes de décès, car cela fournit un résumé global de la santé de la population qui est facilement compréhensible.

Notes sur la méthode de remplissage du tableau 6.2 du modèle : Pour générer le tableau sur les principales causes de décès (tous âges confondus) chez les hommes et les femmes, nous vous recommandons de procéder à une mise en tableau selon la liste générale de mortalité 1 de la CIM de l'OMS.⁶⁹ Le tableau pourrait être élargi pour inclure 15 causes principales de décès s'il existe un nombre important de maladies à mettre en évidence. Le tableau pourrait également énumérer à la fois une cause principale (par exemple, le cancer) et une ou plusieurs sous-catégories (par exemple, les sièges de cancer les plus importants) pour souligner leur importance - la ou les sous-catégorie(s) ne comptant pas parmi les 10 ou 15 principales causes de décès. Il convient de noter que même si les décès dus à des codes R (mal définis) sont classés dans les 10 principales causes, nous suggérons de les présenter séparément, car ils ne constituent pas une cause de décès, mais plutôt un indicateur de la mauvaise qualité des données (cette mesure s'applique à tous les tableaux de cette section).

6.3 Principales causes de décès par âge et par sexe

Il est important de présenter d'abord les principales causes de décès par sexe pour l'ensemble du pays, en relevant que les causes par groupe d'âge seront traitées dans les tableaux suivants.

Notes sur la méthode de remplissage des tableaux 6.3 - 6-4 du modèle : Pour générer les tableaux sur les principales causes de décès (tous âges confondus) chez les hommes et les femmes, nous vous recommandons de procéder à une mise en tableau selon la liste générale de mortalité 1 de la CIM de l'OMS.⁷⁰

Nourrissons et jeunes enfants (0 à 4 ans)

Répétez l'analyse des principales causes de décès au niveau national et / ou régional pour les nourrissons et les enfants des deux sexes.

Notes sur la méthode de remplissage du tableau 6.5 du modèle : Pour générer le tableau sur les principales causes de décès pour les deux sexes, nous vous recommandons de procéder à une mise en tableau selon la liste de mortalité générale 3 de la CIM de l'OMS.⁷¹

Enfants (5 à 14 ans)

Répétez l'analyse des principales causes de décès au niveau national et / ou régional chez les enfants âgés de 5 à 14 ans.

Notes sur la méthode de remplissage du tableau 6.6 du modèle : Pour générer le tableau sur les principales causes de décès pour les deux sexes, nous vous recommandons de procéder à une mise en tableau selon la liste de mortalité générale 1 de la CIM de l'OMS.

Adolescents et adultes (15 à 69 ans)

Répétez l'analyse des principales causes de décès au niveau national et / ou régional chez les adolescents et les adultes, pour chaque sexe séparément.

Notes sur la méthode de remplissage des tableaux 6.7 - 6-8 du modèle : Pour générer les tableaux sur les principales causes de décès chez les hommes et les femmes, nous vous recommandons de procéder à une mise en tableau selon la liste de mortalité générale 1 de la CIM de l'OMS.

Adultes plus âgés (70 ans +) (facultatif)

À des âges plus avancés, les données sur les causes de décès sont notoirement peu fiables, car les personnes âgées pourraient souffrir de plus d'une affection susceptible de provoquer le décès. Par conséquent, certains pays omettent ce groupe d'âge non limité. La détermination de la qualité et de la quantité de données nécessaires pour la mise en tableau devrait être faite dans le cadre du plan de mise en tableau.

Notes sur la méthode de remplissage des tableaux 6.9 - 6-10 du modèle : Pour générer les tableaux sur les

69 Voir https://www.cdc.gov/nchs/data/dvs/im9_2002.pdf

70 Voir https://www.cdc.gov/nchs/data/dvs/im9_2002.pdf

71 Voir https://www.cdc.gov/nchs/data/dvs/im9_2002.pdf

principales causes de décès chez les hommes et les femmes, nous vous recommandons de procéder à une mise en tableau selon la liste de mortalité générale 1 de la CIM de l'OMS.

Autres indicateurs de mortalité par cause (facultatif)

Relevons que ces indicateurs ne sont pas inclus dans le modèle. Cependant, si les données requises sont déclarées et disponibles, elles pourraient être incluses à partir de la section 6.4.

Mortalité proportionnelle

La mortalité proportionnelle est la proportion du total des décès dus à une cause spécifique. Elle est souvent calculée comme la proportion des décès pour lesquels une cause est connue. Il convient de noter que dans nombre de cas, la cause du décès n'est connue que pour une fraction de tous les décès ; la mortalité proportionnelle ne s'applique donc qu'aux décès auxquels une cause a été attribuée. Les résultats devraient être ventilés par âge et par sexe.

$$\text{Mortalité proportionnelle} = \frac{\text{Nombre de décès dus à une cause spécifique}}{\text{Nombre total de décès au cours d'une période donnée}} \times 100$$

Taux et fractions de mortalité par cause

Le taux de mortalité par cause est le nombre de décès au sein d'un groupe d'âge spécifique pendant une période définie attribués à une cause sous-jacente spécifique de décès (telle que définie par la CIM-10) divisé par la population totale (au milieu de la période) de ce groupe d'âge. Il est généralement présenté pour 100 000 habitants.

$$\text{Taux de mortalité selon l'âge} = \frac{\text{Nombre de décès dus à une cause spécifique}}{\text{Population en milieu d'année}} \times 100\,000$$

Il est important de désagréger par âge et par sexe (l'encadré 14 montre la répartition géographique de la mortalité due à la tuberculose au Pérou en utilisant un taux de mortalité par cause standardisé par âge). Il est important d'être clair sur les sources de données. Par exemple, les taux de mortalité par cause basés sur des données provenant uniquement des hôpitaux pourraient ne pas prendre en compte les décès signalés par le système d'enquête médico-légale sur les décès. Les taux produits sur la base des données hospitalières uniquement, dans ces conditions, produiraient des estimations peu plausibles pour les décès dus à des causes externes, y compris les blessures. De telles limites des données devraient être mentionnées.

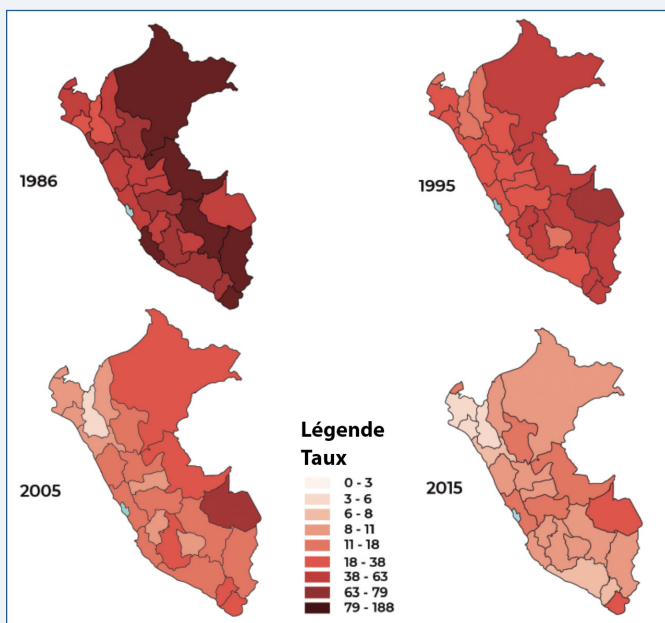
La fraction de mortalité par cause est le nombre de décès au sein d'un groupe d'âge spécifique pendant une période définie attribués à une cause sous-jacente spécifique de décès (telle que définie par la CIM-10) divisé par l'ensemble des décès pendant la même période :

$$\text{Fraction de mortalité par cause} = \frac{\text{Nombre de décès dus à une cause spécifique}}{\text{Nombre total de décès}} \times 100$$

Encadré 14 Visualisation des causes de décès

Au Pérou, la baisse de la mortalité due aux maladies infectieuses n'a pas été homogène dans tout le pays. Ainsi, son dernier rapport sur la mortalité comportait une section mettant en évidence les inégalités de la mortalité due à certaines maladies infectieuses, comme la tuberculose (figure B14.1). Comme le montre la carte, au Pérou, la mortalité due à la tuberculose a diminué en 30 ans, mais en 2015, la mortalité était considérablement plus élevée dans certaines régions que dans d'autres.

Figure B14.1. Taux de mortalité due à la tuberculose standardisé par âge, Pérou : 1986, 1995, 2005 et 2015

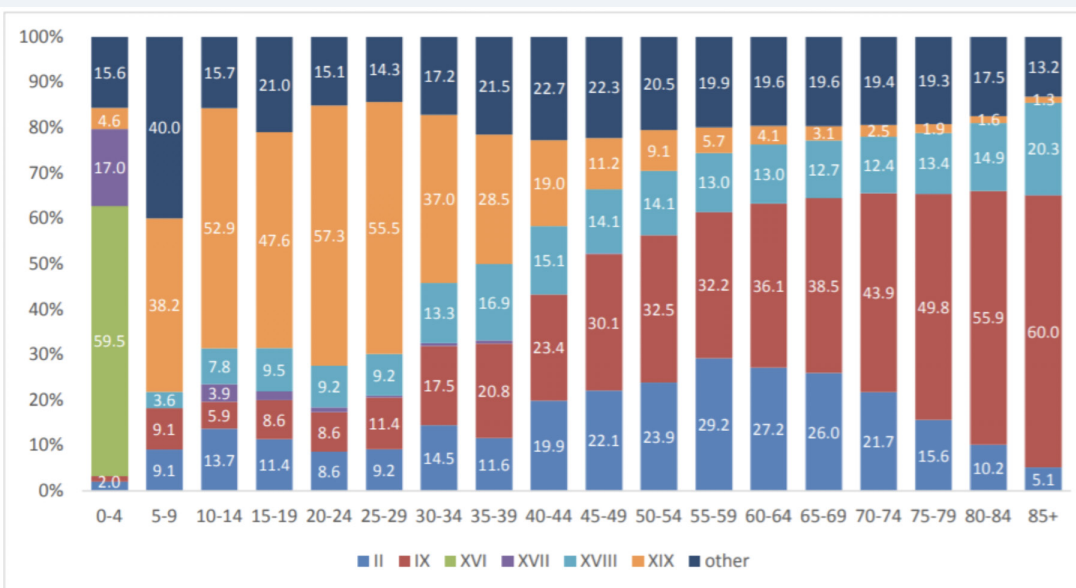


La figure B14.2 utilise un graphique à colonnes empilées pour montrer la répartition des principales causes de décès entre les groupes d'âge, en utilisant les chapitres de la CIM-10 comme référence. Parmi les populations plus âgées, les maladies du système circulatoire (chapitre IX) constituaient les principales causes de décès.

72

Source : Ministère de la santé du Pérou (2018)

Figure B14.2. Répartition des décès (en %) par âge et par principales causes de décès*, Géorgie, 2018



*Autres - englobe tous les grands chapitres sauf II, IX, XVI, XVII, XVIII et XIX

Source : Office national des statistiques de Géorgie, 2018.

Chapitre 7. Mariages et divorces

Les mariages et les divorces sont enregistrés dans nombre de pays. Leur enregistrement est nécessaire pour obtenir des certificats, qui pourraient avoir une grande importance sur le plan juridique et des droits humains. Il s'agit par exemple des droits patrimoniaux, de la succession, du mariage des enfants, de la garde d'enfants et du droit de se remarier. Les femmes et les enfants des familles dont les conjoints ne sont pas mariés, en particulier, pourraient se trouver dans une position économique et juridique beaucoup plus faible si l'un des parents meurt ou si l'union libre est rompue. Nombre de pays ne publient pas de statistiques sur les mariages et les divorces. Ce manque pourrait s'expliquer par la non disponibilité des données, l'absence de signification sociale du mariage, ou un large éventail de formes de mariage, dont certaines pourraient être difficiles à enregistrer.

Dans ce chapitre, les statistiques sur le mariage, le divorce et les autres changements de la situation matrimoniale pourraient être présentées si des données sur ces événements sont enregistrées. Une combinaison de tableaux, de graphiques et de textes explicatifs sera utile. Les liens avec les chapitres précédents, notamment celui sur l'exhaustivité, devraient également être envisagés.

Il pourrait s'avérer utile de commencer cette section en mentionnant la définition du mariage. Dans les *Principes et Recommandations*, le mariage est défini comme « l'acte, la cérémonie ou le processus par lequel la relation juridique des époux est constituée. La légalité de l'union pourrait être établie par des moyens civils, religieux ou autres, reconnus par les lois de chaque pays ». Il est également indiqué dans le document que « les pays pourraient souhaiter élargir cette définition pour couvrir les unions civiles si elles sont enregistrées » et qu'« il est nécessaire de prendre en compte les unions coutumières (qui sont légales et contraignantes en vertu du droit coutumier) et les unions extralégales, connues sous le nom d'unions de fait ou consensuelles ».

En outre, le divorce est défini comme « la dissolution juridique définitive du mariage, c'est-à-dire la séparation des époux qui confère aux parties le droit de se remarier en vertu de dispositions civiles, religieuses et / ou autres, selon les lois de chaque pays ».

Un contrat de mariage légal pourrait être dissous par le décès de l'un des conjoints, un jugement de divorce ou une annulation (annulation).

Les tableaux et graphiques à présenter sur le mariage et le divorce dépendront des variables recueillies lors de l'enregistrement d'un mariage ou d'un divorce. Il existe deux onglets (« Tableur sur les mariages » et « Tableur sur les divorces ») dans le classeur Excel qui donnent un aperçu des variables considérées comme les plus importantes. En cas de disponibilité, ces variables devraient être prises en compte lors de la présentation des informations. L'annexe I comprend les variables relatives au mariage et au divorce et l'annexe II, une liste de tableaux recommandés par les *Principes et Recommandations*. L'encadré 15 fournit des exemples de tableaux et de figures sur les mariages.

7.1 Mariages

Mariages par année

Notes sur la méthode de remplissage de la figure 7.1 du modèle : Il n'existe pas de tableau pour cette section, mais une proposition de graphique est incluse dans le classeur Excel (voir onglet « F7.1 »).

Mariages par lieu de résidence habituelle et par âge de la mariée et du marié

Les informations relatives à l'âge des conjoints au moment du mariage pourraient avoir des implications sur la taille de la famille complète future, des données susceptibles d'être utiles pour la planification dans des domaines tels que l'économie, la santé et l'éducation, ainsi que pour l'étude des différentiels géographiques dans les modèles de formation de la famille. L'encadré 15 donne un exemple tiré du Comité statistique d'Azerbaïdjan.

Notes sur la méthode de remplissage des tableaux 7.2 - 7.3 et de la figure 7.2 du modèle : Si les données par milieu urbain / rural ne sont pas disponibles, présentez les données pour tous les mariages dans le pays et supprimez le deuxième tableau du modèle. Référez-vous à l'onglet « F7.2 » du classeur Excel pour un exemple de graphique montrant l'âge moyen au mariage par sexe.

Mariages par âge et situation matrimoniale antérieure

La situation matrimoniale antérieure de la mariée et du marié constitue un élément d'information essentiel pour l'analyse des modèles des mariages et de leur dissolution. Elle est utile dans les études démographiques et sociales des modèles familiaux et en tant qu'indicateur de la stabilité familiale. L'introduction de l'âge dans la mise en tableau de la « situation matrimoniale antérieure » accroît considérablement l'importance de cet élément pour l'analyse des modèles de mariage et de la fécondité.

Notes sur la méthode de remplissage des tableaux 7.4 - 7.5. du modèle : Mettre à jour les rubriques de « la situation matrimoniale antérieure » afin de refléter la terminologie appropriée du pays.

Encadré 15

Exemples de tableaux et de figures sur les mariages

Le Comité statistique d'Azerbaïdjan fournit un certain nombre de tableaux sur les mariages et les divorces, notamment le tableau B15.1, qui montre les données sur les mariages désagrégées par groupe d'âge et par sexe (marié) sur 40 ans. Les mêmes données pourraient être visualisées dans un graphique linéaire pour observer les tendances des mariages entre les groupes d'âge au fil du temps, tant chez les hommes que chez les femmes.

Tableau B15.1
Mariages par groupes d'âge du marié

Année	Nombre de mariages	Par groupe d'âge du marié, années			
		Moins de 18	18 à 24	25 à 34	35 +
1970	35222	-	11839	16481	6902
1980	60134	6	30359	24213	5556
1990	73119	21	29145	36712	7241
1991	74378	24	30508	38411	5435
1992	68740	29	28759	34752	5200
1993	60028	56	23849	31273	4850
1994	47147	45	18021	24794	4287
1995	43130	44	15688	23290	4108
1996	38572	47	12316	22059	4150
1997	46999	50	14161	27855	4933
1998	40851	38	12846	23430	4537
1999	37382	22	10974	22001	4385
2000	39611	11	10932	24082	4586
2001	41861	15	11593	25392	4861
2002	41661	12	10912	25506	5231
2003	56091	21	14824	34189	7057
2004	62177	25	17502	36741	7909
2005	71643	48	21452	40687	9456
2006	79443	50	24260	45154	9979
2007	81758	36	25891	45220	10611
2008	79964	35	27283	42584	10062
2009	78072	20	26940	41312	9800
2010	79172	7	27284	42297	9584
2011	88145	11	28085	48241	11808
2012	79065	51	25031	43081	10948
2013	86852	21	26918	47746	12186
2014	84912	21	25438	47534	11938
2015	68773	31	19878	39804	9088
2016	66771	31	18074	40156	8538
2017	62923	11	15537	39402	7983
2018	62484	-	14584	39714	8186

Source : Comité national des statistiques de la République d'Azerbaïdjan (2020)

7.2 Divorces

Divorces par année

Notes sur la méthode de remplissage de la figure 7.3 du modèle : Il n'existe pas de tableau pour cette section, mais une proposition de graphique est incluse dans le classeur Excel (voir onglet « F7.3 »).

Divorces par âge

Cette mise en tableau est utilisée pour établir les modèles par âge des couples divorcés et pour l'étude des différences d'âge entre les époux et les épouses comme facteurs de stabilité ou d'instabilité des mariages.

Notes sur la méthode de remplissage des tableaux 7.6 et des figures 7.4 - 7.5 du modèle : Référez-vous à l'onglet « F7.4 » du classeur Excel pour un exemple de graphique montrant l'âge moyen au moment du divorce par sexe. En cas de disponibilité de données démographiques, le taux de divorce par âge pourrait être calculé et présenté sur un graphique (voir l'onglet « F7.5 » du classeur Excel).

Divorces par durée du mariage

Cette mise en tableau est utilisée pour permettre une étude plus complète de l'instabilité conjugale en incluant la durée du mariage comme variable explicative. De plus, dans l'étude des divorces concernant les femmes en âge de procréer, il s'agit d'un élément important pour comprendre l'effet de l'instabilité conjugale sur la fécondité potentielle de la population.

Notes sur la méthode de remplissage des tableaux 7.7 - 7.8 et de la figure 7.6 du modèle : Référez-vous à l'onglet « F7.6 » du classeur Excel pour un exemple de graphique montrant la durée des années de mariage jusqu'au divorce.

Divorces par nombre d'enfants à charge

La durée du mariage pour les couples qui divorcent est une mesure de la stabilité du mariage, tandis que les informations sur le nombre d'enfants à charge donnent un aperçu de l'impact social, psychologique et économique du divorce sur les familles et la société.

Chapitre 8. Tableaux récapitulatifs

À la fin du rapport sur les statistiques de l'état civil, il pourrait y avoir quelques tableaux récapitulatifs qui montrent l'évolution des principaux indicateurs des statistiques de l'état civil dans le temps, pour le plus grand nombre d'années possible. Dans les *Principes et recommandations* (p. 159), une liste de tableaux récapitulatifs, que l'on retrouve également à l'annexe II, est proposée.

Les tableaux recommandés sont importants et devraient être inclus autant que possible. Cependant, il est possible que les données sur certaines de ces variables ne soient pas du tout disponibles ou qu'il se note un important sous-enregistrement, en particulier pour les morts foetales, les décès infantiles, les mariages et les divorces. En cas de non disponibilité des données par lieu de résidence habituelle, les chiffres pourraient être présentés par lieu de survenance ou d'enregistrement.

Références

- Adair T, et Lopez AD (2018). Estimating the completeness of death registration: an empirical method (Estimation de l'exhaustivité de l'enregistrement des décès : une méthode empirique). PLoS ONE 13(5): e0197047. <https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0197047>.
- Ahmad OB, Boschi-Pinto C, Lopez AD, Murray CJL, Lozano R et Inoue M (2001). Age standardization of rates: a new WHO standard (Standardisation des taux par âge : une nouvelle norme de l'OMS). Série de documents de travail du GPE : N°31 EIP/GPE/EBD, Organisation mondiale de la santé. <https://www.who.int/healthinfo/paper31.pdf>.
- Brunborg H (2010). Statistiques de l'état civil. Rapport d'une mission à l'office national des statistiques du Mozambique. Rapport MZ : 2010 :13. <https://www.dst.dk/ext/416781653/0/mozambique/MZ-2010-13-Vital-Statistics-by-Helge-Brunborg-Revised-5-January-2011-pdf>
- Groupe de travail technique D4H. Guidelines for interpreting verbal autopsy data (Lignes directrices pour l'interprétation des données d'autopsie verbale). Ressources et outils du CRVS. Melbourne, Australie : Initiative « Données pour la santé » de Bloomberg Philanthropies, Amélioration de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil, Université de Melbourne, 2020. <https://crvsgateway.info/file/11243/3231>.
- de Savigny D, Riley I, Chandramohan D, et al (2017). Integrating community-based verbal autopsy into civil registration and vital statistics (CRVS): system-level considerations (Intégration de l'autopsie verbale communautaire dans l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (CRVS) : considérations au niveau du système). Global Health Action, 10 :1. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/16549716.2017.1272882>.
- Dorrington RE, Bradshaw D, Laubscher R and Nannan N (2019). Rapid mortality surveillance report 2017 (Rapport sur la surveillance rapide de la mortalité 2017). Le Cap: Conseil sud-africain de la recherche médicale. <https://www.samrc.ac.za/sites/default/files/files/2019-02-06/RapidMortalitySurveillanceReport2017.pdf>.
- Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) (2015). Guidelines for setting and monitoring the goals and targets of the regional action framework on civil registration and vital statistics in Asia and the Pacific (Lignes directrices pour la définition et le suivi des objectifs et des cibles du cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique). <https://www.unescap.org/resources/guidelines-setting-and-monitoring-goals-and-targets-regional-action-framework-civil-0>.
- Commission économique pour l'Afrique (CEA) (2015). Complete civil registration and vital statistics systems and their multisectoral services and linkages (Systèmes complets d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil ainsi que leurs services et liens multisectoriels). <http://apai-crvs.org/>.
- Bureau des statistiques des Fidji (2019). Rapport sur les statistiques de l'état civil de la République des Fidji, 2012-2017. <http://purl.org/spc/digilib/doc/n8iox>.
- Collaborateurs du GBD 2015 sur la mortalité et les causes de décès (2016). Global, regional, and national life expectancy, all-cause mortality, and cause-specific mortality for 249 causes of death, 1980-2015: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2015 (Espérance de vie mondiale, régionale et nationale, mortalité toutes causes confondues et mortalité par cause pour 249 causes de décès, 1980-2015 : une analyse systématique pour l'étude Global Burden of Disease 2015). *Lancet* 388, pp. 1459-1544. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0140673616310121?via=ihub>.
- Measure Evaluation Kenya Associate Award (2013). Système national d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil : Rapport de référence d'évaluation des systèmes. Nairobi. https://www.measureevaluation.org/pima/baseline-assessments/02crvsbaselineassessment_rev.pdf
- Mills S, Abouzahr C, Kim J, Rassekh BM et Sarpong D (2017). Civil Registration and Vital Statistics (CRVS) for Monitoring the Sustainable Development Goals (SDGs) [L'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil (CRVS) pour le suivi des Objectifs de développement durable (ODD)]. <http://documents.worldbank.org/curated/en/979321495190619598/pdf/115150-WP-CRVS-for-Monitoring-the-SDGs-web-version-May-18-2017-PUBLIC.pdf>.
- Moultrie TA, Dorrington RE, Hill AG, Hill KH, Timæus IM et Zaba B (2012). Outils d'estimation démographique. Paris : Union internationale pour l'étude scientifique de la population. <http://demographicestimation.iussp.org/>.
- Murray CJL et Lopez AD (eds.) (1996). The global burden of disease and injury 1: a comprehensive assessment of mortality and disability from diseases, injuries, and risk factors in 1990 and projected to 2020 (une évaluation complète de la mortalité et de l'invalidité dues aux maladies, aux blessures et aux facteurs de risque en 1990 et en projection jusqu'en 2020). Londres Harvard University Press pour le compte de l'Organisation mondiale de la santé et de la Banque mondiale. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/41864>.
- Office national des statistiques de Géorgie (2019). Methodology on the population and demographic statistics (Méthodologie sur la population et les statistiques démographiques). <https://www.geostat.ge/media/23366/Population-and-Demography-per-cent28eng-per-cent29.pdf>.
- Office national des statistiques (2019). Long-term international migration estimates methodology (Méthodologie d'estimation des migrations internationales à long terme). <https://www.ons.gov.uk/peoplepopulationandcommunity/populationandmigration/internationalmigration/methodologies/longterminternationalmigrationestimatesmethodology>.
- Office national des statistiques (2016). Démographie algérienne, 2015. N° 740. www.ons.dz/IMG/pdf/Demographie2015.pdf.
- Bureau du registraire général de l'état civil de l'Inde (2013). Vital statistics of India based on the civil registration system, 2010 (Statistiques de l'état civil de l'Inde basées sur le système d'enregistrement des faits d'état civil, 2010). New Delhi. http://crsorgi.gov.in/web/uploads/download/CRS_Report_2010.pdf.
- Bureau du registraire général de l'état civil de l'Inde (2018). Vital statistics of India based on the civil registration system, 2016 (Statistiques de l'état civil de l'Inde basées sur le système d'enregistrement des faits d'état civil, 2016). New Delhi. http://crsorgi.gov.in/web/uploads/download/CRS_report_2017_2020_02_26_revised.pdf.
- PARIS21 et Statistics Norway (2009). User-friendly presentation of statistics: guide to creating a dissemination strategy and dissemination guidelines for developing and transition countries (Présentation conviviale des statistiques : guide pour l'élaboration d'une stratégie de diffusion et de directives de diffusion pour les pays en développement et en transition). <https://www.ssb.no/en/omssb/samarbeid/internasjonalt-utviklingsamarbeid/a-handbook-on-dissemination-of-statistics>.
- Ministère de la santé du Pérou (2018). Analyse des causes de mortalité au Pérou, 1986-2015. Lima. https://www.dge.gob.pe/portal/docs/asis/Asis_mortalidad.pdf.

- Porapakham Y, Rao C, Pattaraarchachai J, Warangkana P, Vos T, Adair T et Lopez AD (2010). Estimated causes of death in Thailand, 2005: implications for health policy (Estimation des causes de décès en Thaïlande, 2005 : implications pour la politique de santé). *Population Health Metrics* 8 (14, pp. 1-11). <http://www.pophealthmetrics.com/content/8/1/14>
- Preston SH, Heuveline P et Guillot M (2000). *Demography: Measuring and Modeling Population Processes* (Démographie : Mesure et modélisation des processus démographiques). Wiley-Blackwell. Royaume-Uni. ISBN: 978-1-557-86451-2.
- Rao, C, Mswia, R, Bratschi, M, Setel P (2020). Estimating Completeness of Birth and Death Registration: Methods and Options for Estimating Completeness of Civil Registration (Estimation de l'exhaustivité de l'enregistrement des naissances et des décès : Méthodes et options pour l'estimation de l'exhaustivité de l'enregistrement des faits d'état civil). Vital Strategies, NY. [À paraître]
- Rees, P et Kupiszewski M (1999). Internal migration: what data are available in Europe? (Migration interne : quelles sont les données disponibles en Europe ?) *Journal of Official Statistics* 15 (4, pp. 551-586). <https://www.scb.se/contentassets/ca21efb41fee47d293bbee5bf7be7fb3/internal-migration-what-data-are-available-in-europe.pdf>.
- République de Côte d'Ivoire (2016). Annuaire des statistiques d'état Civil 2014. Ministère d'état, Ministère de l'intérieur et de la sécurité.
- Robinson D, Sankila R, Hakulinen T et Møller H (2007). Interpreting international comparisons of cancer survival: the effects of incomplete registration and the presence of death certificate only cases on survival estimates (Interprétation des comparaisons internationales de la survie au cancer : les effets d'un enregistrement incomplet et de la présence de cas figurant uniquement sur l'acte de décès dans les estimations de la survie). *European Journal of Cancer* 43 (5, pp. 909-913). <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0959804907000111>.
- Sloggett A. (2015) Life tables. In *Population Analysis for Policies and Programs* (Les tables de mortalité. Analyse de la population pour les politiques et les programmes). Paris : Union internationale pour l'étude scientifique de la population. http://papp.iussp.org/sessions/papp101_s07/PAPP101_s07_010_010.html.
- Statistics Botswana (2016). Rapport sur les statistiques de l'état civil 2014 Gaborone. http://www.statsbots.org/bw/sites/default/files/publications/Vital_per_cent20_per_cent20Statistics_per_cent20Report_per_cent202014.pdf
- Statistics Botswana (2019). Rapport sur les statistiques de l'état civil 2017 Gaborone. <http://www.statsbots.org/bw/vital-statistics-report-2017>
- Statistique Canada (2020). Naissances vivantes, selon le lieu de résidence de la mère. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=1310041401&pickMembers=per_cent5B0_per_cent5D=2.2.
- Statistics Mauritius (2015). Digest of demographic statistics 2014 (Recueil de statistiques démographiques 2014). Port Louis. http://statsmauritius.govmu.org/English/StatsbySubj/Documents/Digest/Digest_per_cent20of_per_cent20Demographic_per_cent20Statistics_per_cent202014final.pdf
- Statistics Norway (2009). Présentation conviviale des statistiques. En anglais, français, arabe, russe et portugais. <https://www.ssb.no/en/omssb/samarbeid/internasjonalt-utviklingsamarbeid/a-handbook-on-dissemination-of-statistics>.
- Statistics Norway (2014). Status analysis on civil registration and vital statistics (civil registration and vital statistics) [Analyse du statut d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil)]. Document 2014/41. www.ssb.no/befolkning/artikler-og-publikasjoner/status-analysis-on-civil-registration-and-vital-statistics-crvs.
- Statistics South Africa (2015a). Recorded live births 2014 (Naissances vivantes enregistrées, 2014). Statistical release P0305. www.statssa.gov.za/?page_id=1854&PPN=P0305.
- Statistics South Africa (2015b). Mortality and causes of death in South Africa, 2014: Findings from death notification (Mortalité et causes de décès en Afrique du Sud, 2014 : Conclusions tirées des avis de décès). Statistical release P0309.3. www.statssa.gov.za/publications/P03093/P030932014.pdf.
- Comité national des statistiques de la République d'Azerbaïdjan (2020). Mariages et divorces. <https://www.stat.gov.az/source/demography/?lang=en>.
- Nations Unies (1969). Methodology and Evaluation of Population Registers and Similar Systems (Méthodologie et évaluation des registres de population et des systèmes similaires). Studies in Methods, Series F, No. 15. http://unstats.un.org/unsd/publication/SeriesF/Seriesf_15e.pdf.
- Nations Unies (1998). Recommendations on Statistics on International Migration (Recommandations sur les statistiques relatives aux migrations internationales). Département des affaires économiques et sociales, Documents statistiques de la Division de la Statistique, Série M n° 58/Rév.1, New York. https://unstats.un.org/unsd/publication/seriesm/seriesm_58rev1e.pdf
- Nations Unies (2014). Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil. Révision 3. Département des affaires économiques et sociales, Documents statistiques de la Division de la Statistique, Série M n° 19/Rév.3, New York. <http://unstats.un.org/unsd/Demographic/standmeth/principles/M19Rev3en.pdf>.
- Nations Unies (2015). Transformer notre monde : le programme de développement durable à l'horizon 2030. Résolution 70/1 de l'Assemblée générale. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N15/291/89/PDF/N1529189.pdf?OpenElement>.
- Nations Unies (2017a). Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat. Révision 3. Département des affaires économiques et sociales, Division de la statistique, ST/ESA/STAT/SER.M/67/Rev.3. https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/Standards-and-Methods/files/Principles_and_Recommendations/Population-and-Housing-Censuses/Series_M67rev3-E.pdf.
- Nations Unies (2017b). Manuel sur la mesure des migrations internationales au moyen de recensements de la population. Département des affaires économiques et sociales, Division de la statistique. Version préliminaire en date du 1er mars 2017. <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/Standards-and-Methods/files/Handbooks/international-migration/2017-draft-E.pdf>.
- Nations Unies (2017c). Perspectives de la population mondiale : la révision de 2017. Département des affaires économiques et sociales, Division de la population. <https://esa.un.org/unpd/wpp/>.
- Nations Unies (2018). Manuel sur les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil : Gestion, exploitation et maintenance. Révision 1. <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/Standards-and-Methods/files/Handbooks/crvs/crvs-mgt-E.pdf>

- Nations Unies (2019a). Lignes directrices sur le cadre législatif de l'enregistrement des faits d'état civil, des statistiques de l'état civil et de la gestion de l'identité (Version finale sous réserve d'édition). Division de la Statistique des Nations unies. https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/Standards-and-Methods/files/Handbooks/crvs/CRVS_GOLF_Final_Draft-E.pdf.
- Nations Unies (2019b). Manuel sur l'enregistrement des faits d'état civil, les statistiques de l'état civil et les systèmes de gestion de l'identité : communication pour le développement. Version finale Division de la Statistique des Nations unies. <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/Standards-and-Methods/files/Handbooks/crvs/CRVS-IdM-E.pdf>.
- Université de Melbourne (2018).. Modèle de rapport national CRVS sur les statistiques relatives aux naissances et aux décès. Melbourne. <https://crvsgateway.info/A-Template-for-a-national-CRVS-birth-and-death-statistics-report~631>.
- Université de Melbourne (2019).. ANACONDA, outil d'évaluation de la qualité des données sur la mortalité. <https://crvsgateway.info/ANACONDA-Mortality-Data-Quality-Assessment-Tool~686>.
- Centres de contrôle et de prévention des maladies (2015). Cours de formation sur les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil. Programme international de statistiques. www.cdc.gov/nchs/isp/isp_fetp.htm.
- Centres de contrôle et de prévention des maladies (2016). Décès : données définitives pour 2013. Rapports nationaux sur les statistiques de l'état civil, vol. 64, n° 2. www.cdc.gov/nchs/data/nvsr/nvsr64/nvsr64_02.pdf.
- US Civil Registration Department (2014). Annual Vital Statistics Report, 2013 (Rapport annuel sur les statistiques de l'état civil). Civil Registration Department, Statistics Division. Nairobi: Le gouvernement du Kenya.
- Vital Strategies (2017). Communiquer au moyen de données : un guide de rédaction de rapports de données sur la santé publique. https://www.vitalstrategies.org/wp-content/uploads/PHP_WritingGuide_v07.pdf.
- Banque mondiale (2016a). Integrating unique identification numbers in civil registration, (Intégrer les numéros d'identification uniques dans l'enregistrement des faits d'état civil), Washington, DC: World Bank License: Creative Commons Attribution 3.0 IGO (CC BY 3.0 IGO). <http://pubdocs.worldbank.org/en/795091518546134883/27385-Integrating-Unique-Identification-NEW-FINAL-0221.pdf>.
- Banque mondiale (2016b). Mesures incitatives pour améliorer la couverture de l'enregistrement des naissances : une revue de la littérature. Washington, DC : World Bank License: Creative Commons Attribution 3.0 IGO (CC BY 3.0 IGO). <http://documents.worldbank.org/curated/en/928651518545413868/Incentives-for-Improving-Birth-Registration-Coverage-A-Review-of-the-Literature.pdf>.
- Banque mondiale (2018a). The role of digital identification for healthcare: the emerging use cases (Le rôle de l'identification numérique pour les soins de santé : les cas de nouvelles utilisations), Washington, DC: World Bank License: Creative Commons Attribution 3.0 IGO (CC BY 3.0 IGO). <http://documents.worldbank.org/curated/en/595741519657604541/The-Role-of-Digital-Identification-for-Healthcare-The-Emerging-Use-Cases.pdf>.
- Banque mondiale (2018b). Paysage technologique de l'identification numérique, Washington, DC: World Bank License: Creative Commons Attribution 3.0 IGO (CC BY 3.0 IGO). <http://documents.worldbank.org/curated/en/199411519691370495/Technology-Landscape-for-Digital-Identification.pdf>.
- Organisation mondiale de la santé (1979). Certificat médical de la cause de décès : instructions à l'usage des médecins sur l'emploi du certificat médical de la cause de décès. Genève. <http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/40557/1/9241560622.pdf>.
- Organisation mondiale de la santé (2004). ICD-10. Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes, dixième révision, deuxième édition. Genève. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/42980>.
- Organisation mondiale de la santé (2010b). Améliorer la qualité et l'utilisation des données relatives aux naissances, aux décès et aux causes de mortalités : Recommandations pour un examen des pratiques nationales fondé sur des normes. Genève. www.who.int/healthinfo/tool_cod_2010.pdf.
- Organisation mondiale de la santé (2010c). Évaluation rapide des systèmes nationaux d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil. Genève. WHO/IER/HIS/STM/2010.1. http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/70470/1/WHO_IER_HSI_STM_2010.1_eng.pdf.
- Organisation mondiale de la santé (2011). Analyse des niveaux de mortalité et des causes de décès (ANACoD). Genève. <http://www.who.int/healthinfo/anacod/en/>.
- Organisation mondiale de la santé (2013). Renforcement de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil relatifs aux naissances, aux décès et aux causes de mortalité : Trousse de ressources. Genève. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/78917>.
- Organisation mondiale de la santé (2014a). Application de la CIM-10 pour la collecte initiale des causes de décès dans les régions à faibles ressources. La liste simple de mortalité (ICD-10-SMoL) V2.0, WHO/HIS/HSI/2014.6. Genève. https://www.who.int/healthinfo/civil_registration/smol/en/.
- Organisation mondiale de la santé (2014b). Implementing basic checks on cause of death data: CodEdit tool (Mise en œuvre de contrôles de base des données sur les causes de décès). <http://www.who.int/healthinfo/codedit/en/>.
- Organisation mondiale de la santé (2014c). Améliorer les statistiques sur la mortalité par le biais des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques d'état civil : stratégies nationales et soutien aux partenaires. Genève. http://www.who.int/healthinfo/civil_registration/CRVS_MortalityStats_Guidance_Nov2014.pdf.
- Organisation mondiale de la santé (2016). Changes, vol. 2, ICD-10 2010-2016. <http://apps.who.int/classifications/icd10/files/ICD10Vol220162010Trackchanges.pdf?ua=1>.
- Organisation mondiale de la santé (2019). Analyse des niveaux de mortalité et des causes de décès (ANACoD). <https://www.who.int/healthinfo/anacod/en/>.

Annexe 1: Variables relatifs à l'enregistrement des faits d'état civil

Variables relatives à l'enregistrement des naissances					
Numéro	Sujet	Disponible à partir de l'enregistrement civil des naissances	Disponible auprès d'autres sources	Non disponible	Année(s) disponible(s)
(i)	Caractéristique de l'événement				
a	Date de survenance				
b	Date d'enregistrement				
c	Lieu de survenance				
d	Lieu de survenance				
e	Survenance urbaine/rurale				
f	Lieu d'enregistrement				
g	Type de naissance (c'est-à-dire accouchement simple, jumeaux, triplés, quadruplés ou accouchement multiple supérieur)				
h	Accoucheur				
i	Type de lieu de survenance (hôpital, domicile, etc.)				
(ii)	Caractéristiques du nouveau-né				
a	Sexe				
b	Poids à la naissance				
(iii)	Caractéristiques de la mère				
a	Nom de naissance				
b	Âge				
c	Situation de famille				
d	Enfant né dans le mariage (statut de légitimité de l'enfant)				
e	Niveau d'instruction				
f	Statut d'alphabétisation				
g	Groupe ethnique et/ou national				
h	Citoyenneté				
i	Statut d'activité économique				
j	Profession habituelle				
k	Statut socio-économique				
l	Lieu de résidence habituelle				
m	Lieu de résidence				
n	Résidence urbaine/rurale				
o	Durée de la résidence au lieu habituel				
p	Lieu de résidence antérieure				
q	Lieu/pays de naissance				
r	Statut de migrant				
s	Date du dernier cycle menstruel de la mère				
t	Âge gestationnel				
u	Nombre de visites prénatales				
v	Mois de début des soins prénataux pendant la grossesse				
w	Enfants nés vivants de la mère durant toute sa vie				
x	Ordre de naissance ou parité				
y	Morts fœtales de la mère durant toute sa vie				

Variables relatives à l'enregistrement des naissances					
Numéro	Sujet	Disponible à partir de l'enregistrement civil des naissances	Disponible auprès d'autres sources	Non disponible	Année(s) disponible(s)
z	Date de la dernière naissance vivante précédente				
aa	Morts fœtales de la mère durant toute sa vie				
ab	Date de la dernière naissance vivante précédente				
ac	Intervalle depuis la dernière naissance vivante précédente				
ad	Date du mariage				
ae	Durée du mariage				
(iv)	Caractéristiques du père (si elles sont connues)				
a	Nom de naissance				
b	Âge				
c	Situation de famille				
d	Niveau d'instruction				
e	Statut d'alphabétisation				
f	Groupe ethnique et/ou national				
g	Citoyenneté				
h	Statut d'activité économique				
i	Profession habituelle				
j	Statut socio-économique				
k	Lieu de résidence habituelle				
l	Lieu de résidence				
m	Résidence urbaine/rurale				
n	Durée de résidence au lieu habituel (actuel)				
o	Lieu de résidence antérieure				
p	Lieu/pays de naissance				
q	Statut de migrant				
(v)	Caractéristiques de la population à risque	Voir Nations Unies (2014, p. 48).			

Variables de l'enregistrement des décès					
Numéro	Sujet	Disponible à partir de l'enregistrement civil des naissances	Disponible auprès d'autres sources	Non disponible	Année(s) disponible(s)
(i)	Caractéristiques de l'événement				
a	Date de survenance				
b	Date d'enregistrement				
c	Lieu de survenance				
d	Lieu de survenance				
e	Survenance urbaine/rurale				
f	Lieu d'enregistrement				
g	Cause de décès				
h	Circonstances du décès				
i	Si les résultats de l'autopsie ont été utilisés pour établir la cause du décès				

Variables de l'enregistrement des décès					
Numéro	Sujet	Disponible à partir de l'enregistrement civil des naissances	Disponible auprès d'autres sources	Non disponible	Année(s) disponible(s)
j	Décès survenu pendant la grossesse, l'accouchement et la puerpéralité (chez les femmes âgées de 15 à 49 ans).				
k	Certificateur				
l	Type de certification				
m	Assistance à la naissance (pour les décès des moins d'un an)				
n	Type de lieu de survenance (hôpital, domicile, etc.)				
(ii)	Caractéristiques du défunt/de la défunte				
a	Nom de naissance				
b	Âge				
c	Sexe				
d	Situation de famille				
e	Niveau d'instruction				
f	Statut d'alphabetisation				
g	Groupe ethnique et/ou national				
h	Citoyenneté				
i	Statut d'activité économique				
j	Profession habituelle				
k	Statut socio-économique				
l	Si la naissance a été enregistrée (pour les décès de moins d'un an)				
m	Naissance dans le mariage (pour les décès de moins d'un an)				
n	Statut de légitimité (pour les décès de moins d'un an)				
o	Lieu de résidence habituelle				
p	Lieu de résidence habituelle de la mère (pour les décès de moins d'un an)				
q	Lieu de résidence				
r	Résidence urbaine/rurale				
s	Durée de résidence au lieu habituel (actuel)				
t	Lieu de résidence antérieure				
u	Lieu de naissance				
v	Statut de migrant				
(iii)	Caractéristiques de la population à risque	(Voir Nations Unies (2014, p. 48).			

Variables relatives à l'enregistrement des décès fœtaux					
Numéro	Sujet	Disponible à partir de l'enregistrement civil des naissances	Disponible auprès d'autres sources	Non disponible	Année(s) disponible(s)
(i)	Caractéristiques de l'événement				
a	Date de l'événement (de l'accouchement fœtal)				
b	Date d'enregistrement				
c	Lieu de survenance				

Variables relatives à l'enregistrement des décès fœtaux					
Numéro	Sujet	Disponible à partir de l'enregistrement civil des naissances	Disponible auprès d'autres sources	Non disponible	Année(s) disponible(s)
d	Lieu de survenance				
e	Survenance urbaine/rurale				
f	Lieu d'enregistrement				
g	Type de naissance (c'est-à-dire accouchement simple, jumeaux, triplés, quadruplés ou accouchement multiple supérieur)				
h	Accoucheur				
i	Certificateur				
j	Type de certification				
k	Cause du décès fœtal				
l	Type de lieu de survenance (hôpital, domicile, etc.)				
(ii)	Caractéristiques du nouveau-né				
a	Sexe				
b	Accouché dans le mariage				
c	Statut de légitimité				
d	Poids à la naissance				
e	Date des dernières règles de la mère				
f	Âge gestationnel				
(iii)	Caractéristiques de la mère				
a	Nom de naissance				
b	Âge				
c	Nombre de visites prénatales				
d	Enfants nés vivants de la mère durant toute sa vie				
e	Ordre de naissance ou parité				
f	Enfants nés pendant toute la durée de vie de la mère et encore en vie				
g	Morts fœtales de la mère durant toute sa vie				
h	Date de la dernière naissance vivante précédente				
i	Intervalle depuis la dernière naissance vivante précédente				
j	Date du mariage				
k	Durée du mariage				
l	Niveau d'instruction				
m	Statut d'alphabétisation				
n	Statut d'activité économique				
o	Profession habituelle				
p	Statut socio-économique				
q	Groupe ethnique et/ou national				
r	Citoyenneté				
s	Lieu de résidence habituelle				
t	Lieu de résidence				
u	Résidence urbaine/rurale				
v	Durée de résidence au lieu habituel (actuel)				
x	Lieu de résidence antérieure				

Variables relatives à l'enregistrement des décès fœtaux					
Numéro	Sujet	Disponible à partir de l'enregistrement civil des naissances	Disponible auprès d'autres sources	Non disponible	Année(s) disponible(s)
y	Lieu de naissance				
z	Statut de migrant				
(iv)	Caractéristiques du père				
a	Nom de naissance				
b	Âge				
c	Niveau d'instruction				
d	Statut d'alphabétisation				
e	Statut d'activité économique				
f	Profession habituelle				
g	Statut socio-économique				
h	Lieu de résidence habituelle				
i	Lieu de résidence				
j	Résidence urbaine/rurale				
k	Durée de résidence au lieu habituel (actuel)				
l	Lieu de résidence antérieure				
m	Lieu de naissance				
n	Statut de migrant				
o	Groupe ethnique et/ou national				
p	Citoyenneté				
(v)	Caractéristiques de la population à risque	Voir Nations Unies (2014, p. 48).			

Variables relatifs à l'enregistrement des mariage					
Numéro	Sujet	Disponible à partir de l'enregistrement civil des mariages	Disponible auprès d'autres sources	Non disponible	Année(s) disponible(s)
(i)	Caractéristiques de l'événement				
a	Date de survenance				
b	Date d'enregistrement				
c	Lieu de survenance				
d	Lieu de survenance				
e	Survenance urbaine/rurale				
f	Lieu d'enregistrement				
g	Type de mariage				
(ii)	Caractéristiques de la mariée et du marié (séparément)				
a	Nom de naissance				
b	Âge				
c	État civil (précédent)				
d	Nombre de mariages précédents				
e	Rang du mariage				
f	Niveau d'instruction				
g	Statut d'alphabétisation				
h	Statut d'activité économique				
i	Profession habituelle				

Variables relatifs à l'enregistrement des mariage					
Numéro	Sujet	Disponible à partir de l'enregistrement civil des mariages	Disponible auprès d'autres sources	Non disponible	Année(s) disponible(s)
j	Statut socio-économique				
k	Groupe ethnique et/ou national				
l	Citoyenneté				
m	Lieu de résidence habituelle				
n	Lieu de résidence				
o	Résidence urbaine/rurale				
p	Durée de résidence au lieu habituel (actuel)				
q	Lieu de résidence antérieure				
r	Lieu de naissance				
s	Statut de migrant				
(iii)	Caractéristiques de la population à risque				

Variables relatifs à l'enregistrement des divorces					
Numéro	Sujet	Disponible à partir de l'enregistrement civil des divorces	Disponible auprès d'autres sources	Non disponible	Année(s) disponible(s)
(i)	Caractéristiques de l'événement				
a	Date de survenance				
b	Date d'enregistrement				
c	Lieu de survenance				
d	Lieu de survenance				
e	Survenance urbaine/rurale				
f	Lieu d'enregistrement				
(ii)	Caractéristiques des divorcés (époux et épouse séparément)				
a	Nom de naissance				
b	Âge				
c	Type de mariage en cours de dissolution				
d	Nombre d'enfants à charge de personnes divorcées				
e	Nombre d'enfants nés vivants du mariage en cours de dissolution				
f	Date du mariage				
g	Durée du mariage				
h	Mode de dissolution du mariage précédent				
i	Nombre de mariages précédents				
j	Rang du mariage				
k	Niveau d'instruction				
l	Statut d'alphabétisation				
m	Statut d'activité économique				
n	Profession habituelle				
o	Statut socio-économique				
p	Groupe ethnique et/ou national				
q	Lieu de résidence habituelle				
r	Lieu de résidence				

Variables relatifs à l'enregistrement des divorces					
Numéro	Sujet	Disponible à partir de l'enregistrement civil des divorces	Disponible auprès d'autres sources	Non disponible	Année(s) disponible(s)
s	Résidence urbaine/rurale				
t	Durée de résidence au lieu habituel (actuel)				
u	Lieu de résidence antérieure				
v	Lieu de naissance				
w	Statut de migrant				
x	Lieu de survenance du mariage en cours de dissolution				
(iii)	Caractéristiques de la population à risque	(Voir Nations Unies [2014, p. 48].			

Source : Nations Unies (2014, tableau III.1, pp. 18-19)

N.B. : les définitions et spécifications sont présentées dans les Principes et recommandations (2014, chap. III.D, pp. 24-48).

Annexe II : Plan de mise en tableau

Cette annexe comprend les tableaux recommandés par *les Principes et Recommandations* et d'autres tableaux proposés dans ces lignes directrices. Il pourrait s'avérer utile de parcourir ces listes lors de l'élaboration du plan de mise en tableau et d'inclure les années pour lesquelles les tableaux pourraient (ou devraient) être réalisés. Le choix et la numérotation des tableaux sont laissés à l'appréciation du pays.

Le lieu de résidence habituelle est généralement considéré comme la variable de localisation la plus importante. Le nombre d'unités administratives à inclure dépend de la structure administrative du système d'enregistrement des faits d'état civil et du nombre d'unités. Si le nombre d'unités est important, un tableau plus détaillé pourrait être inclus en annexe du rapport sur les statistiques de l'état civil et / ou un tableau web.

Tableau A2.1
Naissances

N° du tableau dans les P&R des Nations Unies	N° de réf.	Intitulé du tableau	Variables d'inscription requises	
Mise en tableau de première priorité				
LB-1	T 4.2	Naissances vivantes par lieu de survenue et sexe du nouveau-né	(i) – a (i) – c (ii) – a	Date de survenance Lieu de survenance Sexe
LB-2	T 4.3	Naissances vivantes selon le lieu de survenue et le lieu de résidence habituelle de la mère	(i) – a (i) – c (iii) – l	Date de survenance Lieu de survenance Lieu de résidence habituelle
NA	T 4.4	Naissances vivantes par âge de la mère et type de naissance	(i) – a (i) – c (i) – j (iii) – b	Date de survenance Lieu de survenance Type d'accouchement Âge
LB-5	T 4.5	Naissances vivantes par âge et état matrimonial de la mère, zones urbaines	(i) – a (iii) – b	Date de survenance Âge
	T 4.6	Naissances vivantes par âge et état matrimonial de la mère, zones rurales	(iii) – c (iii) – n	Situation de famille Résidence urbaine/rurale

LB-13	T 4.7	Naissances vivantes par lieu de survenance, lieu d'accouchement et accoucheur	(i) – a (i) – c (i) – h (i) – i	Date de survenance Lieu de survenance Accoucheur Type de lieu de survenance (site)
ST-2	T 4.8	Taux brut de natalité selon la résidence habituelle de la mère	(i) – a (iii) – l	Date de survenance Lieu de résidence habituelle
NA	T 4.9 T 4.10	Taux de fécondité par âge selon la résidence habituelle de la mère, zones urbaines Taux de fécondité par âge selon la résidence habituelle de la mère, zones urbaines	(i) – a (iii) – b (iii) – l	Date de survenance Âge Lieu de résidence habituelle
NA	T 4.11	Taux fécondité total selon la résidence habituelle de la mère	(i) – a (iii) – b (iii) – l	Date de survenance Âge Lieu de résidence habituelle
Chiffres prioritaires				
NA	F 4.1	Naissances vivantes par an	(i) – a	Date de survenance
NA	F 4.2	Naissances vivantes selon l'âge de la mère	(i) – a (iii) – b (iii) – l	Date de survenance Âge Lieu de résidence habituelle
NA	F 4.3	Taux de natalité brut par année de survenance	(i) – a (iii) – n	Date de survenance Résidence urbaine/rurale
NA	F 4.4	Taux de fécondité par âge (TFA) par année de survenance de la naissance	(i) – a (iii) – b	Date de survenance Âge
NA	F 4.5	Taux de fécondité par année de survenance de la naissance	(i) – a (iii) – b	Date de survenance Âge
Mise en tableaux de deuxième priorité				
LB-3	NA	Naissances vivantes par lieu d'enregistrement, mois de survenance et mois d'enregistrement		
LB-4	NA	Naissances vivantes selon le mois, lieu de survenue et le lieu de résidence habituelle de la mère		
LB-6	NA	Naissances vivantes selon l'âge du père		
LB-7	NA	Naissances vivantes par lieu de résidence habituelle, âge et niveau d'instruction de la mère		
LB-8	NA	Naissances vivantes par niveau d'instruction, âge de la mère et ordre des naissances vivantes		
LB-9	NA	Naissances vivantes par lieu de résidence habituelle et âge de la mère, sexe de l'enfant et ordre des naissances vivantes		
LB-10	NA	Naissances vivantes par ordre des naissances vivantes et intervalle entre la dernière et la précédente naissance vivante de la mère		
LB-11	NA	Naissances vivantes par lieu de naissance, lieu de résidence habituelle et âge de la mère		
LB-12	NA	Naissances vivantes par lieu de résidence habituelle, âge de la mère et statut de légitimité		
LB-14	NA	Naissances vivantes par lieu d'accouchement, accoucheur et poids à la naissance		
LB-15	NA	Naissances vivantes par poids à la naissance, lieu de résidence habituelle et niveau d'instruction de la mère		
LB-16	NA	Naissances vivantes par âge gestationnel, lieu de résidence habituelle de la mère et poids à la naissance		
LB-17	NA	Naissances vivantes par poids à la naissance, lieu de résidence habituelle de la mère et mois de début des soins prénataux pendant la grossesse		
LB-18	NA	Naissances vivantes par âge, lieu de résidence habituelle de la mère et mois de début des soins prénataux pendant la grossesse		
LB-19	NA	Naissances vivantes par ordre des naissances vivantes, lieu de résidence habituelle de la mère et mois de début des soins prénataux pendant la grossesse		

LB-20	NA	Naissances vivantes par lieu de résidence habituelle de la mère, durée de résidence au lieu de résidence habituelle actuel
-------	----	--

N° de réf. = numéro du tableau ou de la figure dans le modèle de rapport sur les statistiques de l'état civil ; NA = non applicable

Tableau A2.2

Décès

N° du tableau dans les P&R des Nations Unies	Tableau n°	Intitulé du tableau	Variables d'inscription requises	
Mise en tableau de première priorité				
DE-1	T 5.2	Décès par lieu de résidence habituelle et sexe du défunt/de la défunte	(i) – a (ii) – c (ii) – o	Date de survenance Sexe Lieu de résidence habituelle
DE-2	T 5.3 T 5.4	Décès par lieu de survenance et lieu de résidence habituelle du défunt Décès par lieu de survenance et lieu de résidence habituelle de la défunte	(i) – a (i) – c (ii) – c (ii) – o	Date de survenance Lieu de survenance Sexe Lieu de résidence habituelle
DE-4	T 5.5	Décès par lieu de survenance et par site de survenance	(i) – a (i) – c (i) – n	Date de survenance Lieu de survenance Type de lieu de survenance (site)
DE-5	T 5.6 T 5.7	Décès par âge et sexe du défunt/de la défunte, zones urbaines Décès par âge et sexe du défunt/de la défunte, zones rurales	(i) – a (ii) – b (ii) – c (ii) – r	Date de survenance Âge Sexe Résidence urbaine/rurale
NA	T 5.8	Taux brut de mortalité par résidence habituelle du défunt/de la défunte	(i) – a (ii) – o	Date de survenance Lieu de résidence habituelle
NA	T 5.9	Mortalité infantile et juvénile (décès pour 1 000 naissances vivantes) par année de survenance	(i) – a (ii) – b	Date de survenance Âge
NA	T 5.10	Mortalité maternelle par année de survenance	(i) – a (i) – j	Date de survenance Décès survenant pendant la grossesse, l'accouchement et la puerpéralité
Chiffres prioritaires				
NA	F 5.1	Décès par année de survenance	(i) – a	Date de survenance
NA	F 5.2	Décès par sexe et âge du défunt/de la défunte	(i) – a (ii) – b (ii) – c	Date de survenance Âge Sexe
NA	F 5.3	Taux brut de mortalité par sexe et année de survenance du décès	(i) – a (ii) – c	Date de survenance Sexe
NA	F 5.4	Taux de mortalité selon l'âge et le sexe	(i) – a (ii) – b (ii) – c	Date de survenance Âge Sexe
Mise en tableaux de deuxième priorité				

DE-3	NA	Décès par mois et lieu de survenance, lieu de résidence habituelle du défunt/de la défunte
DE-6	NA	Décès par lieu de résidence habituelle, par âge et sexe du défunt/de la défunte
DE-7	NA	Décès par âge, sexe, lieu de résidence habituelle et situation matrimoniale du défunt
DE-8	NA	Décès par lieu de résidence habituelle, par âge, sexe et niveau d'instruction du défunt/de la défunte
DE-11	NA	Décès par lieu de survenance, sexe du défunt/de la défunte et type de certification
DE-13	NA	Décès par âge et type d'activité habituelle du défunt/de la défunte

N° ref = numéro de tableau ou de figure dans le modèle de rapport sur les statistiques de l'état civil ; NA = non applicable

Tableau A2.3
Cause de décès

N° du tableau dans les P&R des Nations Unies	Tableau n°	Intitulé du tableau	Variables d'inscription requises	
Mise en tableau de première priorité				
NA	T 6.2	Les 10 principales causes de décès (tous les âges, les deux sexes)	(i) – a (i) – g	Date de survenance Cause de décès
NA	T 6.3 T 6.4	10 Principales causes de décès chez les hommes 10 Principales causes de décès chez les femmes	(i) – a (i) – g (ii) – c	Date de survenance Cause de décès Sexe
NA	T 6.5	10 principales causes de décès chez les nourrissons et enfants (0-4 ans, deux sexes confondus)	(i) – a (i) – g (ii) – b (ii) – c	Date de survenance Cause de décès Âge Sexe
NA	T 6.6	10 principales causes de décès chez les enfants (5-14 ans, deux sexes confondus)	(i) – a (i) – g (ii) – b (ii) – c	Date de survenance Cause de décès Âge Sexe
NA	T 6.7 T 6.8	10 principales causes de décès chez les adolescents et adultes (15-69 ans, hommes) 10 principales causes de décès chez les adolescents et adultes (15-69 ans, femmes)	(i) – a (i) – g (ii) – b (ii) – c	Date de survenance Cause de décès Âge Sexe
NA	T 6.9 T 6.10	10 principales causes de décès chez les personnes âgées (15-69 ans, hommes) 10 principales causes de décès chez les personnes âgées (15 à 69 ans, femmes)	(i) – a (i) – g (ii) – b (ii) – c	Date de survenance Cause de décès Âge Sexe
Chiffres prioritaires				
NA	F 6.1	Décès par grand groupe, y compris les codes mal définis	(i) – a (i) – g	Date de survenance Cause de décès
NA	F 6.2 F 6.3	Décès par grand groupe de maladies et par âge chez les hommes Décès par grand groupe de maladies et par âge chez les femmes	(i) – a (i) – g (ii) – b (ii) – c	Date de survenance Cause de décès Âge Sexe
Mise en tableaux de deuxième priorité				

DE-9	NA	Décès par sexe, cause du décès, lieu de résidence habituelle et âge du défunt/de la défunte
DE-10	NA	Décès par lieu de survenance et cause du décès
DE-12	NA	Décès maternels par cause de décès et âge de la femme

N° de réf. = numéro du tableau ou de la figure dans le modèle de rapport sur les statistiques de l'état civil ; NA = non applicable

Tableau A2.4.
Mariages et divorces

N° du tableau dans les P&R des Nations Unies	N° de réf.	Intitulé du tableau	Variables d'inscription requises	
Mise en tableau de première priorité				
MA-2	T 7.2	Mariages par lieu de résidence habituelle du marié et par âge de la mariée et du marié en zones urbaines	(i) – a	Date de survenance
	T 7.3	Mariages par lieu de résidence habituelle du marié et par âge de la mariée et du marié en zones rurales	(ii) – b	Âge (mariée)
(iii) – b			Âge (marié)	
MA-3	T 7.4	Mariages par âge du marié et situation matrimoniale antérieure	(iii) – m	Lieu de résidence habituelle
	T 7.5	Mariages par âge de la mariée et situation matrimoniale antérieure	(i) – a	Date de survenance
(ii) – b			Âge (mariée)	
DI-2	T 7.6	Divorces par âge de l'époux et de l'épouse	(ii) – c	Situation de famille (mariée)
			(iii) – b	Âge (marié)
DI-3	T 7.7	Divorces par durée du mariage et âge de l'époux	(iii) – c	Situation de famille (marié)
			(i) – a	Date de survenance
DI-3	T 7.8	Divorces par durée du mariage et âge de l'épouse	(ii) – b	Âge (épouse)
			(ii) – g	Durée du mariage (épouse)
DI-4	T 7.9	Divorces par durée du mariage et le nombre d'enfants à charge	(iii) – b	Âge (époux)
			(iii) – g	Durée du mariage (époux)
Chiffres prioritaires				
NA	F 7.1	Mariages par année de survenance	(i) – a	Date de survenance
NA	F 7.2	Âge moyen au premier mariage par sexe et année de survenance	(i) – a	Date de survenance
			(ii) – b	Âge (mariée)
			(iii) – b	Âge (marié)
NA	F 7.3	Divorce par année de survenance	(i) – a	Date de survenance
NA	F 7.4	Âge moyen au divorce par sexe et année de survenance	(i) – a	Date de survenance
			(ii) – b	Âge (épouse)
			(iii) – b	Âge (époux)

NA	F 7.5	Taux de divorce par âge, par sexe et année de survenance	(i) – a (ii) – b (iii) – b	Date de survenance Âge (épouse) Âge (époux)
NA	F 7.6	Divorces par durée du mariage et année de survenance	(i) – a (ii) – g (iii) – g	Date de survenance Durée du mariage (épouse) Durée du mariage (époux)
Mise en tableaux de deuxième priorité				
MA-1	NA	Mariages par lieu de résidence habituelle du marié et mois de survenance		
MA-4	NA	Mariages par niveau d'instruction de la mariée et du marié		
MA-5	NA	Mariages par profession de la mariée et du marié		
DI-1	NA	Divorces par lieu de résidence habituelle de l'époux		
DI-5	NA	Divorces par niveau d'instruction de l'époux et de l'épouse		
DI-6	NA	Divorces par profession de l'époux et de l'épouse		
DI-7	NA	Divorces par nombre de mariages antérieurs de l'époux et de l'épouse		

N° de réf. = numéro du tableau ou de la figure dans le modèle de rapport sur les statistiques de l'état civil ; NA = non applicable

Tableau A2.5. Tableaux récapitulatifs

N° du tableau dans les P&R des Nations Unies	N° de réf.	Intitulé du tableau
Mise en tableau de première priorité		
ST-9	T 8.1	Naissances vivantes, décès, et décès de nourrissons et d'enfants par année de survenance
ST-1	T 8.2	Naissances vivantes, décès et décès de nourrissons et d'enfants par lieu de résidence habituelle de la mère (naissances) ou du défunt/de la défunte (décès)
ST-9	T 8.3	Indicateurs de fécondité et de mortalité par année de survenance
ST-2	T 8.4	Indicateurs de fécondité et de mortalité par lieu de résidence habituelle
ST-9	T 8.5	Indicateurs de mariage et de divorce par année de survenance
Mise en tableaux de deuxième priorité		
ST-3	NA	Série chronologique des naissances vivantes par lieu de résidence habituelle de la mère (10 dernières années)
ST-4	NA	Série chronologique des décès par lieu de résidence habituelle du défunt/de la défunte (10 dernières années)
ST-5	NA	Série chronologique des décès de nourrissons par lieu de résidence habituelle du défunt/de la défunte (10 dernières années)
ST-6	NA	Série chronologique des morts fœtales par lieu de résidence habituelle de la mère (10 dernières années)
ST-7	NA	Série chronologique des mariages par lieu de résidence habituelle du marié (10 dernières années)
ST-8	NA	Série chronologique des divorces par lieu de résidence habituelle de l'époux (10 dernières années)

N° de réf. = numéro du tableau ou de la figure dans le modèle de rapport sur les statistiques de l'état civil ; NA = non applicable

